

**Dossier no. 132**

# **Migrations internationales et droits fonciers locaux en Afrique de l'Ouest**

**Sous la direction de  
Lorenzo Cotula et  
Camilla Toulmin**

Novembre 2004



**International  
Institute for  
Environment and  
Development**

Programme Zone Arides



# Migrations internationales et droits fonciers locaux en Afrique de l'Ouest

**Lorenzo Cotula et Camilla Toulmin**  
en collaboration avec  
**Hilde van Vlaenderen, Serigne Mansour Tall, Gora Gaye,**  
**Jacqueline Saunders, Clement Ahiadeke et John K. Anarfi**

Dossier no. 132

Traduit de l'anglais par Maryck Nicolas-Holloway, Tradwise Plus Ltd.

## A propos des auteurs

**Lorenzo Cotula** est associé de recherche pour le Programme Zones Arides de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED). Son travail est axé principalement sur les liens entre le droit (international, national/statutaire et local/coutumier) et le développement dans un ensemble de domaines, notamment le foncier et la gestion des ressources naturelles, le commerce international et les investissements étrangers, les droits de l'homme et les migrations internationales. Email : [lorenzo.cotula@iied.org](mailto:lorenzo.cotula@iied.org)

Dr. **Camilla Toulmin** est directrice de l'IIED. Elle était auparavant directrice du Programme Zones Arides de l'IIED, qu'elle a créé en 1987. Economiste de formation, Dr. Toulmin a travaillé principalement en Afrique de l'Ouest francophone. Son travail a été consacré surtout au foncier, au pastoralisme et au développement agricole, plus spécifiquement au débat politique entourant l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest. Email : [camilla.toulmin@iied.org](mailto:camilla.toulmin@iied.org)

Dr. **Clement Ahiadeke** et le professeur **John K. Anarfi** sont respectivement chercheur et directeur adjoint à l'Institut pour les recherches statistiques, sociales et économiques (ISSER) de l'Université du Ghana, où ils ont entrepris de vastes études sur les liens entre migration et développement. Au moment de la rédaction de ce dossier, **Gora Gaye** était stagiaire à l'IIED Sahel à Dakar ; il a travaillé principalement sur le foncier dans la vallée du fleuve Sénégal.

**Jacqueline Saunders**, anthropologue, travaille sur la biodiversité, le tourisme et la migration ; avant de devenir chercheuse indépendante à Londres, elle travaillait à l'IIED et à l'ODI (*Overseas Development Institute*). **Sergine Mansour Tall** est chargé de programme à l'IIED Sahel, à Dakar ; son travail se concentre sur les migrations internationales et le foncier, notamment les « Conventions locales » au Sahel. **Hilde van Vlaenderen** est chercheuse indépendante basée à Paris ; elle a surtout travaillé en Afrique de l'Est et en Afrique australe sur le développement participatif et l'évaluation de l'impact environnemental.

## Remerciements

Cette étude est le fruit des travaux de plusieurs chercheurs dans quatre pays différents. Lorenzo Cotula et Camilla Toulmin ont conçu le projet de recherche et coordonné sa mise en œuvre. Lorenzo Cotula a également entrepris la revue de littérature et a travaillé sur le cadre conceptuel de l'étude (chapitre 2). Hilde van Vlaenderen s'est chargée des travaux de recherche à Paris tandis que Serigne Mansour Tall et Gora Gaye menaient les recherches au Sénégal (chapitre 3). De même, Jacqueline Saunders a entrepris les travaux de recherche à Londres tandis que Clement Ahiadeke et John K. Anarfi réalisaient les recherches au Ghana (chapitre 4). Le financement de l'étude a été assuré grâce à la générosité de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Asdi).

Nous aimerions remercier tous ceux qui nous ont épaulés dans le cadre de ce projet par des suggestions, des contributions, des données ou simplement des échanges de vues enrichissants. Nous savons tout particulièrement gré à : Osman Alhassan, Savina Ammassari, le Rév. Agri'ogo, Anna Baghi, Hayford Barning, Omar Bodian, Philip Burnham, Michael Cadette, Elaine Clarke, Mayor Columba Blango, Katherine Cochrane, Aly Dama, Mody Diallo, Sidiki Diarra, Moussa Djiré, Robert Gayton, Laura Greenwood, le Rév. Norman Gregg, Hein de Haas, Thea Hilhorst, Catherine Homewood, Modibo Keita, Nii Ashie Kotey, Claudette Livingstone, Philip Loy, Amadou Maiga, Larsey Mensah, le Rév. Eric Mustapha, Djibril Ndao, Salif Ndiaye, Gabriella Oakley, Silvia Paciello, Sara Randall, Tereza Rocha Gomes, Abdoulaye Samb, Alix Stredwick, Richard Thomas et Francis Watkins.

Nous adressons également nos vifs remerciements à toute l'équipe de l'IIED, tout particulièrement à Ced Hesse pour son soutien infatigable et ses suggestions et commentaires précieux ; Su Fei Tan pour avoir facilité la prise de contact avec nos interlocuteurs au Ghana ; Bara Guèye pour avoir contribué au lancement des travaux de terrain au Sénégal ; Valerie Fend-Boehm pour ses compétences graphiques ; Cecilia Tacoli, Nazneen Kanji et Duncan Macqueen pour leurs commentaires et leurs perspectives éclairantes ; et Christèle Riou pour son précieux soutien dans le cadre de la gestion de ce projet de recherche.

Enfin et surtout, nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux migrants, à leur famille et à tous ceux qui ont consacré du temps à cette étude et qui ont bien voulu partager leur expérience avec nous. Sans eux, cette étude n'aurait jamais été possible.

# Table des matières

<b>1. Introduction</b> .....	1
1.1 Contexte	1
1.2 Objet et portée	2
1.3 Méthodologie	4
1.4 Limitations	6
1.5 Plan de l'étude	7
<b>2. Cadre conceptuel</b> .....	8
2.1 Toile de fonds	8
2.2 Le grand débat sur "la migration et le développement"	9
2.3 Remises de fonds dans le contexte des stratégies de subsistance des ménages	17
2.4 Les remises de fonds et l'accès au foncier	24
2.5 Facteurs influant sur les décisions liées aux remises de fonds	35
<b>3. Sénégal</b> .....	37
3.1 Introduction	37
3.2 Les sites d'étude	38
3.3 Migration du Sénégal vers la France	41
3.4 Remises de fonds et stratégies de subsistance	45
3.5 Les remises de fonds, l'accès au foncier et l'agriculture	50
3.6 Conclusion	56
<b>4. Ghana</b> .....	57
4.1 Introduction	57
4.2 Emigration du Ghana au Royaume-Uni	58
4.3 Remises de fonds et stratégies de subsistance	61
4.4 Remises de fonds et accès au foncier	69
4.5 Conclusion	74
<b>5. Conclusion</b> .....	76
5.1 En résumé	76
5.2 Les défis à relever	79
<b>Bibliographie</b> .....	84

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte

Les migrants constituent une ressource précieuse pour le développement et la réduction de la pauvreté dans leur pays d'origine. Pour bon nombre de pays en développement, les remises de fonds<sup>1</sup> en provenance d'émigrés vivant à l'étranger dépassent les volumes d'aide au développement et d'investissements directs étrangers. En outre, les versements effectués par des membres de la famille ayant émigré, soit à l'intérieur même du pays soit à l'étranger, sont bien souvent la principale composante du revenu des ménages en milieu rural. A la différence de l'aide au développement, les remises de fonds arrivent directement dans les foyers individuels et, contrairement aux prêts, elles ne génèrent pas de dette. Hormis la contribution aux moyens de subsistance des ménages, les remises de fonds peuvent promouvoir un développement à plus long terme par le biais d'un investissement dans les secteurs de l'éducation, du foncier et des petites entreprises. Dans certains endroits, les associations de migrants concentrent une partie de ces flux monétaires dans des projets de développement communautaire (écoles, centres de santé, puits, etc.).

En même temps, la migration engendre des défis importants. En premier lieu, dans les économies fondées sur l'agriculture où une proportion notable de la population adulte a émigré, la pénurie de main-d'œuvre risque de rendre l'économie locale très dépendante des remises de fonds, ce qui soulève des inquiétudes quant à sa durabilité à plus long terme. Ensuite, la migration peut accroître les inégalités, car les ménages qui reçoivent des remises de fonds sont en mesure d'acheter des terres et d'autres ressources clés, de monter de nouvelles affaires et d'améliorer l'éducation de leurs enfants ; inversement, les ménages ne bénéficiant pas de cette précieuse source de revenu peuvent voir s'éroder leur accès à ce type de ressources et de stratégies de subsistance. Troisièmement, l'apport de remises de fonds risque d'exacerber la compétition voire les conflits si des particuliers ou des groupes tentent de s'emparer de ressources précieuses mais rares (par ex. des terres résidentielles dans les

---

1. Le terme anglais est "*remittances*". En l'absence d'équivalent français, l'expression "remises de fonds" a été adoptée dans ce document.

zones urbaines) ; cet apport risque également de favoriser des pratiques de corruption par les agents des administrations centrales et locales désireux d'exploiter cette compétition. Enfin, en zones urbaines et périurbaines, les flux substantiels de remises de fonds et un manque de planification locale efficace peuvent déboucher sur une expansion urbaine chaotique qui empiètera sur les terres jusqu'ici à vocation agricole sans qu'il existe de prestations adéquates de services.

Malgré des travaux poussés sur la migration et le développement, les liens entre les deux restent mal compris par les décideurs et les praticiens du développement. Ainsi, on ne sait guère de choses sur le rôle que les remises de fonds jouent sur l'accès aux terres et autres ressources naturelles dans les pays d'origine et sur les facteurs et les politiques susceptibles d'optimiser leurs résultats socio-économiques. Ces dernières années, de nouvelles recherches ont tenté de combler ce manque de connaissances et les gouvernements ont commencé à réfléchir sur des méthodes permettant de mobiliser les ressources de cette diaspora afin de promouvoir le développement et la réduction de la pauvreté dans les pays d'origine.

## 1.2 Objet et portée

Cette étude explore les liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier dans le pays d'origine des migrants, en mettant tout particulièrement l'accent sur l'Afrique de l'Ouest. Compte tenu de la complexité de ces liens et des contraintes en termes de temps et de ressources, ce projet de recherche a été structuré et mis en œuvre comme une **étude exploratoire** (*scoping study*), destinée à cerner et à mettre en lumière les problèmes clés pour ouvrir la voie à des travaux complémentaires sans prétendre apporter des réponses définitives ou des recommandations stratégiques.

En Afrique de l'Ouest, il y a déjà longtemps que l'**émigration** est une stratégie commune de subsistance. Des millions de migrants ont quitté le Sahel enclavé (Burkina Faso, Mali et Niger) pour gagner des pays côtiers (Nigeria, Ghana et Côte d'Ivoire notamment, où ces "migrants" constituent environ le quart de la population). La plupart de ces migrants sont saisonniers et temporaires, bien que certains établissent une résidence permanente dans le pays d'accueil (IIED, 1999). De plus, la migration vers d'autres pays d'Afrique (Afrique du Sud, Gabon, etc.) est

elle aussi estimée significative, bien que difficile à quantifier. La migration **depuis l'Afrique de l'Ouest vers des pays de l'OCDE** est également non négligeable et remonte au lendemain de l'indépendance. C'est ainsi qu'une proportion étonnante de la population de pays comme le Cap Vert, le Sénégal, le Ghana et le Mali (en particulier la région de Kayes) se trouve à l'étranger.<sup>2</sup> Tout d'abord dirigée vers les anciens pouvoirs coloniaux (Royaume-Uni, France et Portugal), la migration ouest-africaine s'est récemment diversifiée et dirigée vers d'autres pays d'Europe (Pays-Bas, Italie, Espagne, Allemagne) et d'Amérique du Nord (Etats-Unis). En Afrique de l'Ouest, ce sont surtout les jeunes et les hommes adultes qui migrent, bien que les femmes soient de plus en plus concernées. La nature de la migration (saisonnnière, à court ou long terme ; sur de courtes ou de longues distances ; par des hommes ou des femmes ; etc.) influence très sensiblement les décisions qui touchent le montant, la fréquence et l'usage des remises de fonds. Malgré ce tableau très disparate de l'émigration et de l'immigration en Afrique de l'Ouest, cette étude exploratoire examine uniquement l'immigration à long terme vers des pays de l'OCDE.

Dans toute l'Afrique de l'Ouest, le **foncier** revêt une importance cruciale pour les économies et les sociétés, car il est à la base de la majeure partie du PIB et de l'emploi dans la plupart des pays et constitue la principale source de subsistance pour une grosse proportion de la population. Dans nombre de régions, toutefois, les terres de valeur (à savoir les terres arables fertiles, les parcelles résidentielles dans des zones périurbaines, etc.) se raréfient, en partie sous le poids de l'essor démographique. La compétition est donc devenue très vive et les groupes qui disposent des meilleures ressources et des meilleurs contacts se positionnent de façon à mettre la main sur ces terres. De nouveaux acteurs – bien souvent des élites urbaines telles que des fonctionnaires, des commerçants et des politiques – s'immiscent dans l'arène du foncier et les transactions foncières formelles et informelles se multiplient (Ouédraogo, 2003). En tant que source importante de devises fortes, les remises de fonds internationales peuvent contribuer à ces changements dans les relations foncières en permettant aux ménages migrants d'améliorer leur accès aux terres par le biais d'achats, de locations, de prêts, d'institutions coutumières et de nombreux autres arrangements. Cette étude examine l'ampleur du phénomène, les opportunités qu'il crée pour les moyens de subsistance

2. Le Cap Vert est un cas extrême : le nombre de migrants à l'étranger dépasse la population locale ; d'après les estimations, les remises de fonds représentent 25-30 % du revenu du pays (Carling, 2002).



des ménages migrants et pour le développement rural, et les enjeux qu'il soulève, notamment en termes de compétition foncière et d'accès aux terres pour les ménages non migrants. Si les questions liées aux parcelles résidentielles sont brièvement abordées, l'étude se concentre essentiellement sur les terres agricoles en zones rurales et périurbaines.

L'accès aux terres ne peut pas être étudié isolément, car il ne constitue qu'un élément des stratégies de subsistance des ménages, et un seul des multiples emplois possibles des remises de fonds. Par conséquent, pour analyser les liens entre les remises de fonds et l'accès au foncier, l'étude les replace dans le contexte plus large des stratégies de subsistance des migrants et des ménages et des emplois très variés des remises de fonds.

L'étude se concentre sur un pays francophone, le Sénégal, et un pays anglophone, le Ghana. Ces deux pays connaissent un taux substantiel d'émigration vers l'Europe et les Etats-Unis. Dans les deux cas, les remises de fonds constituent une quote-part importante des rentrées de capitaux internationaux ; et dans les deux cas, le gouvernement a pris ou envisage de prendre des mesures afin de promouvoir l'investissement par les migrants installés à l'étranger.

### **1.3 Méthodologie**

Cette étude est le fruit de la collaboration d'une équipe de recherche multidisciplinaire, regroupant des économistes, sociologues, anthropologues, juristes, géographes et statisticiens. Sachant que l'acquis documentaire sur les liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier est relativement modeste, l'étude a porté à la fois sur une revue de littérature et sur des travaux initiaux sur le terrain.

Tout d'abord, un examen de la recherche existante sur la migration et le développement, et plus particulièrement sur les remises de fonds et l'accès au foncier, a permis de produire un cadre conceptuel et d'identifier les questions clés à examiner durant les travaux de terrain. Cette revue de littérature ne s'est pas limitée à une zone géographique spécifique ; elle couvre une vaste gamme de matériaux (aussi bien des ouvrages publiés que des articles de la "littérature grise") et a été complétée par des conversations avec des informateurs clés (qu'il s'agisse des migrants eux-mêmes ou des membres de leur famille, des chercheurs ou des responsables d'ONG).

Pour les travaux de terrain, c'est la "communauté transnationale" qui a servi d'unité d'analyse, à l'instar d'autres études sur le même sujet (par ex. Kabki *et al.*, 2003 ; Smith et Mazzucato, 2003 ; Ammassari, 2003). Ceci implique non seulement de travailler avec les ménages dans le pays d'origine (Sénégal et Ghana, dans le cas présent), mais aussi avec les membres de leur famille en Europe (en France et au Royaume-Uni). Les travaux de terrain ont commencé dans le pays d'origine, avec la sélection de deux sites par pays de manière à couvrir toute une gamme de contextes différents (d'une migration de moindre échelle relativement récente à une migration substantielle de longue date ; différents niveaux d'intensification agricole ; des zones rurales et périurbaines). Les migrants ont ensuite été interrogés par des chercheurs basés à Paris et à Londres, par le biais des contacts fournis par les ménages interrogés dans le pays d'origine. Si cette approche a relativement bien fonctionné dans le cas du Sénégal, où les chercheurs jouissaient déjà de relations de confiance bien établies avec les personnes interrogées,<sup>3</sup> au Ghana la plupart des répondants ont refusé de révéler des informations qui, d'après eux, risquaient peut-être de porter préjudice aux émigrés de leur famille (qui pouvaient être des migrants "sans papiers"). Finalement, des migrants ghanéens au Royaume-Uni n'ayant aucun lien de parenté avec les ménages interrogés au Ghana ont été contactés par d'autres moyens. Au Sénégal comme au Ghana, les travaux de terrain ont été appuyés par les états des lieux documentaires à l'échelle nationale. En outre, les chercheurs de Londres et de Paris ont interrogé des informateurs clés issus de toute une gamme d'institutions travaillant avec les migrants, qu'il s'agisse d'ONG, de groupes religieux ou d'associations de migrants.

La méthodologie des travaux était qualitative et axée sur des entretiens semi-structurés en Afrique et en Europe. Au Sénégal comme au Ghana, les chercheurs ont interrogé un petit nombre de ménages et de personnes ressources clés (chefs coutumiers, conseillers élus et autres), aussi bien des hommes que des femmes. Bien que des contraintes de temps nous aient forcés à concentrer nos efforts sur les ménages ayant des membres à l'étranger, des entretiens avec des ménages non migrants ont égale-

---

3. Sur les quatre migrants interviewés en France, deux étaient en parenté avec des répondants au Sénégal et deux ont été identifiés par le biais d'autres contacts.

ment été réalisés dans le cadre de l'étude.<sup>4</sup> En France comme au Royaume-Uni, les chercheurs ont conduit quatre interviews approfondies avec les migrants ; ces entretiens allaient au-delà des aspects directement liés aux remises de fonds et au foncier pour comprendre des questions sur les décisions liées à la migration/au retour au pays, les stratégies globales de subsistance, l'intégration dans des réseaux sociaux, etc. ("portraits des migrants"). Ces portraits ont ensuite été anonymisés, mis en commun et discutés avec d'autres migrants au sein de groupes de réflexion, afin d'obtenir une contribution complémentaire. Afin de respecter la vie privée de nos répondants, tous les noms mentionnés dans ce rapport ont été changés et sont des noms d'emprunt.

S'il est vrai que les différents éléments de l'étude ont débuté à différents stades (revue de littérature, travaux de terrain en Afrique, travaux de terrain en Europe), ils ont ensuite avancé en parallèle, et la recherche s'est voulue un processus itératif au cours duquel les questions et les outils de recherche pour chaque élément ont été constamment révisés à la lumière de l'évolution des autres constituants.

## 1.4 Limitations

L'étude présente des limitations à la fois conceptuelles et pratiques. Les limitations conceptuelles concernent principalement les défis intrinsèquement liés à l'analyse des emplois et des effets des remises de fonds, tels que les questions de fongibilité et les problèmes associés à la capture des effets "multiplicateurs" (*multiplier effects*) ; elles seront analysées plus en détail dans le chapitre suivant. En outre, la méthodologie adoptée (revue de littérature, forte dépendance à l'égard des informateurs clés, études de cas basées sur un petit nombre d'entretiens, etc.) traduit le fait que cette étude est avant tout une "étude exploratoire". Ainsi, si le petit nombre d'entretiens réalisés dans le cadre de cette étude exploratoire nous a permis d'identifier les principaux enjeux, les répondants ne peuvent être jugés comme "représentatifs" de leur "communauté" au sens le plus large, et toute suite donnée à ces travaux devrait impliquer

---

4. Au Ghana, les membres de 27 ménages, dont 5 non migrants, ont été interrogés. Au Sénégal, un total de 19 personnes ont été interrogées, venant pour la plupart de quatre familles ayant des membres à l'étranger ; les autres personnes interrogées étaient des chefs coutumiers, des conseillers locaux et d'autres personnes ressources (dans l'un des deux sites d'étude, il s'est avéré impossible d'identifier des ménages n'ayant pas ou n'ayant jamais eu dans le passé de membres à l'étranger !).

un nombre beaucoup plus important de personnes émanant de ménages migrants et non migrants.

Les limitations pratiques sont principalement liées à la brève durée de l'étude et à son budget très restreint. L'ensemble du projet de recherche a été conçu et mis en œuvre en moins de six mois et presque tous les chercheurs impliqués dans l'étude travaillaient simultanément sur d'autres projets. En revanche, il faut du temps pour faire naître un climat de confiance, notamment chez les migrants d'Europe, qui sont moins habitués aux chercheurs du secteur du développement que leurs familles en Afrique. En outre, du fait des contraintes de temps et de ressources, le nombre de personnes interrogées au Sénégal et au Ghana a été restreint et, dans l'étude de cas portant sur le Ghana et le Royaume-Uni, il s'est avéré impossible d'apparier les migrants à leurs communautés d'origine. Enfin, des doutes subsistent quant à la fiabilité des réponses fournies par les répondants aux questions les plus sensibles, notamment celles concernant le montant, la fréquence et l'utilisation des remises de fonds.

## **1.5 Plan de l'étude**

Le prochain chapitre fournira un cadre conceptuel permettant d'aborder les liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier, afin de jeter les bases pour la présentation des résultats des travaux de terrain. Du fait de son objet "conceptuel", ce chapitre passera en revue la littérature pertinente émanant non seulement de l'Afrique de l'Ouest, mais du monde entier. Deux chapitres présenteront ensuite les résultats des travaux de terrain au Sénégal et en France, puis au Ghana et au Royaume-Uni, en adoptant une structure plus ou moins analogue. Un dernier chapitre tirera les conclusions de l'analyse de la revue de littérature et des résultats de terrain et identifiera les possibles travaux complémentaires.

## 2. Cadre conceptuel

LORENZO COTULA

### 2.1 Toile de fonds

La migration n'est pas un phénomène nouveau. Depuis des temps immémoriaux, l'homme a quitté son domicile en quête de meilleures conditions de vie ou pour fuir la persécution. Pourtant, au cours des dernières décennies, l'innovation technologique a transformé des aspects importants de la migration. Des moyens de transport plus rapides et meilleur marché et des moyens de communication plus performants (téléphones portables, lignes terrestres, informatique, etc.) ont facilité la création de réseaux transnationaux, en assurant le maintien de liens entre les migrants et leur famille restée au pays et entre les migrants dans différents pays ("communautés transnationales"). Récemment, chercheurs, praticiens du développement et décideurs ont accordé une plus grande attention à la contribution que ces réseaux apportent au développement des pays d'origine. Si le foncier constitue un atout essentiel pour les moyens de subsistance en milieu rural, jusqu'ici il n'a pas eu une place très importante au cœur de ce débat.

Ce chapitre esquisse un cadre conceptuel pour examiner les liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier dans le pays d'origine. Il replace ces liens dans le contexte plus vaste du débat sur la "migration et le développement" et les stratégies de subsistance des ménages, et analyse les différentes formes que ces liens peuvent prendre ainsi que les principaux enjeux qu'ils soulèvent. Il s'inspire d'un examen de la littérature à travers le monde et de conversations avec des informateurs clés que l'auteur a rencontrés à l'occasion de ses voyages en Afrique de l'Ouest (qu'il s'agisse de migrants ou de membres de leur famille, de chercheurs ou de responsables d'ONG).

Dans cette étude, la migration internationale est grossièrement définie comme le déplacement de personnes d'un pays (le pays d'origine) à un autre (le pays d'accueil ou "de destination"), étant entendu toutefois que cette étude, comme indiqué plus haut, ne se penche que sur la migration

Sud-Nord. La migration peut revêtir des formes très différentes, en fonction de qui décide de migrer (un individu ou un foyer entier), des raisons de la migration (meilleures conditions de vie, conflit, etc.), de la durée du séjour à l'étranger (saisonnier, court ou long terme), etc. Les remises de fonds correspondent à l'argent que les migrants (migrants à titre individuel ou associations de migrants) envoient dans leur pays d'origine. Elles peuvent être envoyées par des circuits officiels, tels que des banques, des bureaux de poste ou des compagnies de transferts de fonds ou par le biais de mécanismes informels (données en mains propres, par la famille ou des amis). Outre les versements en espèces, des transferts de marchandises (vêtements, véhicules d'occasion, etc.) sont aussi répandus. En dehors des remises de fonds au sens strict, cette étude se penche également sur d'autres types de transferts de fonds ayant trait à l'emploi à l'étranger, notamment les retraites.

Le régime foncier correspond au système de droits, de règles, d'institutions et de processus en vertu duquel les terres sont détenues, gérées, exploitées et transférées. Dans bon nombre de pays en développement, il peut exister simultanément plusieurs régimes fonciers sur le même territoire : officiel/statutaire, informel/coutumier ou des combinaisons des deux ("pluralisme juridique"). Cette étude se concentre essentiellement sur la question de l'accès aux terres et elle tient compte à la fois des régimes formels et informels (par ex. des achats de terres "informels" qui ne sont pas reconnus par la loi).

## **2.2 Le grand débat sur "la migration et le développement"**

Depuis longtemps déjà, migration et développement ont été deux domaines politiques distincts. Dans les pays d'accueil, les autorités chargées de la migration se concentrent sur le contrôle des flux migratoires, alors que les agences de développement travaillent principalement dans les pays d'origine, sans aucune coordination véritable entre les deux (Van Hear, 2003). Toutefois, ces dernières années, les gouvernements de certains pays d'origine ont exploré divers moyens d'exploiter les ressources générées par cette diaspora afin de promouvoir le développement. De nouvelles institutions ont été créées afin de maintenir des liens avec la diaspora, tels que le Conseil national mexicain pour les communautés mexicaines vivant à l'étranger, et tout un arsenal de mesures politiques (allègements fiscaux par ex.) ont été adoptées ou au moins

envisagées. Inversement, certains pays d'accueil ont commencé à créer des liens entre leurs politiques de migration et de développement.<sup>5</sup>

### **Les pessimistes contre les optimistes**

Tandis que les politiques sur la migration et le développement évoluaient d'une façon plus ou moins parallèle, un débat de longue date sur la relation entre la migration et le développement a, dans la littérature, opposé les "optimistes" aux "pessimistes" (de Haas, 2003).<sup>6</sup> Les "optimistes" soulignent les avantages tirés des remises de fonds, lesquelles, pour de nombreux pays, constituent des sources précieuses de devises et une composante majeure du revenu des ménages. Les marchandises d'occasion, pièces détachées, véhicules et autres objets envoyés par les migrants à leur pays d'origine épaulent les entreprises des membres de leur famille. De surcroît, dans certains endroits, les organisations communautaires (associations villageoises par ex.) reversent une partie de l'argent reçu des migrants dans des projets de développement communautaires, par ex. des écoles, des centres de santé et des puits. Les migrants qui rentrent au bercail ramènent avec eux du savoir, des idées, des compétences et de l'expérience (Ammassari, 2003). En outre, diverses anecdotes tendent à prouver que, là où le processus de décentralisation a délégué les responsabilités à des autorités locales élues, les migrants ont joué un rôle déterminant dans la mobilisation des ressources pour le développement local, par ex. en facilitant des initiatives entre les pouvoirs publics locaux des pays d'accueil et des pays d'origine (voir Encadré 7 pour des exemples du Sénégal).

D'un autre côté, les "pessimistes", tout particulièrement à la mode dans les années 1970, soulignent les problèmes issus d'une émigration massive. Tout d'abord, l'émigration risque de se solder par la perte d'une main-d'œuvre qualifiée peu nombreuse ("fuite de cerveaux"). En outre, dans les économies à fondement agricole où une proportion notable de la population adulte est absente, les pénuries de main-d'œuvre peuvent rendre l'économie locale très dépendante des remises de fonds, ce qui soulève des craintes quant à sa durabilité à plus long terme. Ce point vaut tout particulièrement pour la migration à long terme et sur une longue

---

5. Voir par ex. la loi italienne 2002/189 sur l'immigration, qui stipule que, dans les décisions relatives aux programmes d'aide au développement, le gouvernement devra "prendre en compte" le degré de coopération assuré par le pays bénéficiaire dans le contrôle des "flux migratoires illégaux" (article 1).

6. Pour un excellent bilan analytique de cette littérature, voir de Haas, 2003.

distance, car les migrants qui se déplacent au sein d'une même région (par ex. entre le Sahel et les pays de la côte ouest-africaine) sont habituellement mieux placés pour revenir pour de brèves périodes en fonction du calendrier agricole. Deuxièmement, les migrants ne sont généralement pas les plus pauvres, car tout déplacement international nécessite des ressources financières importantes et des réseaux sociaux bien implantés ; de surcroît, la migration peut exacerber l'inégalité, car les ménages qui reçoivent les remises de fonds sont en mesure d'acheter des terres et d'autres ressources clés, de monter de nouvelles entreprises et d'améliorer l'éducation de leurs enfants, alors que les ménages qui ne bénéficient pas de cette source de revenu peuvent voir leur accès à ces ressources et à ces stratégies de subsistance fortement diminué.

Au-delà de ces considérations économiques et de cette fracture entre "optimistes et pessimistes", la migration est un facteur de changement social et culturel, car les déplacements facilitent l'échange de valeurs culturelles et les modèles de comportements sociaux, mais aussi parce que l'absence du foyer et les remises de fonds à la famille restée dans le pays d'origine font naître une redéfinition des valeurs, des rôles et des hiérarchies sociales (par ex. en fonction du genre, de l'âge et de la classe sociale, voir plus bas).

### **Les remises de fonds : une source de financement relativement importante et stable pour les pays en développement**

Le volume global des remises de fonds est énorme, même si le chiffre exact ne peut pas être déterminé avec précision car beaucoup de migrants préfèrent éviter les services bancaires traditionnels. C'est la raison pour laquelle les chiffres disponibles sont probablement des sous-estimations importantes du volume exact des remises de fonds. La Banque mondiale (2003) estime qu'en 2002 les remises de fonds se montaient à \$80 milliards, près du double du niveau des flux liés à l'aide au développement (\$49 milliards) et en deuxième position derrière les investissements directs étrangers (de l'ordre de \$143 milliards) en guise de source de financement externe pour les pays en développement.<sup>7</sup>

---

7. L'investissement étranger direct (*foreign direct investment, FDI*) fait référence à des investissements réalisés en vue d'acquies un intérêt durable dans une activité économique étrangère. A noter, toutefois, que des comparaisons entre différents types de financement extérieur sont difficiles du fait de leur nature extrêmement variée. Ainsi, à la différence des remises de fonds, les FDI impliquent à la fois des flux financiers entrants (capitaux) et sortants (bénéfices, retours d'investissement, etc).

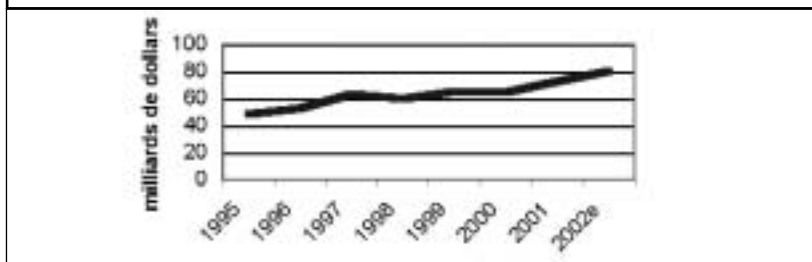


A l'échelle régionale, ces montants ne sont pas distribués uniformément, et en 2002 les remises de fonds étaient estimées à \$25 milliards en Amérique latine et dans les Caraïbes, \$16 milliards en Asie du Sud, \$14 milliards au Moyen-Orient et en Afrique du Nord et \$4 milliards en Afrique sub-saharienne (Banque mondiale, 2003 ; voir plus loin, Fig. 2). En 2001, le Mexique a reçu \$9,9 milliards en remises de fonds, l'Inde \$10 milliards, les Philippines \$6,4 milliards, le Maroc \$3,3 milliards, la Turquie \$2,8 milliards et le Sénégal \$0,2 milliard (Banque mondiale, 2003 ; voir plus loin, Fig. 3). Il faudrait ajuster ces chiffres pour tenir compte du PIB et de la population de chaque pays afin de traduire l'importance relative des remises de fonds. De fait, exprimées comme quote-part du PIB, les remises de fonds sont nettement supérieures dans les pays à revenu plus faible que dans les autres pays en développement (Ratha, 2003 ; voir plus loin, Fig. 4). Les principales destinations depuis lesquelles les remises de fonds sont envoyées comprennent l'Amérique du Nord (Etats-Unis), l'Europe de l'Ouest (Allemagne, Belgique, Suisse, France et Italie) et le Golfe arabe (Arabie saoudite) (Banque mondiale, 2003 ; voir plus loin, Fig. 5).

Outre ces chiffres "statiques", il est important de noter le poids croissant et la stabilité relative des remises de fonds au fil du temps. Durant les années 1990, alors que l'aide officielle diminuait (passant de \$49,5 milliards en 1991 à \$41,6 milliards en 2000), les remises de fonds ont presque doublé (de \$33 milliards en 1991 à \$65 milliards in 1999 ; Gammeltoft, 2002, à partir de données du FMI). Toutefois, si les flux financiers sont extrêmement volatils en fonction des cycles économiques, les remises de fonds restent remarquablement stables au fil du temps (Ratha, 2003).

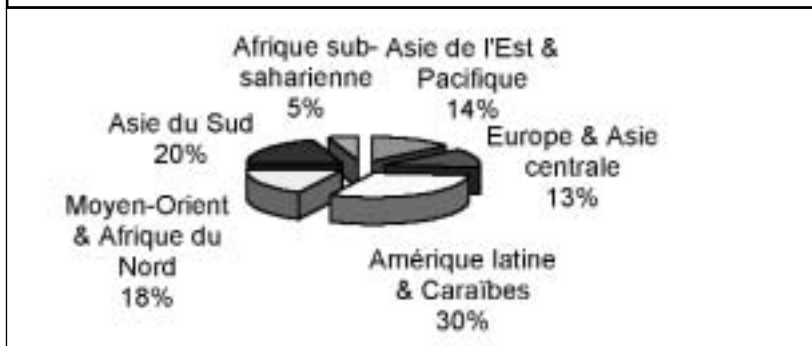
Pour de nombreux migrants, l'envoi de remises de fonds pour soutenir leur famille est une obligation tant morale que sociale. Elles rehaussent également le statut social du migrant et lui permettent de garder une emprise sur sa terre d'origine, de manière à ce qu'il soit bien accueilli à son retour (Tacoli, 2002). Les facteurs qui touchent le montant et la fréquence des remises de fonds comprennent le niveau de salaire du migrant, la situation juridique du migrant dans le pays d'accueil (situation régulière/irrégulière), la durée de son séjour à l'étranger, la situation familiale du migrant/de la migrante (par ex. s'il/elle a des enfants dans le pays d'accueil), le souhait du migrant de rentrer au pays, les taux de change, le risque politique, l'accès aux facilités de transfert de fonds, et la nature de la relation entre le migrant et la famille restée à la maison (van Doorn, sans date ; Kabki *et al.*, 2003).

**Figure 1. Remises de fonds de travailleurs reçues dans l'ensemble des pays en développement, 1995-2002**



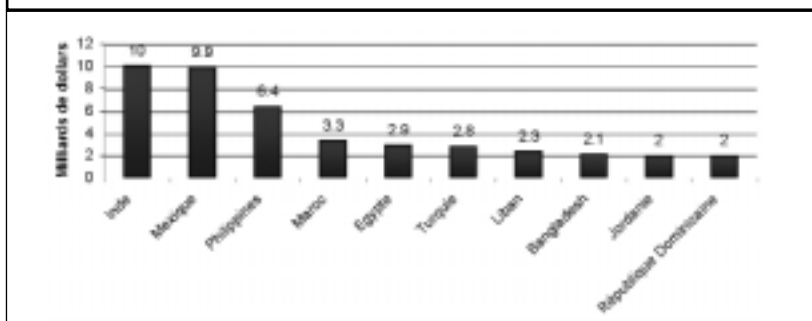
Source : Banque mondiale, 2003.

**Figure 2. Quote-part régionale des remises de fonds des travailleurs reçues dans les pays en développement (estimations 2002)**



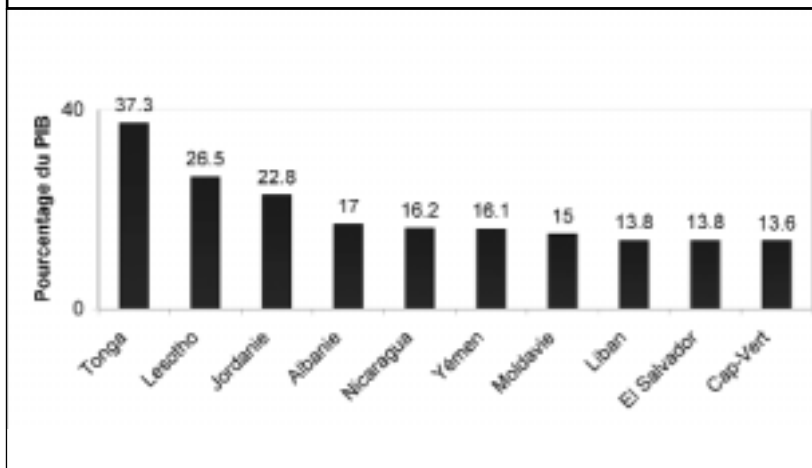
Source : Banque mondiale, 2003.

**Figure 3. Dix premiers pays en développement bénéficiaires de remises de fonds versées par des travailleurs (en milliards de dollars), 2001**



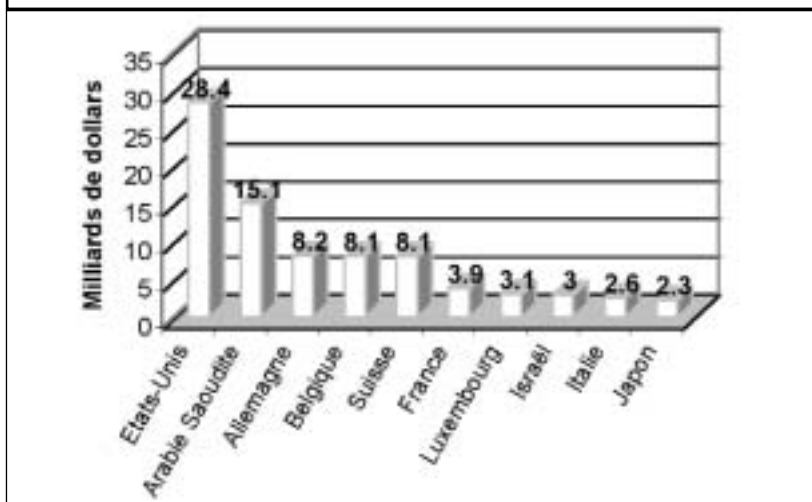
Source : FMI, Balance of Payments Yearbook ; Banque mondiale, 2003.

**Figure 4. Dix premiers pays en développement bénéficiaires de remises de fonds versées par des travailleurs, en pourcentage du PIB, 2001**



Source : FMI, Balance of Payments Yearbook ; Banque mondiale, 2003.

**Figure 5. Dix premières sources nationales de remises de fonds, 2001**



Source : FMI, Balance of Payments Yearbook ; Banque mondiale, 2003.

## **Remises de fonds et développement : liens aux macro-, méso- et micro-niveaux**

Les liens entre remises de fonds et développement peuvent être explorés à trois niveaux. Au macro-niveau, les remises de fonds sont une source précieuse de devises étrangères et, en tant que telle, elles injectent des capitaux dans l'économie et permettent de réduire le déficit de la balance des paiements.

Au méso-niveau, nombre de communautés tirent parti des projets de développement amorcés et financés par des associations de migrants basées à l'étranger. En guise d'exemples, citons la construction d'écoles, de centres de santé, de bâtiments religieux, de puits et d'installations d'irrigation. Les associations de migrants travaillent en principe sur la base de quotas versés par leurs membres et mobilisent des fonds supplémentaires par le biais d'ONG et d'autres agences de développement. Bien que ces associations ne soient pas spécifiques à une nationalité particulière, certains groupes ethniques, tels que les Soninké du Mali et du Sénégal, sont connus pour avoir une tradition plus forte que d'autres. Les problèmes rencontrés dans le passé et relatés dans la littérature concernent la perception différente des besoins et des priorités entre les migrants et les communautés du pays d'origine (FASTI, 1991 ; Yatèra, 1997 ; Lavigne Delville, 1991 ; Smith et Mazzucato, 2003 ; Tacoli, 2002 ; Okali *et al.*, 2001 ; Sander, 2003).

Au micro-niveau, les remises de fonds sont une source majeure de soutien pour la subsistance des ménages. A la différence de l'aide, les remises de fonds arrivent directement dans les ménages individuels et, à la différence des prêts, elles n'engendrent pas de dette. Outre le fait qu'elles contribuent à la consommation à court terme (en permettant de payer des vivres, des vêtements, des soins de santé, etc.), les remises de fonds peuvent promouvoir le développement à plus long terme par le biais d'un investissement en termes d'éducation, d'achat de terres ou de montage d'une petite entreprise. Parmi les multiples facettes du lien entre remises de fonds et développement, cette étude considère plus particulièrement la dynamique à ce niveau, c'est-à-dire au niveau du ménage.

## Encadré 1. Migration et remises de fonds dans les instruments juridiques internationaux

La migration internationale est régie par un ensemble de conventions internationales. Même s'il n'appartient pas à la présente étude de passer en revue l'ensemble de ces instruments juridiques, il est utile d'en mentionner quelques-uns.

La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille a été adoptée en 1990 et est entrée en vigueur en 2003. Elle protège une gamme de droits pour les migrants en situation régulière ("pourvus de documents") ainsi que certains droits fondamentaux pour les migrants en situation irrégulière. Entre autres, la Convention protège le droit des migrants en situation régulière d'envoyer des remises de fonds et exige des gouvernements des pays d'accueil qu'ils "facilitent" ces transferts (article 47). En outre, les migrants en situation régulière ou irrégulière ont le droit de transférer leurs gains et leurs économies à la fin de leur séjour dans le pays d'accueil (article 32). Toutefois, la Convention n'a été ratifiée que par un très petit nombre d'Etats (au nombre de 20 en 2003) et bien que des pays d'origine importants l'aient ratifiée (y compris le Sénégal et le Ghana), aucun pays d'accueil ne l'a fait jusqu'à présent.

Des mesures ont également été prises au niveau bilatéral. Ainsi, la France a signé une série de traités bilatéraux avec des pays africains francophones, concernant les conditions et procédures d'accueil (Conventions relatives à la circulation et au séjour des personnes), les droits des migrants (Conventions d'établissement) et le "co-développement". La Convention de codéveloppement entre le Sénégal et la France (2000) vise à exploiter les compétences et les ressources des migrants sénégalais en France pour promouvoir le développement du Sénégal ; à appuyer l'intégration professionnelle au Sénégal des étudiants sénégalais en France ; et à gérer de manière concertée les flux migratoires (Placade, 2002). Un accord ayant des objectifs semblables a été signé en 2000 entre le Mali et la France (Martin *et al.*, 2002b).

De plus, bien que les accords commerciaux ne couvrent pas la migration, ils peuvent renfermer des mesures pertinentes. En 2003, dans le cadre des négociations au sein de l'OMC/AGCS, plusieurs pays en développement ont déposé une proposition en faveur d'une libéralisation du "Mode 4" de prestation de service, visant à assouplir les restrictions d'accès sur le mouvement temporaire des personnes physiques pour la fourniture de services (document de l'OMC TN/S/W/14, 3 juillet 2003).

## 2.3 Remises de fonds dans le contexte des stratégies de subsistance des ménages

Il est communément admis que les stratégies de subsistance dans les pays en développement sont extrêmement variées et s'appuient sur une foule d'actifs et d'activités. La littérature sur "les moyens de subsistance durables" (*sustainable livelihoods*) identifie cinq grandes catégories de capitaux : le capital humain, le capital social, le capital naturel, le capital physique et le capital financier (Chambers et Conway, 1992 ; Ashley et Carney, 1999 ; Carney, 2002). Dans ce contexte, les remises de fonds constituent un type précis de capital financier, au même titre que les salaires, les retraites et le crédit, et dans nombre de régions, elles représentent une quote-part non négligeable du revenu du ménage. Au Bangladesh par ex., Siddiqui et Abrar (2001) ont découvert que les remises de fonds représentent 51 % du revenu total des ménages. De même, dans l'état mexicain de Guanajuato, les remises de fonds en provenance des Etats-Unis constituent la principale source de revenu pour 45 % des ménages (Sander, 2003). Ces ressources contribuent aux moyens de subsistance des ménages en augmentant leur niveau de revenu et d'opulence et en diversifiant les sources de revenu, ce qui contribue à une meilleure gestion des risques (de Haas, 2003).

En guise de revenu en espèces, les remises de fonds internationales présentent des similarités frappantes avec d'autres formes de "capital financier" (salaire, retraites et remises de fonds internes). Toutefois, elles ont toutes des caractéristiques propres en termes de nature et d'ampleur. Tout d'abord, la somme d'argent en cause est généralement beaucoup plus élevée que dans le cas des revenus gagnés dans le pays d'origine, ce qui permet d'élargir l'éventail des emplois possibles à des projets tels que la construction d'une maison ou l'achat de terres. Deuxièmement, les remises de fonds internationales sont assorties d'une foule d'autres actifs que les migrants peuvent acquérir dans le pays d'accueil, qu'il s'agisse de compétences ou d'attitudes d'entrepreneur ("capital humain") ou encore de réseaux étendus d'amis et de contacts dans le pays d'origine, le pays d'accueil et d'autres pays ("capital social").

Les remises de fonds peuvent être utilisées de diverses manières et peuvent servir à accroître l'accès aux autres types de capitaux. Ainsi par ex., elles peuvent servir à financer les frais de scolarité ("capital humain"), à acheter un magasin ("capital physique") ou à améliorer l'accès au foncier ("capital naturel"). Un accès accru à ces actifs peut ensuite permettre au ménage

d'appuyer l'émigration d'autres membres de la famille, ce qui augmente le niveau des remises de fonds. Dans le même temps, d'autres types de capitaux contribuent à l'utilisation efficace des remises de fonds. Par ex., les migrants dépendent habituellement de leurs réseaux dans leur pays d'origine ("capital social") pour les aider à construire des maisons, à acheter des terres ou à monter une entreprise. Les paragraphes qui suivent passent en revue quelques-uns des emplois les plus courants des remises de fonds (l'ordre ne dénote aucune idée d'importance ; les utilisations liées au foncier ne sont pas reprises ici, car elles sont traitées séparément à la section 4 ci-dessous). Toutefois, avant d'aborder ces différents emplois, il convient de souligner certaines considérations méthodologiques et restrictions conceptuelles.

### **Considérations méthodologiques**

L'étude de la manière dont les ménages utilisent les remises de fonds et de l'impact de ces utilisations sur le développement au micro-niveau est truffée de difficultés méthodologiques. Tout d'abord, en tant que revenus en espèces, les remises de fonds présentent des problèmes de fongibilité : une fois qu'elles entrent dans la "cagnotte" globale des revenus du ménage, les remises de fonds ne peuvent plus être distinguées des autres sources de revenu. Par conséquent, il est difficile de les associer à des emplois spécifiques de revenu et à des changements particuliers dans les comportements de dépenses (Adams, 1996). Ainsi, bien que les remises de fonds en tant que telles ne soient pas destinées à être investies dans le foncier, elles peuvent permettre au ménage de libérer d'autres revenus à des fins d'investissement. Pour surmonter ce problème, certains chercheurs ont préféré étudier les corrélations statistiques entre la migration internationale et des comportements ou des actifs particuliers, plutôt que d'explorer les utilisations proprement dites des remises de fonds (de Haas, 2003).

Deuxièmement, même lorsque des corrélations sont effectivement démontrées, il peut s'avérer difficile d'établir un lien de cause à effet. Ainsi, s'il s'avère que des ménages migrants ont plus de chance d'acheter des terres ou d'investir en éducation que les ménages non migrants, il faudrait tout de même déterminer si cela tient aux remises de fonds ou plutôt au fait que les ménages migrants ont plus de chance de figurer parmi les ménages plus aisés et mieux éduqués (de Haas, 2003).

Troisièmement, les effets des remises de fonds sur le développement ne sont pas limités à la consommation immédiate ou à des investissement par

le ménage qui les reçoit. Cette “première vague” d'utilisations engendre “des effets multiplicateurs” qui sont extrêmement difficiles à mesurer (Adams, 1996 ; Glytsos, 2002).

Pour finir, les données disponibles concernent généralement un point donné dans le temps, ce qui rend difficile toute évaluation du changement au fil du temps (Adams, 1996). Ceci pose un problème tout particulièrement si l'on considère qu'il peut exister un laps de temps considérable entre la migration et l'investissement des remises de fonds, puisque, dans un premier temps, les ménages sont souvent forcés d'utiliser les remises de fonds pour améliorer leurs conditions de vie (de Haas, 2003).

### **L'utilisation des remises de fonds par les ménages : quelques mises en garde**

L'utilisation des remises de fonds varie beaucoup en fonction de variables associées à la fois au migrant (niveau de gains, migration saisonnière/à long terme/permanente, etc.) et son ménage dans le pays d'origine (par ex. les ménages les plus pauvres ont plus de chance de se servir des remises de fonds pour répondre à leurs besoins élémentaires). A cet égard, ce que les migrants et leurs ménages font avec les remises de fonds dépend dans une large mesure de qui ils sont. En outre, l'utilisation des remises de fonds varie aussi en fonction du contexte national et local. Ainsi, l'emploi des remises de fonds pour améliorer l'accès aux services sociaux tels que la santé et l'éducation pourrait découler de mesures politiques ayant eu un effet préjudiciable sur l'accès à ces services (par ex. ajustement structurel). Il convient donc d'éviter les généralisations.

En outre, il ne faudrait pas traiter les ménages comme des entités monolithiques dans la dynamique des remises de fonds. L'observation anecdotique suggère que, consciemment ou inconsciemment, les migrants peuvent utiliser leur rôle de soutien de famille pour accroître leur poids vis-à-vis de leurs frères et sœurs, voire même bouleverser les hiérarchies traditionnelles que confère l'âge. De plus, si les migrants sont généralement très enthousiastes à l'idée d'aider leur famille dans leur village d'origine, ils ont aussi besoin de se protéger contre un grand nombre de requêtes opportunistes de la famille (faveurs, “prêts”, etc.). Enfin, si les membres du ménage sont généralement les principaux bénéficiaires des remises de fonds, les amis et voisins peuvent aussi en tirer parti, et des entreprises peuvent être créées non seulement avec des



membres de la famille mais aussi par le biais de nouvelles relations forgées avec d'autres migrants pendant le séjour à l'étranger (Kabki et al., 2003 ; Smith et Mazzucato, 2003). Tous ces facteurs peuvent influencer sur les décisions en matière d'emploi (par ex. la création d'une entreprise dans la capitale plutôt que dans le village d'origine).

Dans la littérature, certains font une distinction entre les emplois "productifs" et "non productifs" des remises de fonds. Cette approche n'est pas adoptée ici, car la ligne de démarcation entre les deux est floue. Ainsi, une voiture peut servir à la fois à répondre aux besoins de transport du ménage et à monter une entreprise de transport. De même, les vivres, les vêtements et les soins de santé, souvent perçus comme des "biens de consommation", contribuent également à la création d'actifs par le biais d'une augmentation du capital humain.

### **Vivres, vêtements, soins de santé et éducation**

Parmi les différentes formes d'utilisation des remises de fonds, l'amélioration des conditions de vie du ménage constitue une priorité fondamentale. Ceci vaut tout particulièrement pour les ménages à revenu moindre, qui peuvent utiliser les remises de fonds pour compléter d'autres sources de revenu. Au Bangladesh par ex., Rahman (2000) a trouvé que plus de 30 % des remises de fonds servaient à couvrir les besoins élémentaires du ménage. Ceci comprend les vivres, les vêtements et les soins de santé (pour le Ghana par ex., voir Smith et Mazzucato, 2003 ; le Mexique, Basok, 2003 ; le Nigeria, le Mali et la Tanzanie, Tacoli, 2002). L'observation anecdotique suggère que les remises de fonds servent aussi à acheter des biens de consommation, tels que des appareils ménagers, des radios, des téléphones portables et des télévisions par satellite. Les ménages migrants peuvent aussi utiliser les remises de fonds pour rembourser des dettes, y compris celles contractées afin de financer la migration.<sup>8</sup>

Les remises de fonds sont souvent investies dans l'éducation. Au Ghana par ex., Kabki et al. (2003) ont découvert que les remises de fonds payaient les frais de scolarité et d'université des enfants de la famille. Au Maroc, les enfants des ménages migrants internationaux se sont avérés

---

8. Bien que les coûts de transport soient devenus meilleur marché, l'émigration peut encore s'avérer coûteuse, notamment pour les migrants sans papiers, dont les mouvements sont de plus en plus organisés par des groupes sans scrupules hautement structurés.

nettement mieux éduqués que les enfants des ménages non migrants ou migrants à l'intérieur du pays (de Haas, 2003).

## Logement

La construction d'une maison neuve ou la réparation d'une maison existante sont souvent signalées dans la littérature comme étant l'utilisation la plus fréquente des remises de fonds. En Turquie, "l'enquête Abadan" de 1970 a découvert que 49 % des remises de fonds étaient consacrées au logement (cité dans Russell, 1986). Des résultats analogues ont été signalés pour le Pakistan (Gilani *et al.*, 1981). Au Ghana, Kabki *et al.* (2003) ont constaté que la majorité des migrants interrogés investissaient dans une maison pour leur famille, et que la plupart de ceux qui ne l'avaient pas encore fait espéraient le faire à l'avenir. Dans la vallée de l'oasis du Todgha, dans le sud du Maroc, les remises de fonds permettent aux familles de quitter le village traditionnel et de construire des maisons neuves (de Haas, 2003). Une étude portant sur 11 villages mexicains a trouvé qu'entre 71 % et 89 % des ménages migrants avaient agrandi ou réparé leur logement ou s'étaient construit une maison neuve (Basok, 2003).

La construction d'une maison peut avoir lieu dans le village d'origine, dans une autre région du pays d'origine (le plus souvent, dans la capitale) ou les deux (Kabki *et al.*, 2003 ; Smith et Mazzucato, 2003). Ces maisons sont souvent relativement peu habitées car les migrants sont les seuls occupants et ne les utilisent que lorsqu'ils se rendent dans leur pays d'origine (Smith et Mazzucato, 2003). La construction par les migrants de maison "de standing" est souvent mal perçue par les chercheurs et praticiens du développement, qui estiment que le projet est mû par des notions de prestige et de statut et qu'il soustrait des ressources aux investissements "productifs". S'il est vrai que les facteurs sociaux et culturels jouent un rôle important dans les projets de construction de logement, il convient de souligner que :

- Une maison spacieuse, fonctionnelle et hygiénique est une aspiration légitime, notamment car elle permet aux ménages de devenir plus indépendants de la famille (de Haas, 2003) et cette aspiration est au cœur de la notion même de "développement".
- La construction d'une maison engendre des "effets multiplicateurs" positifs, car les maçons et autres ouvriers se servent à leur tour de leurs salaires pour acheter des biens de consommation ou pour investir.
- Dans un climat caractérisé par la rareté des opportunités d'investisse-

ment et une inflation élevée, l'immobilier est une méthode sûre de protéger ses économies.

- Une maison peut aussi générer un revenu, notamment par la location du logement ou d'une partie de celui-ci.<sup>9</sup>

### **Encadré 2. Une dure vie de labeur pour une maison dans son Cap Vert natal**

Ivette a quitté son foyer du Cap Vert et est partie s'installer en Italie alors qu'elle avait tout juste 16 ans, en quête d'une indépendance. Elle a travaillé comme employée de maison à Rome pendant plus de 25 ans et a eu une fille avec un Italien. Ses parents et ses neuf frères et sœurs sont disséminés au Cap Vert, au Portugal et en Espagne, et elle reste en contact avec eux par téléphone et grâce à des visites périodiques. Il y a des années de cela, elle envoyait des maillots de foot au Cap Vert pour faire tourner une petite entreprise commerciale qu'elle avait montée avec son frère, jusqu'à ce que celui-ci parte s'installer en Espagne.

Ivette a toujours envoyé de l'argent au pays pour soutenir sa famille. De plus, en 1987, elle a commencé à construire sa propre maison, qui est maintenant presque terminée. Au lieu de partir de rien, elle a ajouté un étage à la maison de ses parents dans la ville de Mindelo et ses frères l'ont aidée avec les travaux. Il y a quelques années, elle a découvert que ses parents n'avaient pas de titre de propriété sur leurs terres et payaient un droit annuel à la municipalité. Pour sa "tranquillité d'esprit", elle a cherché à se procurer un titre de propriété sur les terres et l'a obtenu avec l'aide de sa sœur. Alors qu'elle pourrait générer un bénéfice intéressant en louant l'appartement tant qu'elle vit loin, elle hésite à le faire car elle a peur que les locataires ne l'endommagent (après tout le mal qu'elle s'est donné !). En Espagne, les sœurs d'Ivette ont adopté une autre voie, préférant acheter des appartements espagnols avec l'aide de prêts immobiliers.

Si Ivette cultivait les champs paternels lorsqu'elle était enfant, l'agriculture ne l'intéresse plus car les terres du Cap Vert sont très arides. Elle aimerait rentrer au pays lorsqu'elle atteindra l'âge de la retraite pour profiter enfin de sa maison. Toutefois, il lui faut travailler jusqu'à ce qu'elle ait rempli les conditions de sa caisse de retraite en Italie.

Source : entretien avec Ivette.

## **Entreprises**

De nombreux migrants utilisent une partie de leurs gains pour monter une entreprise dans leur pays d'origine. Ceci peut supposer l'envoi de marchandises à un membre de la famille, à des fins de revente (voir par ex. le cas d'Ivette au Cap Vert, encadré 2 ci-dessus), ou le transfert d'argent. En guise d'exemples d'entreprises, on peut citer des centres de communication (cabines téléphoniques, points Internet, etc.), des petits

---

9. Ainsi, au Cap Vert, Juana, la marraine d'Ivette, vit à l'étage supérieur de la maison qu'elle a construit et elle loue l'étage inférieur, afin de compléter la retraite qu'elle reçoit d'Italie.

hôtels-restaurants, un commerce de marchandises d'occasion ou des services de transports commerciaux (Kabki *et al.*, 2003 ; Smith et Mazzucato, 2003 ; de Haas, 2003 ; Black *et al.*, 2003). Frédéric, chauffeur de taxi au Burkina-Faso, nous a raconté que son minibus lui avait été envoyé par un cousin habitant en Allemagne, qui l'avait acheté d'occasion et l'avait exporté via le port de Lomé ; aujourd'hui, il l'utilise en guise de taxi à Ouagadougou et emmène les touristes faire de petites excursions hors de la ville. Dans toute l'Afrique de l'Ouest, de nombreux chauffeurs de taxi nous ont raconté des histoires analogues.

Pour créer leur nouvelle entreprise, les migrants s'appuient non seulement sur des réseaux familiaux mais aussi sur des relations forgées à l'étranger avec d'autres migrants ou, dans certains cas, avec des Européens ou des Américains (Smith et Mazzucato, 2003).

### **Bâtiments religieux et cérémonies**

Les remises de fonds servent également à ériger de nouveaux bâtiments religieux (églises, mosquées, etc.), à appuyer des institutions religieuses (par ex. par des dons d'église) et à financer des cérémonies religieuses, notamment la sépulture ou le mariage d'un membre de la famille. Outre la foi, ces décisions sont influencées par des considérations de statut social. Au Ghana, Kabki *et al.* (2003) ont constaté des différences remarquables entre les enterrements financés par les migrants et les sépultures locales, notamment en ce qui concerne le type de cercueil, le nombre d'invités, le buffet et les divertissements proposés. Dans certains cas, les décisions ayant trait à des bâtiments religieux peuvent être sujettes à controverse au sein de la communauté et donner lieu à des conflits (voir Encadré 3).

### **Le "côté obscur" des remises de fonds**

Outre leur contribution aux stratégies de subsistance des ménages, les remises de fonds peuvent aussi alimenter les sources de conflit. En Somalie par ex., elles ont permis de financer les milices qui allaient finalement renverser le régime de Siyad Barré et elles sont aujourd'hui une source de financement pour les puissants chefs militaires (Gundel, 2002). Des constatations semblables ont été faites pour les Tigres tamouls au Sri Lanka (Sriskandarajah, 2002). Dans d'autres cas, les dynamiques engendrées par les remises de fonds peuvent alimenter la violence de façon tout à fait inattendue (voir Encadré 3).

### **Encadré 3. La construction d'une mosquée déchaîne la violence au Mali**

Yerere est un petit village dans le cercle de Nioro, au Mali, une région caractérisée par un taux d'émigration considérable. En 2003, la construction d'une mosquée de village financée par un migrant installé au Gabon a déclenché de violentes émeutes. Dans la poursuite de son projet, le migrant avait suivi les voies juridiques d'usage et obtenu l'autorisation des autorités locales mais il avait outrepassé le chef traditionnel et la communauté villageoise, qui étaient opposés à la nouvelle mosquée. Les motifs de leur opposition sont de nature sociale (la famille du migrant était arrivée au village depuis un autre district), personnelle (le migrant avait divorcé de la fille du chef local), religieuse (la mosquée desservait un culte minoritaire) et politique (la famille du migrant et le chef local soutenaient des partis politiques opposés).

Lorsque les travaux de construction commencèrent, l'opposition locale devint violente et les émeutes firent plusieurs victimes (y compris le migrant, qui s'était rendu au village à cette occasion), de nombreux blessés et un grand nombre d'arrestations. Après les affrontements, les autorités gouvernementales ont vivement appuyé la poursuite du projet et la mosquée est à présent terminée.

Sources : Dama, *comm. pers.* ; Maiga, *comm. pers.*

## **2.4 Les remises de fonds et l'accès au foncier**

Les terres constituent un actif essentiel des stratégies de subsistance des ménages ruraux. Les interactions entre les remises de fonds et l'accès au foncier sont extrêmement complexes et varieront sans doute considérablement d'un endroit à un autre, en fonction des facteurs socio-culturels locaux, du contexte économique et écologique local, et ainsi de suite. Elles peuvent se présenter sous de multiples formes, qu'il s'agisse d'achats de terres financés par des remises de fonds ou d'une variété d'autres mécanismes d'accès au foncier (locations, allocations administratives, prêts, etc.). Elles soulèvent une foule de questions, telles que les effets sur les régimes d'utilisation foncière, la compétition exercée sur les terres, les conflits fonciers et l'accès au foncier des ménages non migrants. Les effets liés au foncier des remises de fonds peuvent mettre des décennies à se faire jour ; ainsi, de Haas (2003) a constaté que de nombreux migrants ne commençaient à investir dans le foncier qu'après plus de 20 ans d'absence du pays d'origine.

### **Achats de terres**

Les études à travers le monde démontrent que les achats de terres agricoles constituent une forme fréquente d'emploi des remises de fonds. Les

achats de terres peuvent être des transferts officiels de propriété ou des transactions informelles lorsque le vendeur n'est pas le propriétaire légitime (par ex. parce que les terres peuvent appartenir à l'Etat) ou n'a pas de titre de propriété pour prouver ses droits fonciers. Au Bangladesh, Mahamood (1992) a découvert qu'environ 15 % des remises de fonds envoyées par les migrants au Moyen-Orient étaient consacrées à l'achat de terres, en deuxième position derrière le logement (19 %).<sup>10</sup> En outre, une enquête menée auprès de plus de 700 ménages dans le Pakistan rural a révélé que les remises de fonds internationales avaient une incidence positive sur l'accumulation de terres tant irriguées que pluviales (Adams, 1996). Dans l'état indien de Kerala, Zachariah *et al.* (2001) ont découvert que plus de ménages migrants que de ménages non migrants avaient acheté des terres au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. En Egypte rurale, Adams (1991, cité dans Adams 1996) a trouvé que 73 % du total des dépenses individuelles d'investissement par les migrants extérieurs est consacré à l'achat de terres agricoles et constructibles.<sup>11</sup>

Dans la vallée de l'oasis du Todgha, dans le sud du Maroc, les ménages migrants internationaux sont plus enclins à investir dans des terres que les autres ménages : plus d'un quart des ménages migrants internationaux ont acheté des terres agricoles, contre moins de 10 % des ménages non migrants. Les facteurs qui expliquent cette différence comprennent non seulement les niveaux de revenu plus élevés associés aux remises de fonds mais aussi la plus grande stabilité des revenus et une sécurité future assurée par les remises de fonds ainsi qu'un esprit d'entreprise plus aiguisé de la part des migrants. De fait, la corrélation entre remises de fonds et foncier existe même à l'issue du contrôle des niveaux de revenu (de Haas, 2003).

Il existe moins d'études qui documentent l'emplacement, la qualité et la superficie des terres achetées. Basok (2003) compare les achats de terres dans 11 villages mexicains par des migrants qui participent au Programme canadien des travailleurs saisonniers mexicains. Ses recherches ont révélé que les achats de terres étaient plus probables dans les régions les "plus

---

10. Il convient de noter qu'une autre étude sur l'émigration du Bangladesh à Singapour a abouti à des conclusions très différentes : la plupart des remises de fonds servent à rembourser les prêts souscrits pour financer la migration (52 %) et à financer la consommation du ménage (en gros 30 %) (Rahman, 2000). Ces constats différents peuvent s'expliquer par les disparités dans la nature de la migration bangladaise à Singapour d'une part et au Moyen-Orient d'autre part.

11. Il convient de noter que ces données regroupent les terres agricoles et les terres résidentielles.

mal loties" (en termes de proximité du chef-lieu de canton, de routes aménagées, etc.) ; là, 23 % des ménages migrants avaient acheté des terres à des fins d'agriculture de subsistance (contre 9 % dans les régions "mieux loties"). Ceci tient au fait que les prix des terres dans les régions "mieux loties" sont trop élevés pour les migrants, bien que ces résultats puissent être influencés par les spécificités du Programme canadien de travailleurs saisonniers mexicains (la plupart des migrants qui participent à cette initiative sont pauvres ; Basok, 2003).

Dans son étude menée dans le sud du Maroc, de Haas (2003) a constaté que la plupart des achats fonciers étaient réalisés en dehors de la zone d'oasis et portaient sur des terres jusqu'alors arides régénérées grâce à la création de nouveaux points d'eau (voir plus bas). Ceci tient au fait que les migrants préfèrent éviter le régime foncier fragmenté, une réglementation des eaux qui manque de souplesse et d'autres contraintes sociales associées aux terres d'oasis. En revanche, les migrants "âgés" de retour au pays tendaient à acheter des parcelles relativement modestes dans l'oasis, car ils étaient plus tentés par une agriculture traditionnelle d'oasis que les jeunes migrants (de Haas, 2003).

Il faudrait réaliser davantage de recherches sur la nature des achats fonciers financés par des remises de fonds, notamment pour savoir dans quelle mesure il s'agit de transactions formelles ou informelles, et sur le processus par le biais duquel ils interviennent. L'observation anecdotique aux alentours de Bamako, au Mali, suggère que les achats sont généralement effectués de façon officieuse, car les vendeurs ne disposent que rarement d'un titre de propriété ; il appartient ensuite à l'acheteur "d'officialiser" ses droits fonciers en se procurant un titre officiel auprès des autorités. En outre, il nous a été rapporté que les négociations, les achats et les régularisations ultérieures sont généralement effectuées par le biais d'un intermédiaire pour le compte du migrant et que l'intermédiaire réalise un bénéfice s'il parvient à acheter la parcelle pour un prix inférieur à celui convenu avec le migrant.

Ces processus peuvent être caractérisés par des coûts de transaction élevés, la spéculation voire la fraude. Une fois de plus, le Mali offre un exemple parlant. Une étude récente réalisée à Banko, un village proche de Bamako, documente le cas d'un homme qui a empoché sept millions de francs CFA (quelque 4 500 euros) en vendant 10 ha de terres sur lesquelles il n'avait aucun droit (la parcelle faisait partie d'une aire

communautaire utilisée par le village). Lorsque l'acheteur (un intermédiaire agissant pour le compte d'un Malien domicilié en France) tenta d'occuper la parcelle, il se heurta à l'opposition de la communauté locale. Les tentatives du migrant pour que les autorités administratives et les notables locaux se saisissent de l'affaire furent vaines ; pendant ce temps, le faux vendeur disparut dans la nature avec l'argent en poche tandis que l'intermédiaire se frottait secrètement les mains – rien de surprenant, puisqu'il avait lui-même empêché le double de la somme donnée au vendeur en trompant le migrant sur le prix de la parcelle (Djiré, 2004).

### Au-delà des achats

La littérature existante portant sur les interactions entre les remises de fonds et le foncier est restreinte et semble se concentrer sur les achats de terres. Toutefois, l'évidence tend à suggérer que les remises de fonds peuvent, directement ou indirectement, améliorer l'accès aux terres de multiples autres façons. Davantage de recherches seraient nécessaires pour mieux comprendre ces différents aspects des interactions entre les remises de fonds et le foncier. Ci-après figurent quelques exemples :

- **Accroissement de la sécurité de l'accès aux terres tel qu'il existe.** A titre d'exemples, citons le paiement de la procédure d'immatriculation foncière pour les terres familiales ;<sup>12</sup> le déblocage des terres par un remboursement anticipé d'hypothèque (ex. sur le Bangladesh, Siddiqui et Abrar, 2001) ; et, de manière plus générale, une utilisation plus productive des terres en recrutant de la main-d'œuvre et en achetant des intrants agricoles (dans bon nombre de pays francophones ouest-africains, les droits fonciers sont liés à la "mise en valeur" des terres).
- **Location et contrats agraires.** Les ménages migrants désireux d'investir leurs remises de fonds dans l'agriculture (main-d'œuvre, intrants agricoles, etc.) mais n'ayant pas accès à assez de terres peuvent améliorer leur accès au foncier par le biais de contrats agraires ou de locations à long terme. Ceux-ci s'avèrent particulièrement utiles lorsque la vente de terres est interdite ou lorsque des individus ou des groupes ne sont

---

12. Voir par ex. Ivette au Cap Vert, Encadré 2. A noter que le processus d'obtention d'un titre de propriété peut s'avérer extrêmement coûteux pour les locaux, aussi bien par les circuits officiels (frais de dossier) que par les voies officieuses (pots-de-vin). Il serait intéressant de se pencher sur la question de savoir si, alors que les locaux se sentent relativement "sécurisés" par le régime foncier coutumier, les migrants préfèrent obtenir un titre de propriété.



pas disposés à vendre des terres coutumières (ex. sur le Ghana, voir chapitre 4).

- **Affectations foncières.** Les ménages migrants peuvent demander des terres aux institutions de gestion du foncier, qu'elles soient formelles ou coutumières, en démontrant leur capacité accrue à cultiver plus de terres grâce au recrutement de main-d'œuvre et à l'emploi d'intrants agricoles financés par les remises de fonds.<sup>13</sup> Ceci est aussi lié aux processus de décentralisation actuellement en cours dans bon nombre de pays en développement, y compris en Afrique de l'Ouest, car les gouvernements locaux peuvent se voir conférer des responsabilités en matière de gestion foncière (ex. au Sénégal, les conseils ruraux ; voir chapitre 3).
- **Dynamiques des prêts fonciers.** Les flux de remises de fonds peuvent aussi toucher les relations de prêts fonciers. Ainsi, à Banamba, au Mali, il se peut que des ménages migrants augmentent provisoirement leurs terres exploitables en empruntant des parcelles ; inversement, les ménages migrants propriétaires de terres, qui jusque-là louaient à des tiers celles qu'ils n'étaient pas en mesure d'exploiter, et qui sont à présent capables de cultiver davantage de terres en faisant appel à de la main-d'œuvre extérieure et à des intrants agricoles, tendent à récupérer leurs terres (Diarra, *comm.pers.*). Dans certains cas, ces dynamiques peuvent être à l'origine de conflits fonciers (ex. au Sénégal, voir chapitre 3).
- **Répercussions sur l'héritage de terres.** Au sein du ménage, les remises de fonds peuvent influencer sur les relations entre les enfants migrants et leurs frères et sœurs non migrants ou entre enfants et parents. Du fait de leur contribution importante au revenu de la famille, les migrants peuvent être récompensés par un traitement préférentiel au moment de l'héritage. Ainsi, en Tanzanie, Diyamett *et al.* (2001) ont constaté que "alors que le système d'héritage traditionnel devient moins fréquent, l'envoi de remises de fonds est souvent devenu un moyen d'obtenir les faveurs parentales et d'hériter des terres familiales" (p. iv, notre traduc-

---

13. L'affectation foncière peut s'inscrire en complément des "achats" informels. Ainsi, des rapports sur des périmètres irrigués au Mali et au Sénégal suggèrent que les locataires "vendent" officieusement leurs droits à des personnes de l'extérieur, qui viennent ensuite occuper les terres et, forts de cet argument, soumettent une demande d'affectation officielle de terres aux autorités.

tion). La question de savoir si ce cas traduit un phénomène qui tend à se généraliser mérite d'être élucidée par un complément de recherche.

### **Un puits et puis tout ira bien ?**

Les interactions entre les remises de fonds et le foncier peuvent être tempérées par d'autres ressources naturelles, notamment l'eau. Dans la vallée de l'oasis du Todgha, dans le sud du Maroc, de Haas (2003) a constaté que les remises de fonds finançaient un grand programme d'expansion de l'utilisation de pompes à eau motorisées, les ménages migrants employant leurs remises de fonds pour financer la création de nouveaux points d'eau. Un plus grand accès à l'eau a été la clé du développement économique dans la vallée depuis les années 1970 car cela a permis d'exploiter les terres toute l'année et d'augmenter la production agricole. Les ménages propriétaires de pompes vendent aussi l'eau aux autres ménages. En outre, les nouveaux puits ont augmenté l'accès aux terres pour les résidents de l'oasis en permettant la régénération des terres dans des zones jusque-là stériles à l'extérieur de l'oasis. Ces terres ont d'abord été allouées aux villages puis aux ménages individuels (de Haas, 2003). La création de points d'eau est aussi rapportée comme une activité première des associations de migrants au Sénégal et au Mali.

Toutefois, la création de points d'eau peut aussi s'accompagner d'effets secondaires négatifs. Dans la vallée de l'oasis du Todgha, l'absence d'une forme quelconque de réglementation ou son manque d'application s'est traduit par une augmentation anarchique du pompage de l'eau, qui a soulevé des inquiétudes en termes de durabilité de l'environnement. Nombreux sont les puits qui sont taris, vraisemblablement du fait d'un pompage excessif (de Haas, 2003).

Il faudrait entreprendre plus de recherches pour déterminer si des processus semblables interviennent aussi ailleurs, notamment au Sahel. Dans nombre de sociétés pastorales sahéliennes, l'accès aux pâturages de saison sèche est déterminé par les droits sur les points d'eau qui s'y trouvent, et les droits à l'eau sont donc essentiels pour la gestion durable des pâturages. Dans le passé, la non prise en compte de ces relations complexes entre l'eau et le foncier et des dispositions gouvernementales prévoyant un accès libre aux points d'eau ont sapé les régimes fonciers coutumiers et ont eu des conséquences adverses tant environnementales que socio-économiques. Il serait utile d'explorer si des processus

analogues interviennent à présent eu égard aux points d'eau créés avec les fonds de la diaspora.

### **Quelques mots sur les changements de l'utilisation des terres**

La littérature existante semble accorder relativement peu d'importance aux changements de l'utilisation des sols associés aux achats de terres financés par des remises de fonds et plus généralement aux flux entrants de remises de fonds. Parmi les questions à explorer figurent les suivantes : les ménages migrants utilisent-ils les terres nouvellement acquises pour subvenir à leurs propres besoins ou pour une agriculture commerciale ? Dans ce dernier cas, cultivent-ils des cultures "traditionnelles" ou de nouveaux types de cultures ? Dépendent-ils principalement de la main-d'œuvre familiale ou recrutent-ils des ouvriers agricoles à l'extérieur ? Ces processus affectent-ils les relations entre les agriculteurs et les éleveurs ?

Il est souvent argué que l'émigration et la perte de main-d'œuvre qui en découle peuvent se traduire par une contraction des terres cultivées (Rubenstein, 1992, cité dans de Haas, 2003). Toutefois, dans certains cas, les remises de fonds peuvent contribuer à résoudre cette question, en permettant aux ménages de recruter de la main-d'œuvre pour cultiver leurs champs. Ainsi, dans le sud du Maroc, de Haas (2003) a constaté que c'était sur les terres des ménages non migrants que l'on trouvait le plus de jachères et que les migrants confiaient le plus souvent l'exploitation de leurs terres à d'autres membres de la famille (aux femmes en particulier), à des métayers ou à des ouvriers agricoles. Ceci améliorerait les niveaux des salaires et les conditions de métayage : alors que les métayers conservaient jadis 20 % de leur produit, ils conservaient en moyenne 41 % de la récolte au moment de l'étude.

Un exemple de changement d'affectation des sols qui découle peut-être des achats de terres financés par les remises de fonds est la transition de la vocation agricole à une vocation résidentielle des terres. L'évidence recueillie en Afrique de l'Ouest démontre que dans les zones périurbaines, notamment le long des routes aménagées, les terres agricoles sont converties en parcelles résidentielles, les prix des terrains montent en flèche et les bâtiments poussent comme des champignons sans toutefois qu'il y ait de prestations de services adéquates. Si de nombreux facteurs différents engendrent ces changements, du fait de leur pouvoir d'achat supérieur à la moyenne, les migrants comptent souvent parmi les princi-

paux déclencheurs des projets de construction. Dans certains cas, la législation protège les droits fonciers de ceux qui ont, en milieu urbain, érigé des constructions dépassant une certaine hauteur (par ex. au Ghana, la Loi de 1962 sur la protection des transactions foncières<sup>14</sup>). Ceci incite les acheteurs de terres, qu'ils soient migrants ou autres, à construire rapidement des structures en béton au-delà de cette hauteur puis à attendre d'avoir assez d'argent pour achever le bâtiment. Ceci explique peut-être en partie les "squelettes" de bâtiments inachevés que l'on peut voir dans les zones périurbaines de bon nombre de pays ouest-africains. Il faudrait des recherches complémentaires pour évaluer l'ampleur du phénomène, dans quelle mesure les remises de fonds internationales y contribuent, et son impact sur les agriculteurs des zones périurbaines qui perdent des terres à cause de ce phénomène.

### **Compétition foncière, ventes multiples et conflits fonciers**

Dans nombre de régions d'Afrique de l'Ouest, les terres de valeur, qu'il s'agisse de parcelles résidentielles ou agricoles de haute qualité, sont devenues rares du fait d'une foule de facteurs socio-économiques, notamment la pression démographique. La compétition entre usagers a fortement augmenté. Des marchés affairés de ventes de terrains ont ainsi vu le jour, à la fois formels et informels. Ces changements ont entraîné des effets secondaires négatifs. Dans bien des cas, plusieurs prétendants aux mêmes terres, parfois membres de la même famille, vendent la même parcelle à des acheteurs différents. De ce fait, les conflits fonciers sont de plus en plus nombreux et la sécurité foncière se trouve compromise. Les agents de l'administration centrale et locale exploitent cette compétition accrue sur les terres par corruption et en quête de loyer. Il faudrait des recherches complémentaires pour déterminer dans quelle mesure les remises de fonds, en accroissant la demande en terres prisées, sont aux rangs des facteurs qui alimentent ces changements. L'affaire signalée dans l'encadré ci-dessous suggère que cela pourrait bien être le cas.

### **Ceux qui "restent au pays" sont-ils laissés pour compte ?**

Les effets de la migration internationale sur la distribution des revenus et des richesses dans la région d'origine ont fait couler beaucoup d'encre dans la littérature. Comme la migration à distance exige un niveau minimum d'information, de contacts et de ressources, ceux qui émigrent

---

14. *Land Development (Protection of Purchases) Act 1962.*

#### **Encadré 4. Ventes multiples de parcelles résidentielles dans la périphérie de Bamako, au Mali**

Dialakologi est une commune proche de Bamako, au Mali. En 2000, le maire a inauguré un projet portant sur le lotissement de quelque 300 parcelles périurbaines à vocation résidentielle, arguant que la superficie concernée appartenait à la municipalité. Plusieurs ventes à des particuliers eurent lieu dans le cadre du projet. Un acheteur de Banamba, une ville plus au nord, versa à la municipalité une grosse somme d'argent pour l'achat de 20 parcelles. Bien que l'on ignore tout de ses motifs, il est fort probable qu'il agissait non seulement en son nom propre mais aussi pour le compte de migrants vivant à l'étranger (Banamba est le berceau d'un grand nombre de ménages migrants et le montant d'argent en cause serait extrêmement difficile à réunir sans accès à des remises de fonds internationales).

Toutefois, une famille locale de propriétaires terriens prétendit avoir des droits coutumiers sur le même terrain. Elle argua que le titre de propriété avancé par la municipalité était un faux et que les terres appartenaient en réalité à l'Etat. Par conséquent, aux termes de la loi malienne, les droits coutumiers sur le terrain en question devaient être protégés. La famille vendit elle aussi certaines parcelles du terrain à des particuliers. Une fois de plus, aucun renseignement précis n'a été obtenu sur le profil des acheteurs, mais les circonstances suggèrent qu'il s'agissait sans doute de migrants internationaux.

Les personnes qui avaient acheté des terres commencèrent tout de suite à construire sur les parcelles, tandis que le différend entre la municipalité et la famille de propriétaires terriens faisait rage. En août 2003, le Tribunal de Kati confirma le titre de propriété produit par le maire, statua en faveur de la municipalité et ordonna la démolition des maisons construites par les personnes ayant acheté des terres à la famille locale. Toutefois, en novembre 2003, la Cour d'Appel de Bamako infirma la décision, statua en faveur de la famille locale et ordonna la démolition des bâtiments érigés par ceux qui avaient acheté du terrain à la municipalité. Actuellement, c'est l'impasse car toutes les parties attendent le résultat des prochaines élections locales, qui devraient avoir lieu fin mai 2004.

Source : Diarra, *comm.pers.*

seront vraisemblablement parmi les plus aisés de leur communauté, tout au moins dans un premier temps (Adams, 1996 ; de Haas, 2003). Ces ménages plus aisés ont donc plus de chance de recevoir des remises de fonds, qu'ils peuvent utiliser pour acheter des terres et d'autres ressources essentielles, monter de nouvelles entreprises et améliorer l'éducation de leurs enfants, creusant encore davantage l'écart avec les ménages non migrants.

Au Pakistan, Adams (1996) a trouvé que les remises de fonds internationales augmentaient la concentration de terres aux mains de groupes à

revenu de la tranche supérieure, car elles leur permettaient d'acheter des terres rurales irriguées et pluviales. D'un autre côté, les remises de fonds intérieures tendaient à être destinées aux ménages ayant les plus maigres revenus, qui les utilisaient pour l'achat d'engins agricoles, et compensaient en partie les effets de répartition négatifs de la migration internationale. De même, aux Philippines, Go (2002) a constaté que les remises de fonds internationales bénéficiaient principalement aux régions, aux classes et aux ménages les plus riches. En outre, l'observation anecdotique dans toute l'Afrique de l'Ouest suggère que là où les terres sont une marchandise négociable, les hausses de prix provoquées par les rentrées de capitaux font qu'il est plus difficile pour les ménages non migrants de gagner accès aux terres, notamment dans les zones périurbaines.

Toutefois, cet impact sur la distribution peut évoluer au fil du temps. Des informations peuvent devenir plus facilement disponibles et les réseaux de migrants à l'étranger peuvent motiver et aider les autres à suivre leur exemple. Par conséquent, les ménages plus pauvres pourraient aussi être en mesure de saisir les opportunités offertes par la migration (Adams, 1996 ; de Haas, 2003). A ce stade, il se peut que la migration internationale aide à résorber l'inégalité des revenus et des richesses dans le pays d'origine. Dans un premier temps, les ménages plus pauvres qui reçoivent des remises de fonds peuvent augmenter leur revenu et diversifier leurs moyens de subsistance. Dans un deuxième temps, le changement culturel promu par la migration pourrait rendre les castes et les classes sociales plus basses plus sûres d'elles pour défier les élites traditionnelles. Ainsi, dans le sud du Maroc, du fait de ces deux facteurs, les classes "inférieures" (petits propriétaires, métayers et ouvriers agricoles) ont commencé à remettre en question le régime traditionnel d'allocation de terres, contrôlé par les élites locales (de Haas, 2003).

Par conséquent, pour les ménages, la mobilité horizontale (migratoire) et la mobilité verticale (sociale) sont intrinsèquement liées dans un cycle qui se renforce mutuellement. Finalement, les effets de répartition des remises de fonds peuvent changer sensiblement d'un endroit à un autre, en fonction aussi de l'état de la répartition des revenus et des richesses avant la migration. Dans des sociétés hautement stratifiées, les remises de fonds peuvent *changer la nature* de l'inégalité, en superposant de nouvelles élites sur les anciennes ; la question de savoir si elles *augmentent* ou non l'inégalité est plus difficile à résoudre (voir de Haas, 2003).

## **Une question de genre**

La migration est un phénomène lié au genre. Si la migration n'est pas l'apanage des hommes, la mesure dans laquelle les femmes et les hommes migrent et la nature de leur migration (durée, type d'emploi, etc.) tend à varier en fonction du genre. Lorsque les migrants laissent des femmes et leurs ménages au pays, les responsabilités des femmes pour la subsistance du ménage et en matière d'agriculture augmentent. Certains auteurs suggèrent que ce fardeau accru s'accompagne d'un plus grand pouvoir de prise de décision au sein du ménage. D'autres notent que cet effet est en réalité très limité et que les femmes tendent à demeurer sous la "protection" de la famille (David, 1995 ; de Haas, 2003).

Il faudrait plus de recherches pour mieux comprendre les aspects intérieurs au ménage des interactions entre les remises de fonds et le foncier, notamment la question de savoir si les femmes exercent un contrôle quelconque sur les remises de fonds et les utilisent pour améliorer leur accès aux terres ou si les principales décisions d'emploi des remises de fonds, telles que celles concernant les utilisations ayant trait au foncier, sont prises par des parents de sexe masculin au sein de la famille. Les réponses à ces questions varieront sans doute beaucoup d'un endroit à un autre, en fonction de facteurs culturels, de la nature de la migration, des différences urbaines-rurales, et ainsi de suite.

## **L'impact des remises de fonds sur le régime foncier**

Un dernier aspect des liens entre les remises de fonds et le foncier concerne les effets des remises de fonds sur le régime foncier dans son ensemble. Cette question est extrêmement complexe et, à ce stade, seules quelques hypothèses peuvent être avancées à titre expérimental.

En ce qui concerne les droits fonciers, dans les régions où les terres se font rares, les systèmes coutumiers sont devenus de plus en plus individualisés du fait de la fragmentation de la famille, de l'intensification agricole et de la commercialisation. Dans ces régions, les droits fonciers sont souvent vendus. La demande pour l'achat de terres auprès des élites urbaines et d'autres tiers contribue à ces processus d'individualisation du régime foncier. Il se peut que les remises de fonds augmentent la demande en terres de valeur ; dans quelle mesure ceci se produit réellement et favorise l'individualisation des droits fonciers mérite des recherches complémentaires.

En ce qui concerne les règles et les institutions foncières, la migration peut accélérer l'effondrement des systèmes coutumiers. Dans le sud du Maroc par ex., la migration a accéléré l'érosion des autorités foncières et des services des eaux traditionnels par le biais de l'émancipation partielle de groupes jusqu'alors dits "inférieurs", parce qu'ils ont défié les règles et les institutions dominées par les élites traditionnelles (voir plus haut) ; par la régénération des terres grâce à l'utilisation de pompes à eau et l'établissement de nouvelles exploitations à l'extérieur de l'oasis, où les systèmes coutumiers sont moins robustes ; et, plus généralement, par un changement culturel (de Haas, 2003).

## **2.5 Facteurs influant sur les décisions liées aux remises de fonds**

Les décisions liées aux remises de fonds et leurs implications en termes d'accès au foncier dans le pays d'origine sont influencées par de nombreux facteurs, dont certains sont mentionnés dans les paragraphes qui précèdent. Une bonne appréciation de ces facteurs est essentielle pour permettre aux décideurs et aux praticiens du développement d'exploiter le potentiel que présentent les remises de fonds pour la promotion du développement local. Les facteurs pertinents peuvent être grossièrement classés en deux catégories : ceux qui ont trait au montant et à la fréquence des remises de fonds et ceux qui affectent l'emploi des remises de fonds et, plus précisément, la propension à investir dans le foncier.

Les décisions d'investir ou non les remises de fonds dans le foncier seront vraisemblablement influencées par un certain nombre de facteurs, ayant trait au migrant (désir de rentrer au pays ; montant des sommes envoyées ; âge – les migrants plus jeunes seront peut-être plus attirés par des entreprises non agricoles ; etc.), à la famille restée au pays (par ex. le niveau de revenu : les ménages plus pauvres auront peut-être des difficultés à "investir" les remises de fonds), au contexte économique et écologique du pays d'origine (qualité des terres, rentabilité de l'agriculture, infrastructures et accès au marché, etc.) et aux prix du terrain par rapport au pouvoir d'achat des migrants (voir Basok, 2003). L'évidence tend à suggérer que, si les migrants sont désireux d'investir leurs économies dans leur pays d'origine, ils rechignent souvent à le faire car ils n'ont pas suffisamment confiance envers le gouvernement ou les intermédiaires locaux.



Les cadres politiques et législatifs, aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil, ont aussi probablement une profonde influence sur les décisions liées aux remises de fonds. Ainsi, le contrôle des devises, les politiques d'allégement fiscal, les mesures législatives dans les pays d'origine, ainsi que la législation des pays d'accueil en matière d'entrée et de traitement des migrants (par ex. leurs droits en matière d'emploi et de sécurité sociale : peuvent-ils bénéficier des prestations de retraite, aussi une fois qu'ils seront rentrés au pays ?) affectent le montant et la fréquence des remises de fonds. Le durcissement constant des lois sur l'immigration dans plusieurs pays d'accueil influence également les flux de remises de fonds. En effet, au fil du temps et des générations, les migrants ont tendance à réduire le montant des remises de fonds, et la venue de nouveaux migrants peut alors s'avérer nécessaire pour alimenter ces flux.

Voici deux exemples de dimensions politiques pertinentes en ce qui concerne spécifiquement les utilisations foncières :

- La législation foncière et plus généralement le système juridique, notamment la mesure dans laquelle ils offrent une sécurité foncière adéquate, assurent la transparence des procédures d'affectation des terres et permettent les achats de terrain, y compris par les migrants. Dans les pays où la propriété foncière par les ressortissants étrangers est limitée et où la binationalité n'est pas autorisée, les migrants auront peut-être du mal à acheter des terres s'ils acquièrent la nationalité de leur nouveau pays de résidence.
- La politique commerciale telle qu'elle affecte la rentabilité économique de l'agriculture. Ainsi, des importations d'aliments bon marché peuvent encourager l'emploi des remises de fonds à l'achat de vivres plutôt qu'à l'achat de terres pour y faire pousser des denrées (David, 1995). De même, les obstacles sanitaires et phytosanitaires peuvent entraver les opportunités d'exportation de produits agricoles vers l'Europe et les Etats-Unis, opportunités qu'engendrent les réseaux transnationaux ; cela bride la propension à investir dans le foncier et l'agriculture.

Ce chapitre a démontré la complexité des liens entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier et des enjeux qu'ils soulèvent. Les deux chapitres suivants examineront ces enjeux mais les aborderont spécifiquement dans le contexte du Sénégal et du Ghana.

# 3. Sénégal

HILDE VAN VLAENDEREN, SERIGNE MANSOUR TALL ET GORA GAYE

## 3.1 Introduction

Avec un taux estimatif de 30 à 50 % des hommes sénégalais en âge de travailler absents de leur village, des remises de fonds internationales représentant de 30 à 70 % du budget des familles restées au pays (Eurostat, 2001) et environ 70 % de la population se livrant à des activités agricoles, le Sénégal constitue un exemple par excellence pour explorer les interactions entre les remises de fonds et l'accès au foncier. Il est estimé que 2 millions de migrants sénégalais vivent actuellement à l'étranger (Eurostat, 2001) et il est rare qu'une famille sénégalaise ne compte pas au moins un migrant en son sein.

Ce chapitre s'inspire des travaux réalisés au Sénégal et en France. Au Sénégal, des entrevues semi-structurées ont été menées avec 19 personnes, dont plusieurs membres de quatre familles ayant des parents en France et des représentants des autorités locales et coutumières. En France, quatre portraits de migrants ont été réalisés, y compris deux portraits de migrants des familles interviewées au Sénégal. Les portraits ont ensuite été discutés avec un groupe de réflexion de 12 migrants appartenant à l'association villageoise de Diégoune, Sénégal. Le chapitre s'inspire également de la littérature sur la migration, les remises de fonds et le foncier portant spécifiquement sur le Sénégal.

Dans ce chapitre, nous présentons tout d'abord les sites d'étude. Ensuite, nous évoquons le phénomène de migration entre le Sénégal et la France en faisant spécialement référence aux participants à l'étude. Troisièmement, nous examinons les données sur la nature et l'importance des remises de fonds, et leurs implications pour la zone d'étude. Enfin, le chapitre se concentre sur les remises de fonds et l'évolution du régime foncier au Sénégal.

## 3.2 Les sites d'étude

Au Sénégal, les entretiens ont été réalisés dans le village de Moudéry et dans la communauté rurale de Kër Momar Sarr. En France, les quatre portraits de migrant et la discussion du groupe de réflexion ont eu lieu à Paris.

### Moudéry

Moudéry est le centre administratif de la communauté rurale de Moudéry, dans le département de Bakel, le long du fleuve Sénégal, dans l'est du pays, près de la frontière avec le Mali. Moudéry compte une population d'environ 7 000 habitants, des Soninké pour la plupart, et les trois quarts d'entre eux ont la binationalité sénégalaise et française. La région connaît une longue histoire d'émigration, tout particulièrement vers la France, qui remonte à l'indépendance. Depuis lors, une forte proportion de la population a émigré vers l'étranger. Sur les 32 conseillers locaux élus, 7 ont la binationalité et 22 ont été ou sont eux-mêmes des migrants. L'équipe de recherche n'a pas réussi à trouver de ménages qui ne compaient pas de membres résidant ou ayant résidé à l'étranger.

L'agriculture de subsistance est la principale activité de la population. Ceci s'explique par des facteurs socio-culturels et économiques. Dans le cas des descendants soninké de caste supérieure en particulier, la vente des produits de la récolte est un signe de pauvreté. Toutefois, augmenter sa production et réaliser une bonne récolte engendrent le respect de la communauté, bien que le produit serve à la subsistance.

Il existe trois types d'agriculture : l'agriculture pluviale (de juin à novembre) ; l'agriculture irriguée, avec des infrastructures fournies par la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation des terres du delta et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falém) ; et les cultures fruitières. Le maïs, le riz, le millet, les haricots, les arachides, les bananes et les légumes sont les cultures les plus répandues. Plus récemment, certaines familles ont commencé à investir dans du matériel agricole comme des tracteurs et des pompes. Deux familles de cette région ont participé à l'étude :

- La famille Sylla est une famille nombreuse descendante de l'oligarchie locale qui détient une vaste étendue de terres coutumières dans le village. Le chef de famille, qui a la binationalité sénégalaise-française, est à la retraite (il reçoit une pension française) et se livre à l'agriculture. Il a passé 16 ans en France dans la marine marchande. La famille compte six membres migrants, dont cinq qui résident en France.

- Dans la famille Cissé, le chef de famille a passé 35 ans en France et a la binationalité sénégalaise-française. La famille pratique l'agriculture. La famille compte actuellement quatre membres migrants qui vivent tous en France.

### **Kër Momar Sarr**

Kër Momar Sarr est une communauté rurale de 7 600 km<sup>2</sup>, avec une population d'environ 10 900 habitants. Elle compte 60 villages et se trouve dans une zone sylvo-pastorale de la Vallée Fossile (région de Louga), dans le nord du Sénégal.

Il existe trois groupes ethniques dans la région. Les Peuls, groupe majoritaire, pratiquent le plus souvent l'élevage de gros bétail ; les Toucouleurs sont plus spécialisés dans la pêche et les Wolofs dans l'agriculture. Les zones de terres fertiles autour du lac de Guers sont irriguées et ont été aménagées par l'ASREAD (Association Sénégalaise de Recherche, d'Etude et d'Appui au Développement). Ici, le phénomène migratoire est relativement récent et remonte aux années 1972-73, lorsque la région fut en butte à une grave sécheresse. Deux familles de cette région, qui pratiquent toutes deux l'agriculture, ont pris part à l'étude :

- la famille Diop qui vit dans le village de Ndimb et compte un membre migrant de 33 ans, qui est parti en 1994 et occupe un emploi dans le commerce ;
- la famille Mboup qui vit à Kër Momar Sarr et compte un membre migrant de 38 ans, qui a quitté le Sénégal 15 ans plus tôt et est aujourd'hui un "petit" commerçant en Italie.

### **Paris**

A Paris, des entretiens ont été organisés avec un membre migrant de chacune des deux familles de Moudéry et avec deux migrants de la région de Casamance (l'un de la ville de Ziguinchor, l'autre du village de Diégonne). Ci-dessous figurent les profils succincts des quatre migrants interrogés.

- Moussa (membre de la famille Sylla) est Soninké et a 29 ans. Dès son plus jeune âge, Moussa aimait l'école. Il a décroché un solide baccalauréat à Dakar, qui lui a permis de partir faire des études universitaires en France. Moussa est venu en France en 1992 où il a suivi un cycle de formation universitaire en gestion et technologie de l'information. Il est conseiller

d'orientation professionnelle pour une municipalité de la banlieue parisienne. Il y a trois ans, il est rentré au Sénégal pour se marier puis il est reparti en France ; il vit actuellement à Paris avec sa femme et ses deux enfants. Sa femme travaille dans une école maternelle.

- Ousmane (membre de la famille Cissé) est Soninké ; il est âgé de 38 ans. Il a fréquenté l'école coranique puis est devenu apprenti tailleur. Dans la famille d'Ousmane, la tradition veut que les hommes émigrent. Le moment venu pour le départ d'Ousmane, son père a organisé le voyage et a contribué à son installation en France. Il y a maintenant 19 ans qu'Ousmane vit en France et, depuis son arrivée, il a toujours travaillé pour la même entreprise de bâtiment. Il vit actuellement à Rouen, avec sa femme française et ses deux enfants. Il a également une femme et deux enfants au Sénégal.
- Aly, dont la famille réside dans le village de Diégoune, près de Ziguinchor dans la zone méridionale de la Casamance, est peul ; il est âgé de 46 ans. Après avoir achevé son cycle d'école primaire, il est entré en apprentissage chez un boulanger local. Toutefois, il a très vite quitté sa ville d'origine et s'est mis à voyager dans beaucoup de pays d'Afrique, notamment le Togo, le Gabon, le Congo, le Zaïre, le Cameroun, le Nigeria et la Guinée, où il exerça une foule d'emplois. En 1979, il se rendit en France. Il finança son voyage avec ses propres économies. Dans un premier temps, il fut embauché comme magasinier dans une entreprise de peinture. Quelques années plus tard, il rentra au Sénégal pour se marier puis repartit en France avec sa femme. Ils vivent actuellement dans la banlieue de Melun avec leurs trois enfants. Ses parents sont morts ; il a un frère aîné en Belgique ainsi que deux sœurs et deux frères qui vivent toujours dans la maison familiale. Ses frères et sœurs vivent de l'agriculture et complètent leurs revenus avec les remises de fonds qu'il leur envoie.
- Amadou est peul ; il a 33 ans et est originaire de Ziguinchor en Casamance. Le père d'Amadou est mort et sa femme s'occupe du foyer. Amadou est le fils aîné et il a trois frères et deux sœurs. Hormis un frère, qui est chauffeur de taxi, tous ses autres frères et sœurs ont un travail temporaire. La mère d'Amadou gagne sa vie en louant des chambres de sa maison et en faisant la culture de mangues et d'arachides dans les champs familiaux (avec l'aide d'une main-d'œuvre occasionnelle). Elle reçoit des contributions financières de la part de

tous ses enfants qui travaillent. Quand il était jeune, Amadou a obtenu son baccalauréat à Dakar et ses très bons résultats scolaires lui ont valu une bourse pour faire des études d'économie et de finances à l'université du Havre en France. Amadou est arrivé en France il y a 11 ans. A la fin de ses études, il a épousé une Française. Il vit aujourd'hui à Paris et travaille pour une banque.

### **3.3 Migration du Sénégal vers la France**

Une émigration importante du Sénégal vers la France a débuté dans les années 1940, lorsque les premiers soldats sénégalais ont rejoint l'armée française. Au cours des années 1950, les premiers marins ont rallié les rangs de la marine marchande française. Durant l'époque coloniale, la transformation de l'économie traditionnelle et la dépendance accrue envers les produits manufacturés ont engendré un besoin d'argent ; or l'argent manquait localement. La migration et les remises de fonds, qui répondaient à ce besoin, se sont progressivement ancrées dans les modes de vie des Sénégalais.

En 1960, le Sénégal obtint son indépendance mais maintint des liens très forts avec la France. Attirés par l'essor économique du pays, de nombreux Sénégalais vinrent s'installer en France, d'abord pour travailler comme ouvriers d'usine, mais par la suite ils se diversifièrent dans d'autres formes d'emploi et d'entreprise. Nombre d'entre eux obtinrent la nationalité française puis envoyèrent des remises de fonds périodiques au pays ; ils ne rentrèrent au Sénégal qu'au moment de leur retraite.

De 1968 à 1973, la période de sécheresse qui frappa le Sénégal, conjuguée à la faiblesse des cours mondiaux du coton et de l'arachide, eut un effet adverse important sur l'agriculture et vint renforcer les besoins de migration.

La France entretient toujours des relations privilégiées avec le Sénégal. Elle est le premier investisseur au Sénégal et les entreprises françaises comptent pour plus de la moitié de son secteur formel. Les programmes de coopération bilatérale existent dans une variété de secteurs, tels que l'éducation, la santé, le développement rural et le soutien institutionnel. En 2002, le nombre de migrants sénégalais résidant en France était officiellement estimé à 42 000, soit 22 % de tous les migrants d'Afrique sub-saharienne et 5,8 % de tous les migrants en situation régulière. La

migration entre le Sénégal et la France est régie par un certain nombre de traités bilatéraux concernant les conditions et procédures d'entrée en France, le statut juridique des migrants et le "co-développement" (voir plus haut, Encadré 1).

L'émigration du Sénégal vers la France a déclenché l'arrivée de migrants maliens au Sénégal, pour remplacer la main-d'œuvre agricole désormais manquante dans certaines zones rurales. Les ouvriers migrants maliens sont, toutefois, le plus souvent saisonniers et ils sont souvent payés à la tâche. Dans la région de Bakel, les migrants maliens sont particulièrement nombreux du fait de la proximité de la frontière malienne.

### **Qui émigre ?**

Les études révèlent que, bien que les femmes migrantes soient en augmentation, la majorité des migrants sont des hommes (NIDI/Eurostat, 2000). La majorité de ces hommes sont jeunes et célibataires lorsqu'ils quittent leur pays d'origine et, le plus souvent, ils partent du domicile de leurs parents. Ceci est bien le cas pour tous les migrants mentionnés dans cette étude. Les femmes migrantes ont plus de chance d'être déjà mariées au moment d'émigrer que leurs homologues masculins. Ceci tient au fait que la migration des femmes est souvent liée au souhait de réunir la famille sous un même toit (NIDI/Eurostat, 2000). Ceci est bien le cas pour les femmes de Moussa et d'Aly.

### **Pourquoi émigrer ?**

Les migrants que nous avons interrogés ont évoqué des motivations différentes pour expliquer leur émigration. Moussa et Amadou sont venus en France pour leurs études puis y sont restés. Aly a émigré avant tout pour augmenter ses chances de vivre mieux après avoir beaucoup voyagé. Néanmoins, tous les trois ont indiqué le désir de soutenir leur famille restée au pays comme étant un facteur à l'origine de leur migration, ainsi que le souhait d'élargir leurs horizons en suivant des études, en gagnant de l'expérience et en forgeant des contacts. Il est important de reconnaître que les motivations sont le plus souvent multidimensionnelles.

Ousmane a émigré du fait de la culture d'émigration qui existait dans sa famille. Son père et ses aînés avaient émigré avant lui et son émigration, y compris son emploi en France, avait été décidée et organisée par sa famille.

Tous les migrants, à l'exception d'Aly, ont été aidés (financièrement ou d'une autre façon) par leur famille dans le cadre de leur migration, ce qui confirme les conclusions du fonds documentaire. Dans la plupart des cas, la migration n'est pas une décision individuelle, mais un processus social, une stratégie familiale de survie et d'amélioration de sa situation qui inclut des dimensions économiques, sociales et culturelles. La décision d'émigrer implique une discussion au niveau du ménage ; elle doit recevoir l'aval du chef de famille et est facilitée par le réseau familial. Les membres de la famille ou d'autres personnes originaires du village à l'étranger aident le nouveau migrant à s'installer et à se lancer dans sa nouvelle vie. Les migrants et les non migrants sont ainsi liés par un tissu de relations transnationales sociales complexes. Quand des familles facilitent l'émigration, elles comptent, en contrepartie, sur des remises de fonds et la reconnaissance envers la famille (voir Ammassari & Black, 2001).

### **La vie en France**

Les migrants interviewés dans le cadre de cette étude reconnaissent les avantages que présente la vie en France, y compris l'accès à la technologie, l'éducation et l'expérience qui n'existent pas au Sénégal, ainsi que les avantages économiques. Amadou reconnaît : "il y a plein d'opportunités pour travailler et s'amuser en France et plein de choses passionnantes à apprendre et vivre. Je suis particulièrement intéressé par les systèmes financiers, les systèmes de bourse et de communication électronique, c.à.d. les dispositifs Internet. Au Sénégal, ces domaines sont encore sous-développés". Par conséquent, les migrants sont partagés entre leur désir de vivre une existence rurale au sein de leur famille au Sénégal et leur réticence à quitter la France car elle offre des services et des opportunités. Aly explique : "Je rentrerais au Sénégal dès demain si je le pouvais, mais il est préférable que je reste en France pour gagner plus d'argent pour m'occuper de ma famille et finalement gagner suffisamment pour réaliser mon rêve et acquérir un grand terrain au Sénégal où je puisse cultiver et où je puisse développer un petit centre de tourisme."

Le soutien et les contacts sociaux pour les migrants en France sont avant tout assurés par d'autres migrants sénégalais, y compris des amis, des membres de la famille et des associations villageoises (voir plus loin).

Les liens entre les migrants et leur pays d'origine restent solides. Ceux de cette étude rentrent chez eux assez souvent, au plus deux fois par an et



au moins une fois tous les trois ans. Ousmane téléphone à ses parents et à sa femme toutes les semaines ; Amadou téléphone à sa mère une fois par mois, tandis que les deux autres téléphonent irrégulièrement. C'est là un constat que l'on retrouve dans toute la littérature, qui soutient que la migration ne se traduit pas nécessairement par une fragilisation des liens sociaux et familiaux (Ammassari & Black, 2001). Toutefois, les données de notre étude montrent aussi que l'intensité du contact avec la famille restée au pays diminue à mesure que le migrant se forge son noyau familial en France. Aly et Moussa rentraient jadis au pays une fois par an mais depuis qu'ils ont fondé une famille, ils rentrent moins souvent.

### **Rentrer au Sénégal... ou rester ?**

Les études ont révélé plusieurs motifs pour le retour au pays (Ammassari & Black, 2001) : le migrant peut souhaiter rejoindre sa famille, fuir des conditions difficiles dans le pays d'accueil ou désirer savourer un statut social supérieur une fois de retour au pays. Tous les participants à l'étude ont indiqué qu'ils ont l'intention de rentrer au Sénégal et de rejoindre leur famille à l'avenir. Aly prévoit d'investir dans un projet agricole ; Amadou et Moussa souhaitent investir dans une entreprise ou des projets de développement, tandis qu'Ousmane a l'intention de rentrer chez lui pour prendre sa retraite. Tous ont indiqué qu'ils souhaitent contribuer au développement du Sénégal quand ils rentreront. Toutefois, à cet égard, plusieurs réserves ont été exprimées. Ils soutiennent qu'ils se sont adaptés (certains plus que d'autres) au mode de vie européen avec ses services et prestations (retraites, remboursements médicaux, accès aux services bancaires, télécommunications). Ils redoutent de perdre ces services lors de leur retour au Sénégal.

Aly remarque que le retour à un mode de vie collectif, dans un logement commun, avec des biens et des terres en collectivité, ne sera peut-être pas si facile après s'être habitué à une existence individualiste en France.

Trois des quatre migrants interrogés ont des enfants nés en France, ce qui rend leur décision de rentrer au Sénégal plus délicate. Aly, qui a des adolescents, reconnaît qu'il est probable que ses enfants ne se joignent pas à lui lorsqu'il rentrera au pays. Il a déjà investi dans une maison en France, spécifiquement pour ses enfants.

### **3.4 Remises de fonds et stratégies de subsistance**

Différentes sources estiment que les migrants envoient au Sénégal plus de 60 milliards de francs CFA (91,5 millions d'euros) chaque année. D'après l'administrateur du bureau de postes local de Moudéry, les retraites des migrants se montent à 90 millions de francs CFA (137 200 euros) par mois et le volume des remises de fonds est encore plus élevé. Tous les participants à l'étude transmettent des fonds à leur famille, qui constituent un élément important du revenu de la famille.

#### **Remises de fonds et stratégies de subsistance des ménages**

Les travaux de terrain menés au Sénégal et à Paris ont révélé que le montant des remises de fonds varient en fonction des besoins de la famille (par ex. à l'époque de la récolte, il faut plus d'argent pour payer la main-d'œuvre agricole ; au début de l'année scolaire, il y a plus de dépenses). Le montant des remises de fonds est le plus souvent déterminé par le migrant, qui doit trouver un juste milieu entre ses moyens financiers et les besoins de la famille. Toutefois, l'ignorance, par ceux qui sont restés au pays, des conditions de vie difficiles et des contraintes auxquelles sont confrontés les migrants en France peut entraîner la frustration des migrants. Plusieurs membres du groupe de réflexion parisien se sont plaints des demandes constantes d'argent supplémentaire et du fait que leur famille ignore le coût élevé de la vie en France et, plus particulièrement, manque d'apprécier les besoins des enfants dans un environnement français (où des biens tels qu'une télévision, un ordinateur, une voiture familiale, etc. sont nécessaires).

Les remises de fonds sont généralement envoyées mensuellement et, bien que les services postaux soient actuellement en crise au Sénégal, les gens en dépendent encore pour le transfert des remises de fonds des migrants. Récemment, des services de transfert rapides tels que Western Union et Money Gram sont devenus très populaires, bien qu'ils ne soient pas utilisés par les participants à notre étude. Durant les débats du groupe de réflexion sur cette question, ils ont argué que ces services étaient trop coûteux. Tous les participants faisaient appel à des méthodes informelles (transport en personne par les migrants ou leurs amis lors d'un voyage au pays d'origine) lorsqu'ils en avaient l'occasion.

### **Encadré 5. Remises de fonds : montant, fréquence, mécanisme de transfert et emploi**

Amadou envoie 100 euros à sa mère tous les mois (plus 6,70 euros de frais postaux). L'argent sert principalement à couvrir les frais d'épicerie du ménage et autres produits de consommation. Au besoin, les remises de fonds servent à payer les factures d'eau et d'électricité et, en début d'année, les frais de scolarité. De temps en temps, en cas d'urgence, il est demandé à Amadou d'envoyer plus d'argent. Cela est arrivé par ex. lorsque la fosse septique du logement familial a dû être réparée d'urgence. Les remises de fonds sont envoyées par mandat postal et mettent une semaine pour arriver. La mère d'Amadou paie une commission (l'équivalent de 15 euros) au bureau de poste du Sénégal.

Moussa envoie 300 euros tous les trois mois. El Hadj, l'oncle le plus âgé de Moussa à Paris, organise la collecte et le transfert des fonds auprès de tous les membres de la famille vivant en France. Généralement, les fonds sont envoyés par la poste et peuvent mettre 15 jours pour arriver à destination ; parfois ils sont transportés par une connaissance qui se rend de Paris au Sénégal. Toutefois, le montant envoyé varie en fonction des besoins de la famille. El Hadj téléphone régulièrement au pays pour faire le point des besoins financiers et autres de la famille, qu'il communique ensuite aux membres de la famille à Paris. Les remises de fonds servent à acheter des vivres et à entretenir la maison. A l'époque des cultures, pendant environ quatre mois, des remises de fonds supplémentaires sont requises pour payer la main-d'œuvre et les autres intrants agricoles. Moussa explique que, puisque les récoltes ont été bonnes cette année, le montant envoyé va pouvoir diminuer. Parfois, néanmoins, il se peut qu'il soit décidé de maintenir le niveau des remises de fonds, malgré une bonne récolte, afin de constituer une réserve ou pour payer des produits de consommation supplémentaires. Ce point est discuté entre le groupe de migrants et la famille à Moudéry. Les remises de fonds sont envoyées au chef de famille qui décide des dépenses à effectuer.

Aly envoie des remises de fonds mensuelles à sa famille. Son frère aîné se charge de l'argent qui sert à acheter des vivres pour la famille et à payer les factures d'électricité et les frais de scolarité. De temps à autre, la famille connaît une urgence pour laquelle elle demande une aide financière supplémentaire, par ex. lorsque quelqu'un est malade ou a un accident.

Ousmane se réunit deux fois par an avec les membres de sa famille vivant en France, pour décider de la somme d'argent à envoyer au pays. Elle varie en fonction des besoins changeants de la famille, lesquels sont périodiquement communiqués à Ousmane, et selon la capacité des membres de la famille à Paris. Actuellement, ils envoient environ 5 000 euros par an, à raison d'un envoi tous les trois mois au chef de famille. Souvent l'argent est apporté au village par un ami ou une connaissance en déplacement depuis Paris. D'autres fois, ce sont les services postaux qui sont utilisés. Les remises de fonds servent généralement à l'achat de vivres et autres produits de consommation. A l'époque des cultures, il faut de l'argent supplémentaire pour payer la main-d'œuvre et les autres intrants agricoles. Parfois, des fonds supplémentaires sont requis, par ex. lorsque quelqu'un tombe malade et doit être hospitalisé à Dakar. Parfois, Ousmane envoie de l'argent directement à sa femme, par le biais d'amis ou de connaissances qui se rendent au village.

A Moudéry comme à Kër Momar Sarr, les remises de fonds sont consacrées à l'achat de vivres et autres produits de consommation de première nécessité, à l'éducation, à l'entretien du domaine familial, des terres et des intrants agricoles. A Kër Momar Sarr, les remises de fonds sont aussi consacrées à l'élevage et à payer ceux qui sont chargés de garder le troupeau.

Certaines études concluent que les remises de fonds engendrent une dépendance au sein des familles du pays d'origine, qui développent une attitude passive à l'égard du travail. D'autres soutiennent que le revenu supplémentaire généré par les remises de fonds permettent aux familles d'investir dans le développement local et dans des initiatives entrepreneuriales (Ammassari & Black, 2001). Bien qu'un lien direct de cause à effet entre les remises de fonds et l'investissement soit difficile à établir, plusieurs investissements réalisés par les personnes que nous avons interrogées sont liés à des remises de fonds (voir Encadré 6).

#### **Encadré 6. Investissement des remises de fonds**

Moussa a aidé ses frères à créer leur propre entreprise. Il a acheté des livres d'occasion (romans, bestsellers) en France et les a expédiés au Sénégal, où ses frères ont monté une sorte de bibliothèque. L'entreprise s'est avérée très rentable financièrement et le frère de Moussa, avec les bénéfices générés, a réussi à monter un service de taxi. Ils ont conservé les prestations de la bibliothèque et gèrent à présent deux voitures avec chauffeurs qui assurent un service de taxi dans Dakar. Le service de taxi leur rapporte 10 euros par jour. La famille de Moussa possède aussi quatre maisons à Dakar.

Amadou considère le secteur des affaires comme un outil de développement important pour le Sénégal. Il a acheté une voiture à son frère que ce dernier utilise pour le transport de gens entre Dakar et Ziguinchor et dans la région de la Casamance. Amadou a l'intention de s'impliquer davantage dans l'affaire à son retour au Sénégal mais il rechigne actuellement à gérer une entreprise à distance depuis Paris. Il estime que, pour réussir, il a besoin de s'impliquer directement dans la gestion de l'affaire plutôt que de laisser la gestion entre les mains d'un partenaire local.

A en juger par les réponses des participants, les investissements dans l'immobilier, notamment à Dakar, et dans les petites entreprises sont les plus courants. Une proportion assez importante des remises de fonds est investie par les Soninké pour acheter des maisons à louer dans Dakar. Ces maisons offrent aussi aux migrants un pied à terre au moment de leur retour au Sénégal. La famille Cissé possède une maison à Dakar, qu'elle loue. Aly a acheté deux maisons en France et il en a fait construire une à Diéoune.

Bien que certains participants aient investi de l'argent dans de petites entreprises familiales au Sénégal, ils ont exprimé une certaine réticence à investir dans des entreprises à grande échelle tant qu'ils demeuraient en France. Ils ne sont pas assez sûrs de trouver un partenaire local compétent et ils craignent une mauvaise gestion financière en leur absence. La crainte d'une éventuelle corruption au niveau du gouvernement sénégalais est aussi un élément très dissuasif pour les investissements dans les entreprises du Sénégal. Ce dernier point a été souligné avec virulence par les membres du groupe de réflexion parisien.

### **Remises de fonds et associations villageoises**

Les migrants envoient non seulement des fonds aux membres de leur famille, mais ils apportent aussi un soutien financier aux projets de développement dans leur pays, notamment aux associations villageoises de leur village. Au Sénégal, l'association villageoise en tant que circuit d'acheminement des remises de fonds collectives est devenue un phénomène important depuis les années 1970. Les associations villageoises sont créées par le village et/ou ses migrants. Les membres d'une association villageoise font des contributions financières périodiques aux projets de développement de leur village d'origine. Il n'est pas rare qu'un village ait en plus des antennes de l'association villageoise dans différentes localités à l'étranger ainsi qu'à Dakar. Les projets les plus populaires entrepris par les associations villageoises sont dans le domaine de l'éducation, de la santé, des télécommunications et de l'agriculture. La construction de mosquées, qui rehausse le prestige du village, est aussi très prisée. Ces projets sont communément perçus comme une contribution importante à l'amélioration des conditions de vie au pays.

Lors des discussions avec l'organisation de recherche et développement basée à Paris, le Groupe de Recherche et de Réalisation pour le Développement Rural (GRDR), qui travaille avec les associations villageoises au Sénégal, il a été fait mention des contraintes que présente l'approche des associations villageoises. Des tensions peuvent survenir entre les différentes parties prenantes au sein du projet de développement, à savoir les migrants, les aînés du village et le conseil rural.

- Les migrants fournissent les fonds du projet et sont bien souvent à l'origine des idées qui les sous-tendent. Toutefois, il se peut qu'ils n'aient pas les compétences et l'expertise requises et, souvent, ils se

sentent marginalisés en raison de leur éloignement du projet et de sa gestion financière.

- Les aînés du village local se sentent parfois dépossédés par les projets et menacés par les initiatives des jeunes migrants. Ils estiment que ces projets soulignent leur manque d'aptitude à pourvoir aux besoins de leurs communautés. Moussa a souligné à plusieurs reprises que son association villageoise à Paris a l'intention de démontrer aux aînés de Moudéry que les jeunes gens peuvent vraiment faire une différence dans la vie du village.
- Le conseil rural local est important car il représente le gouvernement et la population. Il s'estime parfois dépossédé car il n'a ni les ressources financières, ni les moyens techniques, ni le personnel. Lorsque les migrants sont bien représentés au sein du conseil rural, ces difficultés peuvent être moins flagrantes.

#### **Encadré 7. Remises de fonds et développement local**

Amadou appartient à une association africaine qui vise à fournir un service d'accès à Internet gratuit dans les pays d'Afrique. En tant que membre de son organisation, il est impliqué dans la création de cybercafés au Sénégal et dans la fourniture de matériel et la formation adaptée à l'utilisation des services Internet. Lors de son prochain voyage au Sénégal, il a l'intention de multiplier ses contacts à Dakar afin de faire avancer ce projet.

Moussa est impliqué dans un projet de formation pour les jeunes "à comportement anti-social" en France. Il s'agit d'apprendre à des groupes de jeunes à assembler des ordinateurs et à développer du matériel alimenté par énergie solaire. Il a pris des dispositions pour que l'équipement assemblé par les stagiaires soit expédié à sa ville d'origine. Moussa et Ousmane appartiennent aussi à une association villageoise pour Moudéry. Grâce à la contribution des associations de migrants, Moudéry a gagné deux écoles, un centre de soins, deux marchés, un bureau de poste et sept mosquées. Deux maisons ont aussi été construites à Dakar pour y recevoir les jeunes migrants de Moudéry sur le point de partir pour l'Europe.

Aly est membre du comité de l'*Association des Sénégalais de Diégoune en France*, fondée en 1990, qui contribue au développement de Diégoune. L'association compte actuellement une trentaine de membres et chaque membre y contribue trois fois par an. Ceci revient à environ 1 000 euros par an. Outre les contributions des membres, l'association organise des manifestations afin de collecter des fonds. Dans l'ensemble, ces événements recueillent environ 800 euros. Aly souligne que pour un Sénégalais, son village d'origine revêt une importance primordiale. Le lieu de naissance reste un aspect important de l'identité de quelqu'un. Par conséquent, les efforts déployés pour améliorer les conditions de son village sont considérés comme un devoir. L'association a déjà construit une

école, un centre d'examen et deux services de maternité. Il est prévu d'ouvrir un bureau de poste pour que les gens ne soient pas obligés de parcourir de longues distances à pied pour utiliser les services postaux. Toutefois l'association a de plus en plus de mal à collecter des fonds. Les migrants se plaignent de la hausse du coût de la vie en France. Aly estime que l'association a besoin d'une aide supplémentaire et campagne pour un "jumelage". Ceci impliquerait le jumelage de Diégoune avec une ou plusieurs villes d'Europe ou d'Amérique. Il envisage que les représentants des villes jumelées se réunissent et discutent des priorités de développement à Diégoune pour ensuite fournir une aide financière et autre au village. Il a assisté au succès du jumelage du village de Baïla où, suite au jumelage avec une ville de France et une ville allemande, diverses initiatives de développement ont été entreprises. Aly estime également qu'un projet de jumelage couronné de succès soulagerait les migrants d'une partie de leurs obligations financières.

### 3.5 Les remises de fonds, l'accès au foncier et l'agriculture

#### Le régime foncier du Sénégal

Aux termes des régimes fonciers coutumiers, l'accès aux terres arables dépend de l'allocation d'une parcelle par l'autorité coutumière compétente. Une fois que la terre est mise en valeur, les droits peuvent en principe être hérités sur la base d'un système patrilinéaire. Il est aussi possible d'accéder aux terres par le biais de prêts et de locations. A l'époque coloniale, des tentatives ont été faites pour remplacer ce système par un droit coutumier avec une législation basée sur des droits fonciers individuels et des titres écrits. Toutefois, ces tentatives n'ont guère eu d'impact sur l'accès aux terres pour les habitants des zones rurales.

La loi de 1964 sur le *domaine national* a abrogé le régime foncier coutumier et nationalisé la majeure partie des terres. L'Etat est le gardien exclusif des terres et il est responsable de leur aménagement. Le *domaine national* est divisé en quatre catégories :

- zones urbaines ;
- zones classées ;
- zones destinées à la production agricole dites *zones de terroir* ; et
- zones de développement dites *zones pionnières* qui restent sous le contrôle de l'Etat.

Au Sénégal, l'administration foncière est étroitement liée à la décentralisation, en place depuis le début des années 1970, et approfondie par la plus récente réforme de 1996. Dans les zones rurales, les *conseils ruraux*

sont chargés de la gestion des terres et des ressources naturelles de leur territoire (*zones de terroir*). Ils peuvent allouer des terres aux ressortissants qui peuvent démontrer qu'ils savent les mettre en valeur. L'accès des agriculteurs aux terres qu'ils mettent en valeur est protégé par la loi.

Malgré un fonds législatif détaillé sur le régime foncier et la décentralisation, les règles coutumières concernant les terres sont encore fréquemment appliquées dans les zones rurales (Münkner, 1995 ; Toulmin & Longbottom, 1997). Les conseils ruraux font rarement d'affectations foncières sans obtenir l'accord des chefs coutumiers. Ainsi par ex., à Moudéry, l'accès au foncier reste en majeure partie régi par la coutume, hormis les terres où la SAED a amené un système d'irrigation. Ces zones appartenaient auparavant à l'oligarchie du village, mais elles sont désormais attribuées par le conseil rural aux familles qui en font la demande.

### **L'accès à la terre pour les participants à notre enquête**

La famille Sylla, qui appartient à l'élite locale (et peut prétendre aux fonctions de chef coutumier du village), est l'une des deux grandes familles de propriétaires à Moudéry. Outre l'exploitation de leurs propres terres, ils prêtent des terres aux familles qui n'en ont pas. Cette combinaison de droits fonciers, de classe sociale et d'autorité locale confère à la famille Sylla un pouvoir énorme et une influence colossale au niveau du village. Cette année, la famille a cultivé 13 ha de terres qui lui reviennent par droit coutumier, sans compter les terres utilisées pour les cultures fruitières et maraîchères. 11 ha ont été consacrés à la culture du millet et 2 ha à la culture du maïs. Etant donné que la famille détient de grands terrains, elle a été en mesure de choisir les meilleurs champs à cultiver, près de la rivière. Puisque plusieurs membres de la famille sont à l'étranger, les Sylla ont cultivé ces terres avec l'aide de cinq ouvriers du Mali voisin, ce qui leur coûte la somme non négligeable de 280 000 FCFA (426 euros). Cette capacité d'exploitation a également permis à la famille Sylla de réintégrer 3 ha de terres qu'elle avait prêtées à une autre famille (voir plus bas) et de déposer une demande pour 2 ha supplémentaires de terres irriguées auprès du conseil rural ; la demande a été accordée et la famille a consacré ces terres à la culture du millet. En tout, cette année, la famille a produit 80 tonnes de millet et 1,4 tonne de maïs. Le produit de la récolte est essentiellement destiné à la nourriture de la famille, bien qu'une portion soit consacrée à l'alimentation des familles dans le besoin dans d'autres villages. Le jeune frère du chef de famille, qui est président du conseil rural, est en grande partie responsable de la distribution de ces



dons. Parfois, l'excédent est vendu aux commerçants qui viennent à Moudéry pour acheter du grain.

La famille Cissé a acheté 2 ha de terres irriguées à l'ancien président du conseil rural, pour la somme de 110 000 FCFA (168 euros). Toutefois, cette transaction était informelle et n'a aucune valeur légale. La famille Cissé exploite ces terres pour y cultiver du maïs, du riz et du millet, des légumes et des bananes. Elle y parvient avec l'aide de trois ouvriers maliens, qui sont embauchés durant l'époque des cultures. Le produit de la récolte est destiné à la consommation mais aussi à la vente à des acheteurs locaux.

A Kër Momar Sarr, rares sont les migrants qui investissent dans le foncier. Les deux migrants qui participaient à notre étude sont des exceptions. Ils sont motivés par le fait qu'ils connaissent bien le secteur agricole et qu'ils ont été les témoins d'initiatives agricoles couronnées de succès dans d'autres régions du monde ; de plus, ils n'ont qu'une connaissance limitée des autres options d'investissement possibles.

Mamadou, migrant de la famille Mboup qui réside en France, a tenté sans succès d'acquérir des terres par l'intermédiaire du conseil rural pendant huit mois. Il s'est donc résolu à louer une parcelle de terres irriguées (1,47 ha à 125 000 FCFA/ha, soit 190 euros/ha) auprès d'une association villageoise chargée d'un projet d'irrigation dans la région. Pour acquérir une deuxième parcelle (3 ha) dans un autre village, il a fait appel aux services de son oncle, qui réside dans la région, pour qu'il intervienne, car les terres sont exclusivement réservées aux résidents du village. Mamadou exploite ses terres en association avec son beau-frère. Il cultive des tomates sur 1 ha et les 3,47 ha restants sont consacrés aux patates douces. La récolte est vendue et le produit de la vente sert à payer les coûts financiers (tracteur, pompes, engrais, etc.) ; le solde est ensuite divisé entre Mamadou et son frère. Mamadou s'est plaint de plusieurs limitations du secteur agricole, notamment : l'absence d'une procédure aisée d'accès au foncier (échec de ses tentatives d'obtention de terres par l'intermédiaire du conseil rural) ; le coût élevé de l'irrigation ; le manque de marchés disponibles, les monopoles mercantiles et les prix fixes des denrées.

A Diégonne, Aly a hérité des terres de son père, pour lesquelles il détient à présent un titre de propriété. Il cultive une variété de cultures y compris des arachides, du riz, du manioc, des patates douces, du maïs et des mangues à des fins commerciales. Bien qu'il vive en France, il loue de la

main-d'œuvre pour gérer ses terres. Il recrute principalement des femmes car il prétend qu'elles sont plus consciencieuses. Il est en rapport tous les mois avec ses employés afin de traiter des problèmes agricoles qui se présentent. Aly a également hérité d'un troupeau de bovins de son père, pour la garde duquel il emploie un berger. Le troupeau lui fournit du lait et de temps à autre de la viande à vendre. Aly a l'intention d'acheter plus de terres pour élargir ses activités agricoles. Toutefois, il a d'autres projets en priorité, notamment l'achat d'une maison en France pour ses enfants. De ce fait, il lui faudra attendre pour acquérir des terres supplémentaires.

Comme indiqué au chapitre 2, il est difficile d'établir une association directe entre les remises de fonds et une amélioration de l'accès au foncier. Les migrants et leurs familles peuvent investir dans des terres suite à des remises de fonds, mais ils peuvent aussi être influencés par d'autres facteurs, tels que leur niveau d'éducation et leur richesse préexistante. D'un autre côté, là où les remises de fonds ne sont pas directement destinées à l'achat de terres, elles peuvent tout de même permettre au ménage de libérer des capitaux en guise d'investissement.

L'expérience relatée ci-dessus montre que toute une panoplie de stratégies servent à obtenir un accès au foncier, bien au-delà d'un simple achat de terres. La famille Sylla a récupéré des terres qu'elle avait jusque-là louées à d'autres familles et a fait l'acquisition de terres irriguées par le biais du conseil rural. La famille Cissé a acheté des terres irriguées auprès d'un individu du village. Mamadou loue des terres irriguées auprès d'une association villageoise. Aly a réussi à obtenir un certificat de propriété pour ses terres coutumières. Par le biais de main-d'œuvre louée et d'intrants agricoles, tous les participants ont optimisé la mise en valeur de leur terrain et par conséquent leur sécurité foncière.

Les participants à l'étude ont identifié plusieurs motifs pour investir dans des terres rurales, notamment : le fait que le migrant et sa famille connaissent bien les pratiques agricoles ; l'importance de la production agricole pour la subsistance des ménages ; l'attachement culturel du migrant au mode de vie rural ; le fait d'avoir côtoyé des agro-business couronnés de succès à d'autres endroits du monde ; et la conviction qu'une production agricole optimisée permettra au migrant de réduire le montant de ses remises de fonds.

## L'évolution de la relation avec les terres rurales

Sur les sites de l'étude, les terres rurales n'ont pas encore une grande valeur marchande. Il existe encore des terres non exploitées. Toutefois, l'irrigation a augmenté la valeur des terres (par ex. à Moudéry) et incité certains migrants à investir dans le foncier. Ainsi, trois de nos répondants ont cherché à investir dans des terres irriguées. Dans la zone de Kër Momar Sarr, l'inondation de la *Vallée Fossile* et la construction du chenal de Golon avec un système de pompage ont augmenté la valeur des terres et ont attiré de nouveaux arrivants, y compris des compagnies étrangères. Bien qu'officiellement il ne soit pas possible d'acheter des terres puisque celles-ci sont allouées par le conseil rural, il est conclu nombre de contrats informels de location et de vente et les prix grimpent en flèche.

Les migrants et leurs familles contribuent à ces changements du fait de leur plus grande autonomie financière par rapport à bon nombre des autres villageois. L'investissement dans des terres irriguées, conjugué à des moyens financiers permettant d'acheter des intrants agricoles et l'esprit d'entreprise plus développé des migrants pourraient bien transformer progressivement la nature de l'agriculture, d'un mode de subsistance en un mode d'exploitation commerciale. Par ricochet, ceci pourrait créer des opportunités d'emploi pour d'autres villageois. Plusieurs des interlocuteurs ont déjà recruté des ouvriers agricoles et vendu leur produit, à une échelle toutefois très réduite.

Avec le recul, ces changements pourraient créer des tensions au niveau familial. Comme il a été expliqué plus haut, l'agriculture est traditionnellement considérée comme une activité à laquelle toute la famille participe ; elle est orientée vers l'autosubsistance et non vers la commercialisation. Les tâches agricoles sont clairement définies et c'est le chef de famille qui prend les décisions les plus importantes. A ce stade, il est encore difficile de savoir dans quelle mesure les remises de fonds internationales appuient ce modèle d'exploitation familiale et dans quelle mesure elles promeuvent un type d'agriculture différent, axé sur un esprit d'entreprise individuel et sur la production commerciale. Il est intéressant de noter que si dans le cas des familles Sylla et Cissé, c'est bien le chef de famille qui a fait l'acquisition de terres, dans le cas de la famille Mboup, c'est le migrant lui-même, Mamadou, qui a acquis le terrain avec l'aide des membres de sa famille.

L'acquisition à grande échelle de terres irriguées par les migrants et leur

famille, conjuguée à des moyens améliorés de mettre les terres en valeur, pourrait toutefois avoir des effets néfastes sur l'accès au foncier des familles les plus pauvres, qui n'ont pas la capacité d'acheter ou de louer des terres ni même d'exploiter leurs propres terres coutumières. Avec des prix qui grimpent en flèche, les terres deviendront plus difficilement accessibles aux ménages plus pauvres et finiront par être concentrées entre les mains de quelques investisseurs, parmi lesquels on trouvera certains des migrants les plus opulents et leurs familles. Un conflit foncier rencontré dans le cadre de l'étude à Moudéry est en partie lié au désir et aux moyens d'une famille ayant accès à des remises de fonds d'élargir les terres sous son emprise directe. En l'espèce, un terrain avait été loué par le chef de la famille Sylla à la famille Sow pendant plus de 10 ans. En 2003, la famille Sylla a voulu récupérer ses terres. La famille Sow a refusé de céder le terrain et a porté l'affaire devant le tribunal, arguant que le terrain appartenait au *domaine national* et que, par conséquent, les droits des usagers (ceux qui se chargeaient de la mise en valeur du terrain) devaient être protégés. Toutefois, le tribunal ordonna que les terres soient restituées à la famille Sylla, car celle-ci était en mesure de produire un certificat d'allocation de terres par le conseil rural, alors que la famille Sow ne possédait aucun document. La plus grande capacité de mise en valeur des terres, liée à la plus grande aisance financière de la famille de migrants, a sans doute joué un rôle dans ce conflit.

Il convient de faire deux réserves. Tout d'abord, dans ces processus de marchandisation et de concentration du foncier, le migrant n'est qu'un acteur parmi beaucoup d'autres. Dans la région de Kër Momar Sarr, un certain nombre de gros investisseurs ont fait l'acquisition de plusieurs centaines d'hectares, ce qui fait qu'il est plus difficile pour les villageois de se procurer des terres par l'intermédiaire du conseil rural. Deuxièmement, au moment de l'étude, s'il existait certes des signes d'une marchandisation accrue des terres et d'une intensification de la commercialisation des produits agricoles, ce processus de changement social semblait n'en être qu'à ses débuts.

### **Obstacles à l'investissement dans des terres rurales**

Malgré la récente vague d'intérêt suscitée par l'investissement en zone rurale, les migrants continuent d'investir primordialement en zone urbaine (construction et transport/commerce). Tous les migrants que nous avons interrogés ont investi dans une petite affaire ou dans l'immobilier. Ceci tient peut-être au fait que l'investissement dans des terres rurales est

semé d'une multitude d'embûches. Comme le montre le cas de Mamadou, l'acquisition de terres peut s'avérer un processus long et compliqué, qui nécessite des capacités de négociation et d'administration. C'est là bien difficile pour un migrant, qui souhaite réaliser son investissement tout en restant à l'étranger. Avoir des relations haut placées est la clé du problème : la famille Sylla, qui a des relations dans le conseil rural (un membre de la famille est même président du conseil), a pu se procurer des terres irriguées, alors que les tentatives de Mamadou, qui ne dispose pas de connexions locales haut placées, sont restées vaines. Ceci souligne l'importance que revêt la représentation des migrants dans les institutions, telles que les conseils ruraux.

Investir dans une propriété urbaine est souvent une proposition plus attrayante pour diverses raisons. Être propriétaire est un symbole de standing et l'investissement dans une propriété est considéré comme plus sûr, plus facile à gérer et offre la possibilité de louer la propriété. Une propriété urbaine est plus médiatisée comme une option d'investissement, même dans le pays d'accueil, alors que les terres rurales ne sont généralement pas promues comme des opportunités d'investissement auprès des migrants. Néanmoins, les gens sont de mieux en mieux informés sur les possibilités d'achat de terres, par le biais de leur famille et d'intermédiaires.

### **3.6 Conclusion**

Ce chapitre a donné un aperçu du rôle des remises de fonds dans les modes de subsistance ruraux et l'accès au foncier, ainsi que leur impact potentiel sur l'évolution du régime foncier dans les zones rurales du Sénégal. Pour ce faire, il s'est appuyé sur un petit nombre d'entrevues ciblées qui visaient à identifier les principaux enjeux et les grandes orientations. Bien que l'investissement dans les zones rurales en soit encore au stade embryonnaire et que les migrants préfèrent pour la plupart investir dans des propriétés résidentielles, les terres irriguées présentent un attrait croissant pour les investisseurs, y compris les migrants et leur famille. Cette augmentation du niveau d'investissement dans les zones rurales pourrait affecter le régime foncier et les relations sociales dans les zones rurales. Du fait de leur capacité économique relativement élevée, les migrants pourraient devenir un acteur clé du développement dans les zones rurales, bien qu'à ce stade il soit encore difficile de déterminer si ce sera en tant que source de soutien de la capacité agricole familiale ou comme agents précurseurs d'entreprises agroalimentaires.

## 4. Ghana

JACQUELINE SAUNDERS, CLEMENT AHIADKEKE ET JOHN K. ANARFI

### 4.1 Introduction

Ce chapitre est fondé sur des travaux de terrain entrepris au Ghana et au Royaume-Uni et sur une revue de la littérature nationale. Au Ghana, les recherches ont été menées dans 27 ménages (dont 22 ayant un membre migrant et 5 n'en ayant pas) dans l'est du pays (les villages d'Awukugua, d'Adukrom et d'Obuoadaka, sur le plateau d'Akuapim) et dans la périphérie d'Accra (Dodowa et Ayikuma). Historiquement, la région orientale du pays est dotée d'un passé de cultures commerciales, de par tradition le cacao mais de plus en plus des cultures non traditionnelles vouées à l'exportation, telles que l'ananas. Les recherches menées dans la périphérie d'Accra ont donné un aperçu des liens entre les remises de fonds internationales et les relations foncières en zones périurbaines : à Dodowa et Ayikuma, les principales activités économiques sont les cultures vivrières (manioc et maïs) et l'élevage, bien que les cultures commerciales (mangues et, de plus en plus, ananas) soit aussi pratiquées ; toutefois, il existe une demande croissante pour des terrains à construire, et un nombre croissant de parcelles jusqu'ici à vocation agricole sont converties pour un usage résidentiel. Les sites de la région orientale et de la périphérie d'Accra offrent des taux d'émigration moyens à élevés, notamment à destination du Royaume-Uni.

Les tentatives visant à appairer des migrants londoniens à des ménages ghanéens dans le cadre de l'étude au Royaume-Uni ont échoué. Au lieu de cela, des migrants de Londres ont été identifiés par l'intermédiaire d'organisations ghanéennes communautaires et religieuses et par le biais de contacts personnels. Il faut souligner que les résultats de l'étude de terrain à Londres peuvent être influencés par le fait que tous les migrants ghanéens interviewés étaient d'origine citadine. Une méthodologie par "portrait" a été adoptée avec quatre migrants : deux hommes (Peter et le Rév. Justice) et deux femmes (Gwen et Betty). En raison du manque de temps, il n'a pas été possible de se pencher sur ces portraits au sein de groupes de réflexion plus larges, comme on comptait le faire au départ.

Des entrevues ont également été réalisées à Londres avec des informateurs clés issus d'associations religieuses ou d'organisations de migrants.

Bien que le nombre de ménages interrogés au Ghana ait été modeste et la méthodologie adoptée ait été qualitative, des pourcentages sont parfois utilisés dans les tableaux présentés dans ce chapitre pour en faciliter la lecture.

## 4.2 Emigration du Ghana au Royaume-Uni

Le Ghana a une longue tradition de migration et de mobilité : les chiffres suggèrent que jusqu'à 50 % des Ghanéens migrent à un stade ou un autre de leur vie, bien que cette migration soit le plus souvent intérieure ou régionale. Toutefois, la migration internationale revêt désormais une importance croissante (Ammassari et Black, 2001). Tout au long des années 1980 et au début des années 1990, la répression politique a été un facteur clé de l'émigration ; l'un des migrants basés à Londres (Peter) ainsi que d'autres interrogés à Londres ont identifié ce point comme un motif de départ ; quant à Gwen, elle fut incapable de rentrer au Ghana pour des raisons politiques à l'issue d'une visite au Royaume-Uni. Depuis la fin des années 1990, les facteurs économiques ont revêtu une plus grande importance dans les décisions migratoires, notamment chez les hommes ghanéens (Sander et Maimbo, 2003) : la récession économique conjuguée à un essor démographique rapide ont entraîné de nombreuses répercussions pour le pays, y compris une hausse marquée de la population active, des salaires faibles, du chômage et un accroissement du coût de la vie (Ammassari et Black, 2001). Ces mêmes facteurs économiques ont également dissuadé les migrants établis à l'étranger depuis longtemps de rentrer au pays : Peter et Gwen reconnaissent l'un et l'autre que, même malgré leur faible salaire, ils sont mieux au Royaume-Uni.

De par tradition, le Royaume-Uni a été la destination de prédilection pour la plupart des migrants ghanéens, bien que ce phénomène soit en train d'évoluer en faveur d'autres pays, notamment les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Italie (Schoorl, *in* Sander et Maimbo, 2003). Dans les ménages interrogés au Ghana, parmi les destinations des migrants figuraient l'Autriche (1), la Hollande (1), l'Italie (3), le Royaume-Uni (4), l'Allemagne (2), l'Espagne (2) et la Suisse (1). Nombre de migrants ghanéens interrogés à Londres ont confirmé que leur décision de venir s'installer au Royaume-Uni était due à une histoire, une langue et des institutions communes, des liens commerci-

aux étendus et la plus grande probabilité d'être aidé à l'arrivée par un réseau bien établi de famille et d'amis.

Les Ghanéens constituent la population d'immigrants africains la plus nombreuse et la plus ancienne de Londres. Dans un premier temps, les Ghanéens faisaient partie de la population passagère de marins débarquant sur les quais londoniens, mais leur nombre est resté modeste. La décennie qui a suivi la Loi de 1948 sur la nationalité britannique<sup>15</sup> a donné lieu à l'arrivée massive d'immigrants qui, du fait de leur statut colonial, se virent autorisés à entrer en Grande-Bretagne sans restriction pour remplir les nombreux postes vacants de l'économie d'après-guerre. Les nouveaux immigrants étaient principalement confinés aux zones urbaines où il était plus facile de se faire embaucher : là, ils dénichaient le plus souvent un travail manuel mal payé dans le secteur de la santé, des transports ou de la restauration.

La politique d'immigration au Royaume-Uni a également été influencée par la taille et la nature des tendances migratoires plus récentes. Depuis 1998, le gouvernement britannique a activement recruté de la main-d'œuvre qualifiée à l'étranger, tout spécialement dans le secteur de la santé, tout en introduisant différentes politiques successives visant à réduire le nombre de "demandeurs d'asile". Les données du Ghana indiquent des tendances analogues : la majorité (jusqu'à 80 %) des professionnels de la santé quittent le pays dans les cinq années qui suivent l'obtention de leur diplôme (OIM), et le nombre d'infirmiers et de sages-femmes qualifiés à l'étranger originaires d'Afrique sub-saharienne et enregistrés auprès du *Cooperative Council* britannique est passé de 905 en 1998-99 à 2 133 en 2000-01 (Banque mondiale, 2000).

Aujourd'hui, à Londres, les Ghanéens sont concentrés à Dalston, Brixton et Lewisham. Les chiffres officiels du Bureau national du recensement ([www.homeoffice.gov.uk](http://www.homeoffice.gov.uk)) et de la Haute Commission du Ghana ([www.ghana-com.co.uk](http://www.ghana-com.co.uk)) estiment à 20 000 le nombre de Ghanéens qui vivent en Grande-Bretagne, bien que le chiffre réel soit sans doute beaucoup plus élevé.

---

15. *UK Nationality Act, 1948.*



## La vie d'un migrant à Londres : réseaux et associations

Lorsqu'ils arrivent au Royaume-Uni, les Ghanéens se montrent très dépendants de leurs connexions familiales, notamment pour trouver un logement, des fonds et des conseils sur des possibilités d'embauche. Tous les migrants basés à Londres ainsi que d'autres interrogés connaissaient quelqu'un à Londres et trois comptaient sur des parents pour se loger et pour obtenir une aide financière. Tous les migrants décrivent le choc culturel ressenti à leur arrivée à Londres, malgré la foule de renseignements fournis par leurs parents et amis. Londres est souvent décrite comme une ville peu accueillante comparée à d'autres endroits du Royaume-Uni (Rév. Justice) et d'autant plus par comparaison au Ghana.

Nombre de migrants rallient des associations officielles ou des groupes religieux lorsqu'ils existent ou bien en créent de nouveaux pour amoindrir l'impact de la migration : sentiment d'isolement, perte d'identité et de la communauté, absence de soutien, difficulté d'accès à l'information en pays étranger. Pour certains, l'adhésion à une association ou à un groupe religieux est un moyen d'établir ou de réaffirmer une identité culturelle et d'augmenter la solidarité ghanéenne au sein d'un environnement multiculturel qui se montre souvent hostile.

Outre le soutien qu'ils apportent aux migrants isolés, les associations et les groupes religieux leur offrent la possibilité de forger des contacts, d'élargir leurs réseaux et de valoriser leur "capital social". Tous les migrants basés à Londres, sauf Betty, faisaient partie d'une association ou étaient très impliqués dans l'Eglise et tous reconnaissaient l'importance de l'un comme de l'autre dans la vie des Ghanéens à Londres. Bien que Betty ait prétendu qu'elle n'appartenait à aucune association, elle avait contacté des amies d'école pour tenter de créer un groupe d'anciennes élèves. Tous les migrants basés à Londres ont confirmé qu'ils avaient reçu ou pouvaient compter sur l'aide de leur groupe religieux ou de leur association pour leur offrir un service d'accueil ou de garderie d'enfants, pour l'obtention d'information ou d'accès à un emploi, un logement voire une assistance financière. Gwen, elle, s'était servie de ses contacts à l'Eglise pour développer et améliorer ses activités commerciales et ses sources de revenus.

Les réseaux sociaux ghanéens au Royaume-Uni sont multiples et extrêmement variés : outre des organisations basées sur des liens familiaux ou religieux traditionnels, les migrants ghanéens établissent aussi une identité sociale à l'étranger par le biais de groupes établis autour d'une

langue commune ou d'un point commun ethnique, géographique, scolaire voire même professionnel. Une liste d'organisations communautaires à Londres fournie par la Haute Commission du Ghana dresse la liste d'une grande variété d'associations de villes et de villages, de groupes scolaires et universitaires d'anciens élèves et de groupes professionnels tels que des associations de comptables ou d'infirmiers.

### 4.3 Remises de fonds et stratégies de subsistance

#### Remises de fonds : combien ?

Bien que les remises de fonds au Ghana n'aient pas tenu le rythme de la hausse mondiale des flux de remises de fonds, elles ont augmenté de façon sensible en termes absolus et jouent désormais un rôle primordial au niveau national et au niveau du ménage (Tableau 1). La Banque du Ghana estime qu'en 2001, le total des encaissements de remises de fonds se montait à \$400 millions (environ 20 % des recettes à l'exportation du Ghana) et arrivaient en quatrième position derrière le cacao, l'or et le tourisme en guise de source de devises étrangères. Au niveau du ménage, les remises de fonds sont une source de revenu importante, qui parvient souvent à extirper les membres de la famille de la pauvreté en leur permettant de s'acheter des biens de consommation essentiels ou de payer des factures. Ceux qui reçoivent des remises de fonds ont tendance à avoir un niveau de vie supérieur à ceux qui n'en ont pas et ils bénéficient aussi d'un plus grand accès aux ressources et aux services tels que les terres et l'éducation.

<b>Année</b>	<b>Migration exprimée en % de la population</b>	<b>Remises de fonds officielles (millions \$)</b>	<b>Exprimées en % du PIB</b>
1987	0,11	1	0,02
1989	0,12	6	0,11
1992	0,18	7	0,12
1999	0,32	26	0,37

Source : R. Adams et J. Page, 2003.

Comme l'indiquent les chiffres, les remises de fonds au Ghana ont sensiblement augmenté en 10 ans et, au fil de la même période, elles ont représenté une proportion croissante du PIB du pays.

Il n'existe pas de données précises sur les montants envoyés du Royaume-Uni au Ghana mais, d'après Nuro (1999), les sommes envoyées par des migrants professionnels vont de \$1 000 à \$5 000 par an, à raison d'une moyenne de \$2 200. Quant à Tiemoko (2003), il place ce chiffre entre \$1 000 et \$14 000 (entre 1999 et 2000).

L'étude de terrain au Ghana ne fournit pas d'informations sur les montants reçus par les ménages mais les entretiens avec les migrants basés à Londres suggèrent que les chiffres de Nuro et de Tiemoko sont élevés pour les migrants britanniques. Le niveau des remises de fonds envoyées par les migrants basés à Londres que nous avons interviewés tendent plutôt vers le chiffre le moins élevé de ce barème. Ainsi, Betty déclare qu'elle envoie £600 par an (soit environ \$1 000) avec des sommes supplémentaires transmises à des fins spécifiques lorsque le besoin s'en fait sentir. En sa qualité d'enseignante, mariée à un comptable, Betty représente le barème de rémunération le plus élevé de tous les migrants interviewés. Le fait qu'elle réside à Londres explique peut-être pourquoi le montant est inférieur à la moyenne estimative : l'immobilier et le coût de la vie dans la capitale sont reconnus comme étant extrêmement élevés et par conséquent ils brident le montant que Betty peut se permettre d'envoyer. En outre, elle n'envoie pas d'argent pour la construction de sa propre maison, l'achat de terres ou le montage d'une entreprise. Ses parents sont relativement aisés, notamment son père, et reçoivent aussi de l'argent de ses autres frères et sœurs en âge de travailler. Néanmoins, Betty a confirmé que le montant qu'elle transmet est basé sur l'opinion qu'elle se fait de ce dont ses parents ont besoin, indépendamment de son propre revenu. En revanche, Gwen envoyait tout son revenu au pays lorsqu'elle est arrivée au Royaume-Uni. Bien que le montant exact n'ait pas été précisé, ses remises de fonds étaient destinées à achever une maison et au soutien financier des personnes à sa charge : trois enfants gardés par sa mère au Ghana. Peter, qui avait un faible revenu et de jeunes enfants, envoyait environ £200 par an mais la somme n'était pas garantie : outre le fait qu'il était mal payé, Peter ne souhaitait pas encourager la dépendance à son égard et donnait donc la priorité aux besoins de sa propre famille à Londres. Si Peter envoyait moins d'argent au pays que les autres migrants, il contribuait aux besoins essentiels du ménage,

tels que les médicaments, les articles de luxe pour les grandes occasions et les cadeaux rapportés au pays, et attendus par sa famille, lors de récentes visites au Ghana.

*“Le fait de pouvoir envoyer des remises de fonds au pays est source d’une grande fierté.”*

John, migrant ghanéen à Londres (notre traduction)

Tous les migrants basés à Londres, de même que toutes les personnes interrogées, ont exprimé leur désir d’aider financièrement les membres de leur famille, tout particulièrement les parents vieillissants, quel que soit le montant de cette aide. En l’absence d’un régime de retraite au Ghana, les personnes âgées dépendent des membres de la famille en âge de travailler, au pays comme à l’étranger, et les enfants estiment qu’il est de leur devoir d’aider leurs parents. Bien qu’il n’y ait pas toujours d’attentes de la part des parents ou d’obligations de la part des enfants, la plupart des gens font des contributions car ils sont animés d’un sentiment d’honneur ou d’un désir d’aider. Les remises de fonds reflètent cette dimension sociale du processus migratoire. “Le fait de gagner de l’argent pour soi-même n’est pas une raison légitime pour partir à l’étranger” (Van Dijk, 2000, notre traduction). Tous les participants migrants ont souligné ce point profondément ancré dans la vie ghanéenne en général, et la vie de famille en particulier, en vertu duquel les membres s’entraident de diverses façons : les remises de fonds constituent un moyen, mais il en existe plusieurs autres, y compris l’accueil des enfants de membres de la famille, l’adhésion à des associations et le soutien de l’Eglise.

#### **Encadré 8. L’importance des remises de fonds pour les migrants et leurs familles**

Betty envoie de l’argent à son père et à sa mère et, de temps en temps, à sa belle-mère. Elle estime que le fait que les enfants s’occupent de leurs parents lorsqu’ils deviennent âgés est un aspect très important de la vie de famille. Il n’y a pas de régime de retraite au Ghana et, par conséquent, il appartient à la famille de pourvoir aux besoins de ses membres plus âgés. Bien qu’il n’y ait aucune obligation d’envoyer de l’argent, on attend des enfants en âge de travailler qu’ils fassent une contribution et veillent à ce que leurs parents ne manquent de rien et ne soient pas malheureux. De même, Betty estime qu’il lui appartient d’aider ses parents et que ses remises de fonds, indépendamment du montant effectivement envoyé, reflètent cet engagement.

Source : entrevue avec Betty, à Londres.

### Et sous quelle forme ?

La somme envoyée par les migrants et le mode de transfert dépendent d'une variété de facteurs, notamment les conditions économiques et politiques aussi bien dans le pays d'origine que dans le pays d'accueil. Jusqu'à récemment, le contrôle des changes au Ghana a entravé les flux monétaires, alors que les exemptions fiscales sur les marchandises rapportées à des fins personnelles par des migrants ayant été absents pendant au moins un an ont incité bon nombre d'entre eux à apporter des articles et non de l'argent, articles qui peuvent ensuite être vendus comptant. Parmi les articles concernés, on peut citer des vêtements, des voitures, des appareils électriques, des appareils ménagers et du matériel de bureau.

Outre ces marchandises, le transfert informel de remises de fonds (par ex. par le biais des migrants, de leurs parents ou amis transportant des sommes en espèces) font que ces remises de fonds ne sont pas toujours saisies dans les statistiques officielles. C'est certainement le cas au Ghana, où 95 % des remises de fonds sont transférées en nature (par ex. des appareils électriques, des voitures ou des appareils ménagers ; Anarfi *in* Sander et Maimbo, 2003). Le niveau des remises de fonds pourrait donc être jusqu'à deux fois et demi plus élevé que ne le laissent penser les estimations officielles.

Les données de terrain recueillies au Ghana démontrent également une variété de moyens de transfert (Tableau 2) et, si les transferts en espèces sont le moyen le plus usité, l'essentiel des remises de fonds intervient sous forme de marchandises. Une famille a reconnu qu'un membre d'une famille de migrants envoyait jadis des voitures pour les vendre au comptant et que le produit de la vente lui était ensuite transféré. D'autres types de remises de fonds introduits par les migrants peuvent être pour l'entreprise, par ex. du matériel agricole, des moulins, des moteurs hors-bord et des machines-outils. A Londres, Peter et Gwen ont également signalé avoir emporté des marchandises avec eux lors de leurs visites au Ghana. Pour Gwen, cela faisait partie de ses activités commerciales : apporter des articles britanniques au Ghana et rapporter des marchandises ghanéennes au Royaume-Uni.

Les remises en espèces sont toutefois importantes, car c'est le principal moyen d'obtenir d'autres biens et services, notamment des terres pour la construction d'une maison (voir la section suivante).

<b>Tableau 2. Types de remises de fonds</b>		
<b>Type de remises de fonds</b>	<b>Fréquence de la réponse</b>	<b>Pourcentage de la réponse</b>
Espèces	17	44,7
Vêtements	7	18,4
Effets personnels	6	15,8
Véhicules	3	7,9
Médicaments	3	7,9
Engins agricoles	2	5,3
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

Source : étude de terrain au Ghana. N.B. : le nombre total de ménages migrants interrogés est de 22 ; le tableau illustre la fréquence des réponses en termes absolus et relatifs ; chaque ménage interrogé peut fournir plusieurs réponses.

### **Emploi des remises de fonds**

Les données sur l'emploi des remises de fonds varient beaucoup d'un ménage à l'autre, en fonction, entre autres, de la structure de l'économie locale, des taux de change et de la stabilité politique. Au Ghana, la majeure partie des remises de fonds sont destinées au règlement de frais hospitaliers, de frais de scolarité, au financement des mariages et des enterrements, à la construction d'une maison et à la couverture des besoins quotidiens.

Les données de terrain recueillies à Londres comme au Ghana ont aussi révélé que l'emploi des remises de fonds, sous forme de biens ou en espèces, est orienté vers le logement (qu'il s'agisse de l'entretien de la maison familiale ou de l'achat d'un terrain à bâtir et la construction d'une nouvelle maison) (Tableau 3).

Chez les migrants ghanéens, construire un logement et être propriétaire d'une maison est une préoccupation primordiale. Les travaux de terrain au Ghana comme à Londres ont démontré clairement la priorité accordée à la construction d'une maison : les ménages au Ghana et les migrants à Londres ont tous évoqué le souhait des migrants d'être indépendants, d'avoir un endroit décent où vivre et de fournir un logement à leur famille à leur retour. Parmi les migrants basés à Londres, Rév. Justice et

<b>Tableau 3. Emploi des remises de fonds</b>		
<b>Emploi des remises de fonds</b>	<b>Fréquence de la réponse</b>	<b>Pourcentage de la réponse</b>
Terrain à bâtir/projet de logement	18	41,9
Entretien ménager (vivres, vêtements, etc.)	9	20,9
Parcelle agricole/agriculture	6	14,0
Capital d'entreprise	5	11,6
Elevage/volaille	3	6,9
Soins de santé	2	4,7
<b>Total</b>	<b>43</b>	<b>100</b>

Source : étude de terrain au Ghana. N.B. : le nombre total de ménages migrants interrogés est de 22 ; le tableau illustre la fréquence des réponses en termes absolus et relatifs ; chaque ménage interrogé peut fournir plusieurs réponses.

Gwen avaient tous les deux employé leurs remises de fonds à l'acquisition d'un terrain pour y construire leur maison. Gwen a évoqué fièrement sa maison au Ghana et durant l'interview, elle a même montré une vidéo la décrivant. Peter et Betty espéraient l'un et l'autre construire une maison avant de rentrer au Ghana, tout particulièrement Betty qui, de fait, en faisait une condition préalable à son retour au pays. La majorité des ménages de migrants au Ghana ont également employé les remises de fonds pour acquérir des terrains à bâtir et ont reconnu que c'était là une activité première chez les migrants en général (Tableau 3). Outre la construction de maison dans leur ville d'origine, certains ménages ghanéens et les migrants basés à Londres ont aussi construit des maisons à Accra ou Kumasi, bien que les terres à Accra soient extrêmement coûteuses. Pour Rév. Justice, cette décision s'expliquait simplement par un souci d'équité envers sa femme et ses enfants qui n'étaient pas originaires de la même ville que lui. Peter a l'intention de faire construire à Kumasi, qui n'est pas trop loin de sa ville d'origine.

La culture ghanéenne fait beaucoup de cas de la construction d'une maison et, pour les migrants en particulier, être propriétaire d'une maison est un symbole de réussite. L'étude de Smith et Mazzucato sur des migrants ghanéens rentrés au pays (2003) révèle l'importance de la construction et de la propriété d'une maison qui, de l'avis de bon nombre, confère un

### Encadré 9. Un petit nid douillet

*“Ils souhaiteraient rester dans leur propre maison au lieu de louer quelque part où habiter. Une autre considération pour faire construire une maison est d’offrir aux autres membres de la famille un endroit agréable où se reposer.”*

*“A l’avenir ils [les migrants] reviendront peut-être au pays pour de bon. Quand ils viennent en visite, d’autres membres de la famille doivent se gêner en raison du manque de place et d’intimité. Ils se sentent obligés d’aider à résoudre ce problème car ils sont dans une situation privilégiée pour pouvoir le faire.”*

*“Ces investissements sont faits pour la postérité – le bénéfice futur des enfants et des membres de la famille, c.à.d. leurs parents et leurs frères et sœurs. Économiquement c’est une source de revenu précieuse pour quand ils rentreront au pays.”*

Source : personnes interrogées lors des études de terrain au Ghana (notre traduction).

statut ou du prestige et est aussi une marque de “virilité”, notamment dans la culture ashanti. Souvent l’évaluation que les migrants se font d’eux-mêmes comprend la construction d’une maison pour eux-mêmes et pour des proches comme un signe extérieur de réussite (Manuh, 2003).

L’évolution des circonstances économiques et politiques du pays, notamment à Accra, ont renforcé ces facteurs culturels. Au cours des années 1980, une politique qui exemptait de taxe les nouveaux bâtiments pendant cinq ans a été introduite, ce qui s’est littéralement traduit par une ruée sur l’immobilier. Le gouvernement a également autorisé les bureaux de change à capitaux privés, libéralisant ainsi les transferts financiers à destination du pays. En outre, les migrants étrangers ont réagi à un taux massif d’inflation par la construction de maisons ressemblant à

### Encadré 10. Un symbole de réussite

*“Au moment où quelqu’un rentre d’Europe, il gagne un certain respect dans la société et il ou elle se doit de vivre dans sa propre maison. Il veut vivre dans une grande maison et dans un endroit tranquille de façon à pouvoir se sentir fier et être respecté par les gens qui rendent visite.”*

*“La construction d’une maison résidentielle est une forme de propriété : cela vous confère honneur et dignité après des années de labeur.”*

Source : personnes interrogées lors des études de terrain au Ghana (notre traduction).



des "châteaux". Par la suite, la décision de laisser flotter le cedi fit que l'immobilier devint la forme la plus sûre d'investissement.

Les remises de fonds sont également employées pour des activités commerciales, soit pour les migrants eux-mêmes soit pour leurs frères et sœurs. Les marchandises importées au Ghana comprennent souvent des biens commerciaux tels que des télécopieurs ou des téléphones, des moteurs hors-bord ou des véhicules de transport. Les migrants des zones rurales montent souvent des affaires dans les grandes villes en raison de l'accès à l'eau et l'électricité notamment, et du fait des débouchés potentiels. Ces entreprises tendent à porter principalement sur des centres de communications, le transport commercial et le commerce de marchandises d'occasion. Trois migrants basés à Londres avaient l'intention d'acquérir des terres pour y bâtir des locaux commerciaux : Rév. Justice envisageait de monter une installation de stockage frigorifique de poisson dans sa ville d'origine de Komenda, alors que Betty espérait monter une entreprise avant de rentrer au Ghana. Peter espérait également fonder une entreprise, principalement parce que sans cela, il serait incapable de soutenir financièrement les membres de sa famille, alors que ceux-ci compteraient sur son secours.

Consacrer les remises de fonds aux dépenses ménagères essentielles constitue aussi une priorité pour les familles des migrants. Tous les migrants interviewés à Londres ont envoyé des remises de fonds pour aider les membres de leur famille à payer les dépenses ménagères essentielles et des biens de première consommation : Peter envoie de l'argent pour l'achat d'articles particuliers lors de grandes occasions, Gwen soutient ses enfants au Ghana, Rév. Justice envoie de l'argent pour aider son père malade et en préparation de ses funérailles, et Betty apporte un revenu périodique à ses parents qui sert aux dépenses ménagères ordinaires. Les remises de fonds contribuent également aux sépultures et autres cérémonies. Les naissances, mariages et sépultures, auxquels l'ensemble de la communauté participe habituellement, sont des événements très importants mais très coûteux. Les gens des zones rurales s'attendent à ce qu'une sépulture financée depuis l'étranger soit plus grandiose, et cela doit se faire sentir dans le type de cercueil, le nombre d'invités, la qualité du buffet et des divertissements proposés. Les dépenses peuvent aussi inclure la construction ou la remise en état de la maison (Kabki *et al.*, 2003). Kabki *et al.* suggèrent également que les familles sans migrant doivent parfois obtenir des prêts pour en couvrir les

coûts. Rév. Justice a rapporté qu'il envoyait actuellement de l'argent pour payer le coût très élevé de la sépulture de son père, récemment décédé ; de même, Betty a expliqué les dépenses souvent associées aux grandes occasions comme les naissances, les mariages et les sépultures.

L'emploi des remises de fonds pour l'éducation des membres de la famille par le biais du paiement des frais de scolarité ou d'université est également mentionné dans la littérature, bien qu'aucun des répondants à Londres ou au Ghana n'ait signalé cette utilisation.

Au niveau de la communauté, les fonds remis par les associations et les églises à l'étranger offrent souvent une véritable bouée de sauvetage aux zones défavorisées du Ghana : Sander et Maimbo (2003) rapportent que, durant les années 1980-90, certaines institutions de santé au Ghana parvinrent seulement à rester à flot grâce aux dons des associations de l'étranger. Le soutien accordé aux écoles, aux hôpitaux, la fourniture d'approvisionnement en eau, de sécurité et dans certains cas de services essentiels ne sont que quelques-uns des emplois des fonds recueillis par les associations décrits par les migrants que nous avons interrogés.

## **4.4 Remises de fonds et accès au foncier**

### **Le régime foncier et l'utilisation des terres au Ghana**

Le régime foncier au Ghana, tout comme dans d'autres endroits d'Afrique de l'Ouest, se caractérise par la coexistence d'un système statutaire et d'un système coutumier. La législation prévoit un système d'enregistrement des transactions foncières (*Land Registry Act, 1962*) et des titres fonciers dans des zones urbaines désignées (*Land Title Registration Act, 1986*). Aux termes du régime coutumier, les terres sont gérées par les chefs qui sont organisés en structures hiérarchiques (du chef de village au chef "suprême") et qui, dans certains cas, peuvent avoir élaboré des mécanismes d'enregistrement des transactions foncières ("secrétariats fonciers coutumiers"). Un programme massif de réforme du régime foncier est en cours afin de renforcer la sécurité foncière, y compris en comblant l'écart entre le régime réglementaire et le régime coutumier, et en consolidant les secrétariats fonciers coutumiers.

En ce qui concerne l'utilisation des sols, de "nouvelles" cultures commerciales, telles que l'ananas, les mangues, les agrumes et les bananes, remplacent les exportations traditionnelles (cacao, café et huile de palme)

dans plusieurs régions du Ghana. Ainsi, à l'est du pays, les agrumes et les ananas ont en grande partie remplacé la culture du cacao. Les caractéristiques des nouvelles cultures pourraient entraîner des changements économiques et sociaux : les agrumes sont produits pendant une plus longue période que le cacao et la production d'ananas, souvent exploitée à moyenne ou grande échelle, est plus gourmande en capitaux que les récoltes traditionnelles. Les principales cultures vivrières sont le manioc, les patates douces, le riz, le maïs, les haricots et le sorgho. L'élevage (bétail et volaille en particulier) revêt aussi une importance primordiale pour les moyens de subsistance en zone rurale. Par tradition, les cultures à l'exportation ont été principalement cultivées par de petits récoltants, notamment dans le cas du cacao, mais plus récemment on a observé l'essor d'une agriculture à plus grande échelle, comme dans le secteur de l'ananas par exemple.

### **L'emploi des remises de fonds pour améliorer l'accès au foncier**

Une forte proportion de nos répondants ont utilisé les remises de fonds pour améliorer leur accès au foncier, bien que la majorité d'entre eux l'ait fait à des fins de logement. L'acquisition de terres agricoles et de terrains à bâtir présente des caractéristiques très distinctes.

D'après les données de l'étude de terrain au Ghana, les terrains résidentiels sont soit achetés, soit reçus comme portion du domaine familial, alors que les terres agricoles sont généralement louées à long terme. Dans les zones d'étude, les terres résidentielles étaient acquises auprès de propriétaires particuliers ou de chefs de famille. L'acquisition de terrains à bâtir est souvent la responsabilité d'un parent, le plus souvent un frère ou une sœur. Il ou elle reçoit en principe les remises de fonds et agit en qualité d'intermédiaire auprès des propriétaires. La dépendance à l'égard des membres de la famille et les transactions directes en personne présentent à la fois des avantages et des inconvénients. Les propriétaires préfèrent vendre à des migrants, sachant qu'ils ont de l'argent comptant et peuvent se permettre des prix plus élevés ; pour éviter de payer des prix plus élevés, le membre de la famille chargé des négociations avec le propriétaire peut tenter de masquer le fait que le terrain est acheté par un parent qui vit à l'étranger, comme a reconnu l'avoir fait l'un de nos répondants ghanéens. En revanche, des rapports signalent que certains parents ont fait l'acquisition de parcelles de piètre qualité, choisi des sites peu enviables, utilisé l'argent pour s'approprier des parcelles ou même

dépensé l'argent pour d'autres projets (Smith, 2002 ; Manuh, 2003). Les affiliations ethniques du vendeur et de l'acheteur peuvent aussi entraver les négociations ; ainsi, un répondant a relaté qu'un vendeur avait auparavant rencontré des problèmes avec une personne d'une ethnie particulière et refusait depuis de négocier avec tous les membres de ce même groupe.

Les données recueillies au Ghana comme à Londres font état d'un intérêt bien moindre parmi les migrants et leurs familles pour l'achat de terres à des fins agricoles. Dans le cas de Londres, ceci s'explique peut-être par la prédominance urbaine des migrants ayant participé à l'étude. La majorité des ménages ghanéens avaient acquis des terres pour des projets de logement, bien que six répondants aient utilisé les remises de fonds à des fins agricoles. Parmi celles-ci figuraient la production de mangues, de noix de cajou et d'ananas pour l'exportation, ainsi que l'élevage de bétail et de volaille. Certaines données suggéraient une agriculture de subsistance mais ceci était décrit comme une mesure temporaire pour éviter la revente de terres inexploitées.

Tout comme dans le cas des terrains à bâtir, les migrants achètent généralement les terres destinées à un usage agricole par l'intermédiaire d'un membre de leur famille. Alors que les terres destinées au logement sont généralement achetées, les terres agricoles sont le plus souvent louées aux termes d'un bail pouvant faire jusqu'à 50 ans. Toutefois, il a été rapporté que ces terres peuvent parfois être vendues, notamment par des propriétaires ayant besoin d'argent. Les terres destinées à la production d'ananas sont louées à grande échelle et, d'après un répondant, il est arrivé que certains acheteurs trompent les propriétaires en les faisant vendre au lieu de louer leurs terres, faisant ainsi l'acquisition de grosses étendues de terrain.

### **La flambée du foncier et l'accès aux terres**

La demande en terrains à bâtir a entraîné une flambée du foncier dans les zones urbaines et périurbaines. D'après certains répondants, le prix des terres grimpe en flèche et les ménages de migrants sont mieux placés pour payer ces prix élevés que les ménages non migrants. Par l'injection de devises fortes dans l'économie nationale, les remises de fonds internationales contribuent encore à la flambée des prix du foncier. De fait, les propriétaires préfèrent largement vendre à des migrants basés à

l'étranger qu'à des résidents locaux : non seulement les migrants peuvent réunir l'argent requis pour acheter le terrain et le mettre en valeur, mais le vendeur sait aussi qu'il pourra tirer un meilleur prix à des acheteurs émigrés. En revanche, il faut généralement plus de temps aux résidents locaux pour réunir l'argent requis pour l'achat ou la location du terrain et la construction, et ils peuvent être contraints de le revendre s'ils ne parviennent pas à entamer un projet dans les délais prescrits. Même si un terrain a déjà été vendu ou loué à un résident local, le vendeur initial peut tenter de le revendre après trois ans si les terres ne sont pas mises en valeur, ce qui force l'acheteur à entamer une procédure contentieuse de longue haleine. Un répondant a rapporté ce type d'incident sur une parcelle de plus d'une trentaine d'hectares qui avait été louée à sa famille mais avait ensuite été vendue à un promoteur immobilier.

De fait, les achats par les migrants contribuent à alimenter un cercle vicieux de flambée des coûts et d'accès réduit au foncier pour les résidents moins aisés. La majorité des répondants à l'étude de terrain menée au Ghana ont évoqué la hausse des coûts immobiliers, particulièrement des terrains à bâtir ; la plupart d'entre eux expliquaient ce phénomène par les pressions de la demande exercées par les migrants bien que deux répondants aient simplement attribué la hausse des coûts aux pressions démographiques. Mais pour certains ménages ghanéens, la responsabilité des prix élevés incombe purement aux propriétaires qui exploitent l'aptitude des migrants à payer plus cher en faisant monter les prix et en vendant au plus offrant.

L'étude de terrain du Ghana fait également état de répondants qui connaissent des courtiers spécialisés dans l'achat de terrain lesquels, anticipant une pénurie de terres, revendent les terres à d'autres individus ou à des promoteurs à des prix plus élevés. Bien souvent, ces courtiers sont des "personnes de l'extérieur" qui ont fait l'acquisition de terres par le biais du système coutumier pour les revendre ensuite. Les nombreuses mentions par les répondants ghanéens de la hausse des prix et de la raréfaction des terres suggèrent qu'il y a bien une spéculation foncière, tout particulièrement de la part des vendeurs de terrain qui font preuve d'une préférence à l'égard des acheteurs de l'étranger ou de la part d'individus débrouillards capables d'acquérir un terrain pour le revendre aussitôt.

### Encadré 11. L'impact des achats de terres par les migrants

*"Il est très difficile de trouver des terres à vendre et elles sont coûteuses, surtout lorsque le propriétaire réalise que l'acheteur arrive de l'étranger ; dans ce cas, ils vendent à un prix exorbitant."*

*"Il y a une très forte demande pour des terres et cela a incité les propriétaires à augmenter le prix de leur parcelle. De nos jours, les terrains disponibles sont éloignés, à la grande périphérie des villes."*

*"Les terres sont très coûteuses car ces gens paient comptant et ne rechignent pas à l'idée d'acheter des terres à des prix très élevés. Les propriétaires sont surtout intéressés par les gens qui viennent de l'étranger, surtout d'Europe et des Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle les terres sont devenues très rares ici."*

*"Cela rend les terres très coûteuses et difficilement disponibles. Cela fait qu'il est difficile pour les gens qui vivent ici d'avoir accès aux terres."*

*"Les propriétaires vendent à des prix exorbitants. Ils vendent à un prix qui équivaut presque au coût des terres à Accra."*

Source : personnes interrogées lors des études de terrain au Ghana (notre traduction).

### Utilisation des terres, régime foncier et litiges

Il est clair que les prix du foncier augmentent et que ceux qui bénéficient de remises de fonds sont mieux placés pour acheter ou louer des terres. Ce phénomène a des répercussions sur la propriété et l'utilisation foncières. Les terres sont soustraites à la mise en culture et consacrées à la construction de logement financée par des remises de fonds, ce qui a des conséquences pour la production agricole dans la zone périurbaine d'Accra (Maxwell *et al.*, 2000). Les répondants au Ghana se sont plaints que les prix élevés dans les villes incitaient les résidents à acquérir des terres à des fins résidentielles en dehors de la périphérie, dans des zones généralement allouées à l'agriculture (voir Encadré 11), ce qui confirme que la construction immobilière empiète sur les terres agricoles.

Nos travaux de terrain montrent que, pour ce qui est des ventes de parcelles résidentielles et la location de terres agricoles, la tendance se détourne des terres détenues par la famille en faveur de parcelles individualisées. Parce qu'il n'a pas de comptes à rendre aux termes du régime foncier coutumier, le chef de famille ou un autre membre important de la

famille peut vendre ou louer des terres à des migrants pour son profit personnel, et peut-être sans même consulter ni dédommager ceux qui sont pénalisés par la transaction. Ce phénomène, de même que la conversion en terrains à bâtir de terres jusqu'alors à vocation agricole, minent les régimes fonciers traditionnels et accroissent l'insécurité foncière pour les agriculteurs vulnérables, sans terres et plus pauvres, notamment lorsque les terres familiales sont données à des migrants basés à l'étranger. L'arrivée massive de migrants de l'étranger ou de "personnes de l'extérieur" présente aussi un défi pour la légitimité des institutions coutumières.

Dans les zones rurales, l'orientation en faveur de la culture d'ananas présente un défi particulier : la production d'ananas est gourmande en capitaux et il s'agit d'une entreprise à moyenne ou grande échelle vouée à l'exportation ; par conséquent, elle n'est accessible qu'à ceux ayant des fonds suffisants. Lorsque le chef de famille cède des terres en location pour la production d'ananas, il soustrait les terres à la famille pour de longues périodes comparé à des terres destinées à des cultures vivrières (parfois jusqu'à 50 ans dans le cas de la production d'ananas).

Dans certaines régions, le nombre de conflits fonciers a aussi augmenté parce que les propriétaires vendaient ou louaient leurs terres deux fois à deux bénéficiaires différents. Il s'ensuit des procédures judiciaires laborieuses et coûteuses qui peuvent même engendrer des actes de violence. Parfois, un membre de la famille peut vendre une parcelle à quelqu'un qui y érige rapidement un bâtiment afin d'établir ses prétentions sur les terres, alors que le vendeur n'avait en fait aucun droit légal de céder les terres. Lorsque le problème est enfin porté à l'attention des aînés de la famille, l'acheteur se voit obligé de payer le prix approprié ou de risquer une procédure judiciaire.

## 4.5 Conclusion

Les recherches effectuées au Ghana comme au Royaume-Uni de même que la littérature existante démontrent que l'envoi de remises de fonds aux familles et aux communautés restées au pays est une caractéristique première du processus migratoire : elle lie les migrants à leur famille et traduit des liens de responsabilité grâce auxquels un réseau plus large de parents obtient aussi des bénéfices d'un membre de la famille basé à l'étranger.

Les flux de remises de fonds internationales ont augmenté de façon spectaculaire et le Ghana ne fait pas exception. L'emploi qui est fait de ces remises de fonds montre qu'elles sont principalement consenties sous forme d'argent comptant et de marchandises, l'argent servant à financer les dépenses ménagères quotidiennes – telles que le paiement des factures, les vivres, les vêtements, l'éducation et la construction d'un logement. D'un autre côté, seuls quelques-uns de nos répondants au Ghana et aucun migrant interviewé à Londres n'ont exprimé un intérêt quelconque pour l'acquisition de terres à des fins agricoles. Ceux qui ont manifesté un tel intérêt ont affiché une préférence pour des cultures "nouvelles" comme la mangue et l'ananas.

Dans les zones urbaines et périurbaines, la demande en terres résidentielles chez les migrants, de même que la préférence marquée des propriétaires en faveur des migrants basés à l'étranger disposant de liquidités, contribuent à la flambée des prix du foncier. La demande en terrains résidentiels entraîne également la vente multiple de terres, aux termes de laquelle la parcelle est vendue et louée simultanément. De ce fait, les familles qui ne bénéficient pas de remises de fonds ou qui ne peuvent pas payer les prix élevés demandés se trouvent peu à peu évincées de ces quartiers. En outre, les terres agricoles à la périphérie des villes sont converties en parcelles résidentielles et soustraites à la production agricole. Plus généralement, les remises de fonds internationales semblent être l'un des facteurs qui accélèrent l'érosion des régimes fonciers coutumiers en faveur d'une plus grande individualisation des droits fonciers.



## 5. Conclusion

### 5.1 En résumé

Cette étude a exploré les liens entre les remises de fonds internationales et les dynamiques foncières locales en Afrique de l'Ouest, en analysant dans quelle mesure les remises de fonds permettent aux ménages migrants d'améliorer leur accès aux terres et les effets que cela a sur les relations foncières. Elle semble ainsi avoir soulevé davantage de questions et de problèmes qu'elle n'a apporté de réponses. Le chapitre 2 a fourni un cadre conceptuel pour l'exploration des interactions entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier, en se basant sur une revue de littérature et sur des interviews avec des informateurs clés. Les chapitres 3 et 4 ont présenté les conclusions de nos études de terrain au Sénégal et en France d'une part, au Ghana et au Royaume-Uni d'autre part. Si, dans la plupart des cas, les conclusions évoquées dans la revue de littérature et celles de nos travaux se renforcent mutuellement, nos conclusions diffèrent quelque peu de la littérature existante dans certains domaines (par ex. en ce qui concerne l'importance relative des achats de terres en guise d'emploi des remises de fonds ; voir ci-dessous).

Bien que la revue de littérature et les études de terrain aient fait quelque lumière sur ces liens, la complexité des enjeux exige un examen plus rigoureux par des recherches approfondies à plus grande échelle. Ceci s'inscrit dans le prolongement du but initial de cette étude exploratoire, à savoir identifier les domaines nécessitant des travaux complémentaires plutôt que fournir des recommandations en termes politiques et opérationnels. Certaines des questions qui mériteraient une attention particulière dans le cadre de travaux complémentaires sont identifiées ci-dessous (voir 5.2).

### **Une contribution importante au développement et aux stratégies de subsistance**

Globalement, les remises de fonds ressortent comme une source importante et croissante de financement pour les pays en développement, bien supérieure aux volumes de l'aide au développement et comparable à ceux des investissements directs étrangers. Dans les régions d'émigration, les remises de fonds appuient les moyens de subsistance en permettant aux

ménages de satisfaire leurs besoins élémentaires et d'investir dans une variété de capitaux. Bien que certains fassent une distinction entre les emplois "productifs" et "non productifs" des remises de fonds, la ligne de démarcation entre les deux groupes est souvent floue et l'un comme l'autre contribuent aux moyens de subsistance et au développement. De surcroît, les associations de migrants et celles des villes d'origine contribuent au développement local par la construction d'écoles, de centres de soins, de puits et à travers d'autres projets. Plus généralement, la migration a de profondes répercussions sur l'économie locale, les valeurs culturelles et le paysage social. Ceci vaut tout particulièrement dans les régions caractérisées par une émigration massive de longue date, comme c'est le cas dans le village de Moudéry, l'un des sites de notre étude au Sénégal. Ici, l'équipe de recherche a eu du mal à trouver des ménages qui n'avaient jamais eu de membres à l'étranger, et 29 des 32 conseillers locaux élus étaient ou avaient été migrants eux-mêmes.

Dans ces régions, les politiques et programmes de réduction de la pauvreté ne peuvent pas se contenter d'ignorer le phénomène. Les gouvernements et les agences de développement devraient explorer des façons d'appuyer les stratégies de subsistance des ménages migrants tout en veillant à ce que les ménages non migrants ne soient pas laissés pour compte. De fait, la réalisation de la contribution importante des remises de fonds au développement dans le pays d'origine ne devrait pas permettre de conclure qu'elles peuvent remplacer une aide officielle au développement. Les associations de migrants que nous avons rencontrées cherchent des fonds supplémentaires auprès des donateurs et des agences de développement pour compléter leurs remises de fonds "collectives" et financer les projets de développement dans leur communauté. De surcroît, si le fait que les remises de fonds arrivent directement aux ménages individuels en fait une forme très efficace de transfert financier Nord-Sud, cela signifie également qu'elles ne répondent pas directement aux besoins des ménages non migrants en termes de développement et de subsistance.

### **Les remises de fonds et l'accès au foncier**

Cette étude a documenté comment les ménages migrants se servent des remises de fonds pour améliorer leur accès au foncier. Bien que la littérature existante soit axée sur les achats de terres comme un moyen d'accroître l'accès au foncier, les travaux menés au Ghana et au Sénégal ont montré que ces améliorations de l'accès au foncier peuvent aussi être obtenues de diverses façons, par ex. le renforcement de la sécurité de

l'accès existant, l'allocation administrative de terres, les locations, ainsi que le prêt et l'héritage de terres. Ainsi, les travaux menés au Ghana ont révélé que si des achats sont communs pour les parcelles résidentielles, il est rare que les terres agricoles soient vendues et les ménages migrants gagnent généralement un accès aux terres agricoles en les louant. De même, au Sénégal, les ménages migrants que nous avons interrogés ont amélioré leur accès au foncier principalement à travers : la consolidation de leurs droits fonciers existants, en valorisant les terres avec de la main-d'œuvre louée et des intrants agricoles achetés ; l'affectation de terres par le conseil rural ; ou encore la location de terres. Seul un de nos répondants sénégalais a acheté des terres par des voies informelles. Pour tous ces arrangements institutionnels différents, les intermédiaires (membres de la famille et autres) jouent un rôle primordial et bénéficient de cette fonction de courtage.

Un meilleur accès au foncier permet aux ménages d'élargir leurs activités agricoles, soit à des fins de subsistance (comme c'est par ex. le cas de la plupart de nos répondants sénégalais) soit pour des motifs commerciaux (voir par ex. les répondants ghanéens qui cultivent des ananas et des mangues). Dans les deux cas, ceci contribue à leurs stratégies de subsistance.

Toutefois, l'amélioration de l'accès aux terres agricoles n'est que l'un des multiples emplois possibles des remises de fonds et il est loin d'être le plus commun. Outre les besoins élémentaires, le logement semble être la forme d'emploi des remises de fonds la plus répandue. Ce constat est confirmé à la fois par la revue de littérature et par l'étude de terrain au Ghana, où la plupart des répondants ont acquis ou sont en passe d'acquies des terres à des fins résidentielles. De même, les migrants interrogés en France et en Grande-Bretagne, qui vivent dans une grande métropole comme Paris ou Londres, ont fait preuve de bien peu d'intérêt envers l'agriculture. Il convient de rappeler que, dans nombre de zones rurales, la migration internationale intervient dans le contexte d'un processus plus large de "désagrarianisation", les jeunes gens étant désireux de tourner le dos à l'agriculture.

A ce titre, les travaux menés au Sénégal et en France, où nous avons pu travailler avec les membres de la même famille, montrent des écarts potentiels dans la perception des besoins et des priorités entre les migrants et leur famille restée au pays. Ainsi, alors que pour les migrants, la terre n'est généralement pas une priorité, les moyens de subsistance de leur famille peuvent beaucoup en dépendre. Dans ces circonstances,

lorsque les remises de fonds sont envoyées pour soutenir la famille et non pour appuyer le projet personnel du migrant, les emplois fonciers des remises de fonds (y compris la récupération de terres jusqu'alors louées à des tiers, le recrutement de main-d'œuvre agricole, etc.) peuvent être décidés par la famille moyennant un degré notable d'autonomie vis-à-vis du migrant.

Il faudrait analyser plus en profondeur les résultats liés au développement découlant d'un meilleur accès aux terres grâce aux remises de fonds. Là où cela se produit par la mise en valeur ou le défrichement de nouvelles terres (comme c'est le cas dans le sud du Maroc où des points d'eau financés par des remises de fonds permettent l'exploitation de terres jusqu'alors arides ; de Haas, 2003 : voir chapitre 2), la contribution en termes d'accroissement de la production agricole et de développement rural est manifeste.

Toutefois, lorsque les terres sont déjà exploitées, l'amélioration de l'accès aux terres pour certains exacerbe la compétition et compromet l'accès des autres, tout particulièrement des ménages non migrants. Ceci peut se produire par le biais de mécanismes administratifs (préférence envers les ménages migrants dans le processus d'allocation des terres), de mécanismes du marché (flambée des prix fonciers du fait d'une demande nourrie par les remises de fonds, qui fait qu'il est plus difficile pour les résidents locaux d'accéder aux terres) ou autres (récupération de parcelles louées à d'autres par des ménages migrants désormais mieux placés pour les exploiter). Ces scénarios nécessitent un examen plus rigoureux des résultats des interactions entre les remises de fonds et l'accès aux terres, aussi bien en termes de développement économique (les ménages migrants sont-ils plus productifs et produisent-ils plus efficacement que les ménages non migrants, du fait de leur accès aux ressources, à des compétences et des idées venues de l'étranger ?) qu'en termes d'équité (les bénéficiaires "gagnent-ils peu à peu" les ménages non migrants ou ceux-ci sont-ils de plus en plus marginalisés et leurs stratégies de subsistance en danger ?).

## 5.2 Les défis à relever

Les trois ou quatre dernières années ont engendré un regain d'intérêt pour les liens entre la migration, plus particulièrement les remises de fonds, et le développement, ainsi qu'une prolifération des ouvrages consacrés à cette question. A la différence de la littérature des décennies antérieures, qui tendait à souligner l'impact négatif de la migration sur

les pays d'origine (fuite des cerveaux, perte de main-d'œuvre, dépendance à l'égard des remises de fonds, etc.), la nouvelle littérature perçoit la migration comme une opportunité de développement, mettant l'accent sur le transfert de ressources, de compétences, de connaissances et d'idées qu'elle peut promouvoir, allant souvent jusqu'à faire abstraction des risques et défis qu'elle représente.

Toutefois, il existe très peu de recherches à ce jour sur les liens entre la migration et les enjeux spécifiques du développement, tels que l'accès au foncier. Il est primordial de bien connaître ces interactions afin de pouvoir passer d'une admission générale de la façon dont les remises de fonds contribuent aux stratégies de subsistance et au développement à une perception plus ciblée de la manière de maximiser leurs résultats socio-économiques, tout en minimisant leur potentiel de création d'une plus grande inégalité. Cette étude exploratoire a commencé à se pencher sur les interactions complexes entre les remises de fonds internationales et l'accès au foncier. Les paragraphes suivants identifient les domaines qui méritent des recherches complémentaires afin de mieux comprendre ces interactions.

### **Les remises de fonds et les divers mécanismes d'accès au foncier**

Tout d'abord, la diversité des mécanismes institutionnels par le biais desquels les ménages migrants améliorent leur accès au foncier (achat, location, prêt, allocation administrative, etc.) mérite d'être explorée plus en profondeur que ne le permet cette étude. Ainsi, si l'on prend l'exemple de l'achat de terres, les questions potentielles comprennent : la mesure dans laquelle ces achats sont financés par les remises de fonds, ainsi que la nature, l'emplacement, la taille et la qualité des terres achetées ; la procédure adoptée pour les achats de terrains, y compris leur nature formelle ou informelle et le rôle des intermédiaires ; la question de savoir si les migrants ont ou non une plus forte propension que les ménages non migrants à rechercher un titre de propriété ; la mesure dans laquelle les achats financés par des remises de fonds contribuent à une compétition accrue sur les terres, à des marchés fonciers chaotiques et aux conflits fonciers ; et si ces achats donnent lieu ou non à une plus grande concentration des terres et même à une réduction de l'accès au foncier pour les ménages non migrants.

Des questions du même ordre (nature/procédure et effets) devraient être posées pour tous les autres mécanismes d'accès au foncier identifiés par

cette étude exploratoire. En abordant ces questions, il est important d'aller au-delà des "instantanés" statiques (comme nos travaux de recherche ont dû le faire en raison des contraintes de temps), c.à.d. qu'il faut noter l'évolution de l'accès au foncier au cours des dernières années et étudier cette évolution sur des périodes plus longues. Etant donné les différentes dynamiques foncières dans les zones rurales et périurbaines, les recherches devraient se pencher sur les deux environnements. Dans les zones rurales, il serait utile de se concentrer sur des sites où les terres sont particulièrement "prisées" (par ex. les terrains irrigués).

Dans l'étude de ces différents accords institutionnels pour l'accès au foncier, il conviendrait de se pencher sur les facteurs qui influent sur les décisions de remises de fonds, notamment les facteurs qui affectent la somme et la fréquence des remises de fonds (un très vaste domaine de recherches en soi), la répartition des remises de fonds entre les différents emplois, y compris les emplois fonciers, et le choix d'arrangements spécifiques pour améliorer l'accès aux terres.

### **Remises de fonds, accès au foncier et agriculture**

L'essentiel de la littérature examinée n'abordait que brièvement la relation entre les remises de fonds et l'accès aux terres. Pour apprécier la pleine nature et les implications de cette relation, nous devons explorer les effets que l'évolution de l'accès aux terres exerce sur l'utilisation des sols et l'agriculture, et finalement sur le développement rural. Les questions possibles qu'il conviendrait d'examiner comprennent : les remises de fonds parviennent-elles à compenser le phénomène de "perte de main-d'œuvre" dans le pays d'origine, en permettant le recrutement de main-d'œuvre pour cultiver les terres ? Dans l'affirmative, quels sont les processus que cela engendre ? Par ex., l'arrivée d'ouvriers agricoles en provenance de pays voisins plus pauvres ? La migration et les remises de fonds favorisent-elles l'intensification agricole et l'adoption de nouvelles technologies agricoles ? Ces processus soutiennent-ils les exploitations familiales ou contribuent-ils à l'évolution vers une agriculture commerciale à moyenne et grande échelle, que l'on a observée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest ? Dans les zones périurbaines, les remises de fonds contribuent-elles à la transformation des terres agricoles en terrains résidentiels et, si oui, quels en sont les effets sur la production agricole et la sécurité alimentaire ? Quels sont les gagnants et les perdants d'une telle évolution ?

## **La dynamique à l'intérieur du ménage**

Des contraintes en termes de temps et de ressources nous ont empêchés d'étudier de manière approfondie ce qui se passait à l'intérieur des ménages. Pourtant, comme indiqué plus haut (chapitre 2), les ménages ne devraient pas être considérés comme des entités uniques dans la façon dont les remises de fonds sont employées. Tout d'abord, les facteurs liés au genre influent sur les décisions concernant le montant, la fréquence et l'emploi des remises de fonds. Deuxièmement, les remises de fonds peuvent modifier les relations entre frères et sœurs et entre parents et enfants. Troisièmement, l'amélioration de l'accès aux terres peut avoir des implications diverses pour les différents membres de la famille, en fonction de leur genre, de leur génération ou d'autres critères. Ces aspects ainsi que d'autres de la dynamique à l'intérieur des ménages mériteraient de faire l'objet de recherches complémentaires.

## **Politiques et institutions pour promouvoir les remises de fonds et leur meilleur usage**

Plusieurs pays ont adopté une variété de mesures pour faciliter les flux de remises de fonds et encourager leur meilleur usage. Parmi celles-ci figurent non seulement la levée des restrictions appliquées jusqu'alors (par ex. les contrôles des changes), mais aussi des mesures pour attirer activement les investissements des migrants installés à l'étranger, par ex. des programmes d'investissements et des services d'appui-conseil (Sander, 2003 ; voir l'exemple dans l'encadré ci-dessous).

La nature de ces mesures de même que leur succès et les contraintes auxquelles elles se sont heurtées doivent être mieux compris et être partagés avec les décideurs d'autres pays. En outre, l'accès au foncier nécessitera très probablement une exploration plus minutieuse de certains domaines politiques spécifiques, notamment dans quelle mesure la législation foncière prévoit une sécurité foncière adéquate et garantit la transparence des procédures d'allocation de terres, et dans quelle mesure le cadre politique général rend l'agriculture économiquement rentable (voir plus haut, chapitre 2).

## **Travailler aussi dans les pays d'accueil**

Il est difficile d'imaginer des travaux supplémentaires sur la migration et le développement sans impliquer les migrants et leurs associations. Dans cette étude, l'implication des migrants dans leur pays d'accueil a conféré à

### Encadré 12. Remises de fonds et politiques au Mexique

Avec une proportion notable de sa population aux Etats-Unis et l'un des niveaux de remises de fonds le plus élevé au monde, le Mexique a pris un train de mesures pour attirer les remises de fonds et promouvoir les investissements des migrants. Ainsi, le gouvernement a créé le Conseil national des communautés mexicaines à l'étranger afin de maintenir des liens avec la diaspora mexicaine aux Etats-Unis. Les consulats mexicains aux Etats-Unis fournissent aux migrants des cartes d'identité, qui facilitent leur accès aux services bancaires. En 2002, s'appuyant sur des programmes existants déployés au niveau des états, le gouvernement fédéral mexicain a adopté le programme "Trois pour un", aux termes duquel pour chaque dollar envoyé par un migrant ou une association de migrants installé(e) aux Etats-Unis, les autorités fédérales, d'Etat et locales donnent chacune un autre dollar afin de financer des projets d'infrastructures. Enfin, l'état de Guanajuato a mis sur pied le programme "Adopter une Communauté", qui vise à canaliser les remises de fonds dans neuf projets d'assainissement tandis que le gouvernement fédéral lançait récemment un programme analogue à l'échelle nationale.

Source : Sander, 2003.

l'ensemble une nouvelle optique sur les travaux de terrain, notamment dans le cas du Sénégal, où nous avons réussi à apparier les migrants en France et leurs familles au Sénégal. Outre des recherches, tout un ensemble de travaux pourrait être entrepris pour renforcer la capacité des associations de migrants, qui sont déjà impliquées dans des activités de développement, pour qu'elles abordent elles-mêmes certaines des questions mises en lumière par cette étude. De fait, les associations de migrants que nous avons rencontrées étaient très désireuses de recevoir le soutien d'agences de développement, sur un plan technique ou financier.

Les mesures politiques adoptées dans les pays d'accueil auront probablement aussi un effet notable sur les flux de remises de fonds, notamment celles touchant aux droits salariaux et autres droits des migrants. Si l'on estime généralement que les flux de remises de fonds continueront d'augmenter, le durcissement des politiques d'immigration dans les principaux pays d'accueil pourrait avoir une incidence sur ces flux (voir paragraphe 2.5). En outre, l'incidence sur les flux de remises de fonds des récentes mesures législatives destinées à lutter contre le terrorisme international et sa base financière est très mal comprise. Une meilleure appréciation de ces questions s'impose. De fait, les efforts déployés pour attirer et promouvoir un meilleur emploi des remises de fonds dans les pays d'origine pourraient n'avoir qu'un impact limité si ces flux sont bridés à la source.



# Bibliographie

- Adams, R.H.**, 1996, *Remittances, Income Distribution, and Rural Asset Accumulation*.
- Adams, R.H. & Page, J.**, 2003, *International Migration, Remittances and Poverty in Developing Countries*, World Bank Policy Research Working Paper 3179, World Bank.
- Adepoju A.**, 1998, *Emigration Dynamics In Sub-Saharan Africa*, in: R. Appleyard (ed) *Emigration Dynamics In Development Countries*, Vol. 1, Sub-Saharan Africa, Aldershot, Ashgate, pp. 17-33.
- Adler, S.**, 1995, *Emigration And Development In Algeria: Doubts And Dilemmas*, in: R. Rogers (ed) *Guest Come To Stay: The Effect Of European Labour Migration On Sending And Receiving Boulder*, West view Press, pp. 263-84.
- Ammassari, S.**, 2003, *From Nation Building To Entrepreneurship: The Impact Of Elite Return Migrants In Cote d'Ivoire And Ghana*, International Workshop On Migration And Poverty In West Africa, March 13-14, 2003, University Of Sussex, Brighton.
- Ammassari, S. & Black, R.**, 2001, *Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development: Applying Concepts to West Africa*, Sussex Migration Working Papers no. 3, Sussex Centre for Migration Research.
- Anarfi, J.K.**, 2003, *Internal And International Migration In Ghana*.
- Argarwal, R. & Horowitz, A.W.**, 2002, "Are International Remittances Altruism Or Insurance? Evidence From Guyana Using Multiple-Migrant Households", *World Development*, Vol. 30 (11), pp. 2033-2044.
- Ashley, C. & Carney, D.**, 1999, *Sustainable Livelihoods: Lessons From Early Experience*. DFID.
- Ballard, R.**, 2003, "*Remittances and Economic Development*", Submitted for consideration by the House Of Commons Select Committee On International Development in the course of the inquiry into Migration and Development.
- Basok, T.**, 2003, "Mexican Seasonal Migration to Canada and Development: A Community-based Comparison", *International Migration*, Vol. 41 (2), pp. 3-25.
- Bathily, A.**, 1975, "*Imperialism And Colonial Expansion In Senegal*", PhD. University of Birmingham, 1975.
- Bertrand, M.**, 1990, "*Migrations internationales en Côte d'Ivoire et*

- Investissements de Retour au Mali*", les annales de la recherche urbaine, n° 49, 1990, pp. 89-98.
- Black, R., King, R. & Tiemoko, R.**, 2003, "*Migration, return and small enterprise development in Ghana: a route out of poverty?*" International Workshop on Migration and Poverty in West Africa. March 13–14, 2003, University of Sussex.
- Bredeloup, S.**, 1992, "*Itinéraires africains de Migrants sénégalais*", Hommes et migrations n° 1160, déc. 1992, pp. 16-22.
- Bredeloup, S.**, 1995, "*Stratégies migratoires des Sénégalais et Recomposition sociale*", contribution pour le séminaire préparatoire au sommet Mondial pour le Développement Social. Royaumeum, 9-11 jan. 1995, 8 p.
- Carling, J.**, 2002, "*Cape Verde: Towards The End Of Emigration*", Migration Information Source, disponible sur <http://www.migrationinformation.org/Profiles/print.cfm?ID=68>
- Carling, J.**, 2003, *Emigration, Return And Development In Cape Verde: The Impact Of A New Migration Regime*, Sussex Centre for Migration research, draft.
- Carney, D.**, 2002, *Sustainable Livelihoods Approaches: Progress And Possibilities For Change*, DFID, draft.
- Chambers, R. & Conway, G.**, 1992, *Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts For The 21<sup>st</sup> Century*, IDS Discussion Paper 296, Brighton, IDS.
- Chandavarkar, A.B.**, 1980, "*Use of Migrants' Remittances in Labour Exporting Countries*", Finance And Development, pp. 36-39.
- Cobbe, J.**, 1982, "*Emigration And Development In Southern Africa: With Special Reference To South Africa*", *International Migration Review*, Vol. 16, pp. 837-69.
- David, R.** (ed.), 1995, *Changing Places? Women, Resource Management and Migration in the Sahel*. London SOS Sahel UK.
- De Haan, A.**, 1999, "*Livelihood And Poverty: The Role Of Migration – A Critical Review Of The Migration Literature*", *Development Studies*, Vol. 36 (2), pp. 3-47.
- De Haas, H.**, 2003, *Migration And Development In Southern Morocco: The Disparate Socio-Economic Impacts Of Out-Migration On The Todgha Oasis Valley*, Grafische Communicatie, Rotterdam.
- Demery, L.**, 1986, "*Asian Labor Migration: An Empirical Assessment*", in: F. Arnold & N.M. Shah (eds) *Asian Labor Migration: Pipeline To The Middle East* (Westview Press: Boulder, Colo), pp. 17-46.
- Diyamett, B. et al.**, 2001, "*The case of Himo and its region, northern Tanzania*", London, IIED.

- Djiré, M.**, 2004, *“Réformes légales et dynamiques foncières. Quelques études de cas sur les droits d'accès à la terre et la gestion des ressources naturelles dans les communes rurales de Sanankoroba et Dialakoroba”*, draft, London, IIED.
- Dubresson, A.**, 1975, *“Les Travailleurs Soninké et Toucouleurs dans l'Ouest parisien”*, Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, vol. XII, n° 2, pp. 189-208.
- Dyamett, B., Diyamett, M. & James, J.**, 2001, *“The Case Of Himo And Its Region, Northern Tanzania”*, London, IIED, Rural-Urban Interactions And Livelihood Strategies, Working Paper 1.
- Ebin, V. & Lake, R.**, 1992, *“Les Pionniers de l'Immigration sénégalaise”*, Hommes et Migrations n° 1160, pp. 32-37.
- Eurostat**, 2001.
- Eurostat Working Papers**, 1999, *Push And Pull Factors Of International Migration. Country Report, Ghana*.
- FASTI**, 1991, *Immigration actrice de Développement*, L'Harmattan.
- Gammeltoft, P.**, 2002, *“Remittances And Other Financial Flows To Developing Countries”*, *International Migration*, Vol. 40, pp. 181-211.
- Ghana Statistical Service**, 1995, *Migration Research Study In Ghana Volumes 1 and 2*, Accra, Ghana Statistical Service.
- Ghana Statistical Service**, 2002, *2000 Population And Housing Census: Summary Report Of Final Results, GSS*, Accra.
- Gilani, I., Khan, M.F. & Iqbal, M.**, 1981, *“Labour Migration From Pakistan To The Middle East And Its Impact On The Domestic Economy”*, Washington DC, World Bank.
- Glytsos, N.P.**, 2002 *“The Role Of Migrant Remittances In Development: Evidence For Mediterranean Countries”*, *International Migration*, Vol. 40 (1), pp. 5-26.
- Gnisci, D., Tremolieres, M. & Hussein, K.**, 2003, *Conflict And Forced Migration In West Africa, With Cote d'Ivoire Case Study: Regional Issues And Emerging Lessons*, Brighton, Centre For Migration Research, University Of Sussex.
- Go, S.P.**, 2002, *“Remittances And International Labour Migration: Impact On The Philippines”*, Paper prepared for the Metropolis Interconference Seminar On “Immigrants And Homelands,” Dubrovnik, Croatia, May 9-12, 2002.
- Grillo, R. & Riccio, B.**, 2003, *Translocal Development: Italy-Senegal (8186)*, Sussex Centre For Migration Research.
- Gundel, J.**, 2002, *“The Migration-Development Nexus: Somalia Case Study”*, *International Migration*, Vol. 40 (5), pp. 255-277.

- Hermele K.**, 1997, "The Discourse On Migration And Development", in: Hammar T et al. (eds) *International Migration, Immobility and Development*. Oxford Berg, pp. 133-158.
- Holmaer, R.**, 1992, "L'épargne de l'exil s'investit au pays", in: Jeune Afrique Economie, n° 157, juillet 1992, pp. 184-185.
- IIED**, 1999, *Land Tenure and Resource Access in West Africa: Issues and Opportunities for the Next Twenty Five Years*, London, IIED.
- International Monetary Fund (IMF)**, 2003, *Balance of Payment Statistical Yearbook*.
- Jones, H.**, 2003, "Local To Global: Livelihood Diversification From The Perspective Of A Rajasthan Village 1976/77 To 2001/02", Development Studies Association Annual Conference 2003, University of Strathclyde, draft.
- Kabki, M., Mazzucato, V., & Appiah, E.**, 2003, "Wo BenanE A EyE Bebre". *The Economic Impact Of Remittances Of Holland Based Ghanaian Migrants On Rural Ashanti*, Brighton, Centre For Migration Research, University Of Sussex.
- Karafolas, S.**, 1998, "Migrant Remittances In Greece And Portugal: Distribution By Country Of Provenance And The Role Of The Banking Presence", *International Migration*, Vol. 36 (3), pp. 357-367.
- Lavigne Delville, P.**, 1991, *La Rizière et la Valise : Irrigation, Migration et Stratégies paysannes dans la Vallée du fleuve Sénégal*, Syros-Alternatives.
- Lipton, M.**, 1980, "Migration From Rural Areas Of Poor Countries: The Impact On Rural Productivity And Income Distribution", *World Development*, Vol. 8 (1), pp. 1-24.
- Mahamood, R.A.**, 1992, "Bangladeshi Returned Migrants From The Middle East: Process, Achievement And Adjustment", in: G. Guntielleke (ed.), *The Impact Of Labour Migration On Households: A Comparative Study In Several Asian Countries*, Tokyo, United Nations, University Press.
- Manuh, T.**, 2003, "Efie" Or The Meaning Of "Home" Among Female And Male Ghanaian Migrants In Toronto, Canada And Returned Migrants To Ghana In New Africa Diasporas. Khahd Koser (eds).
- Martin, P.L. & Widgren, J.**, 2002, "International Migration Facing The Challenge", *Population Bulletin*, 57 CD.
- Martin, P., Martin, S. & Pastore, F.**, 2002a, "Best Practice Options: Albania", *International Migration*, Vol. 40 (3), pp. 103-117.
- Martin, P., Martin, S. & Weil, P.**, 2002b, "Best Practice Options: Mali", *International Migration*, Vol. 40 (3), pp. 87-101.

- Massey, D.S. et al.**, 1998, *World In Motion; Understanding International Migration At The End Of The Millennium*. Oxford, Clarendon Press.
- Maxwell, D. et al.** 2000, *Urban Livelihoods And Food And Nutrition Security In Greater Accra, Ghana*, International Food Policy Research Institute (IFPRI) Research Report 112, IFPRI, Washington D.C.
- Mazzucato, V.**, 2000, *Transnational Networks And The Creation Of Local Economies. Economic Principles And Institutions Of Ghanaian Migrants At Home And Abroad*, Nederlandse Organisatie Voor Wetenschappelijk Onderzoek, grant number 410.13-010P.
- Mboup, M.**, 1994, "*Les Immigrés sénégalais d'Italie : Commerce ambulante ou Travail industriel ?*". *Chronique migrations internationale*, RESOMIS, n° 3, mars 1994, Dakar, pp. 9-10.
- Mboup, M.**, 2000, *Les émigrés, agent du changement social*, Paris, l'Harmattan, 171 p.
- NIDI/Eurostat**, 2000.
- Nuro, E.A.**, 1999, *Brain Drain From Ghana: Case Of University Lecturers*, MPhil Thesis Submitted to the Department of Geography and Tourism, University of Cape Coast.
- Nyberg-Sorensen, N., Van Hear, N. & Engberg-Pedersen, P.**, 2002, "The Migration-Development Nexus Evidence And Policy Options State-Of-The-Art Overview", *International Migration*, Vol. 40 (5), pp. 3-45.
- Nyberg-Sorensen, N., Van Hear, N. & Engberg-Pedersen, P.**, 2002, "The Migration-Development Nexus: Evidence And Policy Options", *International Migration* 40 (5), pp. 49-57.
- Okali, D., Okpara, E. & Olawoye, J.**, 2001, "*The Case Of Aba And Its Region, Southeastern Nigeria*", London, IIED, Rural-Urban Interactions And Livelihood Strategies, Working Paper 4.
- Osei, S.K.**, 1981, "*A Rural Development Planning Scheme – A Case Study Of The Ashanti Akim North Water District*", unpublished BSc Thesis Department of Land Economy, Kumasi.
- Ouédraogo, M.**, 2003, New stakeholders and the promotion of agro-silvo-pastoral activities in southern Burkina Faso: False start or inexperience?, London, IIED, Issue Paper 118.
- Placade, J.P.**, 2002, "*Convention d'établissement entre la France et le Sénégal*", *République française, Sénat, Commission des Affaires Etrangères*, Rapport 298.
- Rahman, M.M.**, 2000, "Emigration And Development: The Case Of A Bangladeshi Village", *International Migration*, Vol. 38 (4), pp. 109-130.
- Ratha, D.**, 2003, "Worker's remittances: An Important and Stable Source of External Development finance" in: *World Bank Global Development Finance*, pp. 157-175.

- Russell, S.S.**, 1986, "Remittances From International Migration: A Review In Perspective", *World Development*, Vol. 14 (6), pp. 677-696.
- Russell, S.**, 1992, *Migrant Remittances And Development*, "International Migration".
- Sall, B.**, 1996, *Sociétés Africaines et Diaspora*. L'Harmattan, Paris.
- Sander, C. & Maimbo, S.M.**, 2003, Migrant Labour remittances in Africa; Reducing Obstacles to Developmental Contributions.
- Sander, C.**, 2003. Migrant Remittances to Developing Countries. A Scoping Study: Overview and Introduction to Issues for Pro-Poor Financial Services.
- Sarr, O.**, 1994-1995, Les processus migratoires dans la croissance urbaine des villes secondaires au Sénégal : le cas de Louga, mémoire de maîtrise, UGB, section de géographie, 140 p.
- Sassen, S.**, 2000, "Le Travail Mondialisé, Mais Pourquoi Emigrent-Ils?" *Le Monde Diplomatique*, Novembre, pp. 4-5.
- Siddiqui, T. & Abrar, C.R.**, 2001, "Migrant Worker Remittances And Micro-Finance In Bangladesh" Refugee and Migratory Movements Research Unit, February 2001, draft.
- Smith, L. & Mazzucato, V.**, 2003, *The Influence Of Transnational Networks On Economic Activities In Accra, Ghana*, Sussex Centre for Migration Research.
- Sriskandarajah, D.**, 2002, "The Migration-Development Nexus: Sri Lanka Case Study", *International Migration*, Vol. 40 (5), pp. 293-299.
- Stahl, C.W. & Habib, A.**, No date, *The Economic Consequences of Labour Emigration from South and South-East Asia: An Empirical Assessment*, University of Newcastle, Australia.
- Tacoli, C.**, 2002, "Changing Rural-Urban Interaction In Sub-Saharan Africa And Their Impact On Livelihoods: A Summary", London, IIED, Rural-urban interactions and livelihood strategies, Working Paper 7.
- Tall, S. M.**, 2000, "Les Investissements Immobiliers à Dakar des Emigrés Sénégalais", Thèse de doctorat, Université Louis Pasteur de Strasbourg.
- Tall, S. M.**, 2003, "Les Emigrés Sénégalais et les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication" Technologie, entreprise et société, document n° 7, United Nations Research Institute for Social Development.
- Thomas-Hope, E.M.**, 1985, Return Migration And Its Implications For Caribbean Development, in Pastor R. (ed) *Migration And Development In The Caribbean. The Unexplored Connection* Boulder, West view press, pp. 157-77.

- Tiemoko, R.**, 2003, "*Migration, Return And Socio-Economic Change In West Africa: The Role Of Family*", Sussex Migration Working Paper No. 15, Sussex Centre for Migration Research.
- Timéra, M.**, 1996, *Les Soninké En France : D'une Histoire à l'Autre*, Khartala, Paris, 244 p.
- Toure, M., Fadayoni, T.O.**, 1993, Migrations et urbanisation au sud du Sahara : quels impacts sur les politiques de populations et de développement, CODESRIA, Dakar, 334 p.
- Toto, J.P.**, 2003, "*Immigrations Ouest-Africaines et Tranferts Interpersonnels Transfrontaliers en Côte-d'Ivoire : Les Leçons d'une Economie Réelle de l'Ombre*", Sussex Centre for Migration Research.
- Van der Geest S.**, 1998, 'Yebisa Wo Fie', Growing Old And Building A House In The Akan Culture Of Ghana, *Journal of Cross-cultural Gerontology* 13(4): 333-59.
- Van Dijk, R.**, 2000, Afrikaanse Gemeenschappen, Religie En Identiteit: Ghanese Pinksterken Ken In Den Haag. In Kessel, l'Van & N, Tellegen (eds) *Afrikanen In Nederland*, pp. 199-212 Amsterdam: K.T.
- Van Doorn, J.**, No Date, "*Migration, Remittances And Small Enterprise Development*".
- Van Doorn, J.**, No Date, "*Migration, Remittances And Development*" disponible sur [www.ilo.org/public/english/dialogue/actrav/publ/129/8\\_pdf](http://www.ilo.org/public/english/dialogue/actrav/publ/129/8_pdf)
- Van Hear, N.**, 2003, "*Refugee Diasporas, Remittances, Development, and Conflict*", Migration Information Source, disponible sur <http://www.migrationinformation.org/Feature/print.cfm?ID=125>.
- Watkins, F. & Balogun, P.**, 2003, "*Urbanisation And Migration In Asia*".
- Watkins, F. & Nurick, R.**, 2002, "*Migration In South Asia In Policy And Practice: A Regional Overview*".
- Wihitol de Wenden, C.** (dir), 1994, "*Migrations Et Relations Internationales*", Etudes internationales, n° spécial, vol. XXIV, n° 1, mars 1994.
- World Bank**, 2003, *Global Development Finance*.
- Yatèra, S.**, 1997, *Immigration, dynamiques associatives et transformations socio-économiques*. Sociétés Africaines et diaspora, pp. 27-49.
- Zachariah, K.C., Mathew, E.T. & Irudaya Rajan, S.**, 2001, "Social, Economic and Demographic Consequences of Migration on Kerala", *International Migration*, Vol. 39 (2), pp. 43-57.